



AGGLOMÉRATION D'AGEN

Eau Potable

2021

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE



## Table des matières

<b>EDITORIAL:</b> .....	<b>4</b>
<b>L'ESSENTIEL DE L'ANNEE</b> .....	<b>5</b>
LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE .....	6
COMPARATIF DES CHIFFRES CLES .....	7
LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE .....	8
LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE .....	9
DEVELOPPEMENT DURABLE .....	10
TRAVAUX CANA AGGLO .....	10
<b>LE CONTRAT</b> .....	<b>11</b>
LES REPRESENTANTS DU CONTRAT .....	12
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE</b> .....	<b>13</b>
VOTRE PATRIMOINE .....	14
LE RESEAU .....	14
Répartition par matériau .....	14
Répartition par diamètre .....	15
Le réseau .....	15
LES COMPTEURS .....	17
<b>LE SERVICE AUX USAGERS</b> .....	<b>18</b>
VOS BRANCHEMENTS .....	19
LES VOLUMES CONSOMMES .....	19
LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS .....	19
ENQUETE SATISFACTION CLIENTELE .....	20
DEVELOPPEMENT DURABLE .....	21
<b>BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE</b> .....	<b>22</b>
CAPACITE DE STOCKAGE .....	25
LE RENDEMENT DE RESEAU .....	25
L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP) .....	25
L'INDICE LINEAIRE DE VOLUME NON COMPTE (ILVNC) .....	25
L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC) .....	25
LA CONSOMMATION ENERGETIQUE .....	26
LES CONSOMMATIONS DE REACTIFS .....	26
<b>LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE</b> .....	<b>27</b>
SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2021 .....	28
SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUEES ET TRAITEES EN 2021 .....	28
L'EAU TRAITEE .....	28
L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION .....	29
CONFORMITE DE L'EAU DISTRIBUEE .....	29
<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE</b> .....	<b>30</b>
LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 .....	31
<b>LES INTERVENTIONS REALISEES</b> .....	<b>34</b>
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION .....	35
Mise en sécurité de nos réservoirs .....	35
L'Origine des fuites .....	35
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE .....	36
LES CONTROLES REGLEMENTAIRES .....	37



<b>LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION .....</b>	<b>38</b>
<b>LE CARE .....</b>	<b>43</b>
LE CARE .....	44
METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE .....	45
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques .....	45
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE .....</b>	<b>48</b>
LE PATRIMOINE DE SERVICE .....	49
Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes .....	49
Les installations de production .....	49
Les ouvrages de stockage .....	50
Installations de surpression .....	51
Le réseau .....	52
Les équipements de réseau .....	52
Les compteurs .....	53
<b>LE SERVICE AUX USAGERS .....</b>	<b>54</b>
LA GESTION CLIENTELE .....	55
LA FACTURE 120 M <sup>3</sup> .....	65
NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M <sup>3</sup> .....	69
<b>BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE .....</b>	<b>70</b>
LES VOLUMES D'EAU .....	71
LES INDICATEURS .....	81
LES INDICATEURS PAR UDI .....	83
CONSOMMATION D'ENERGIE .....	84
CONSOMMATION DE REACTIFS .....	85
<b>LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE.....</b>	<b>86</b>
L'EAU BRUTE .....	87
L'EAU TRAITEE .....	87
L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION .....	88
L'EAU DISTRIBUEE .....	88
NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE .....	91
METABOLITES DE PESTICIDES.....	93
NITRATES.....	93
MANGANESE .....	94
CVM .....	94
<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>96</b>
DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE .....	97
<b>LES INTERVENTIONS REALISEES .....</b>	<b>99</b>
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION .....	100
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE .....	127
<b>ANNEXES.....</b>	<b>133</b>
<b>ANNEXES COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>134</b>
CONSTRUIRE SANS DETRUIRE .....	134
Bilan des relèves GPS sur le réseau .....	135
ATTESTATIONS D'ASSURANCES .....	149
Attestation Dommages aux Biens.....	149
Responsabilité civile .....	150
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment).....	151



Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement .....	154
Attestation Tous risques chantiers .....	155
<b>LE GLOSSAIRE .....</b>	<b>156</b>
<b>LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....</b>	<b>162</b>

## EDITORIAL:



Monsieur le Président,

*Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Délégué (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.*

*Il reprend les éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'assainissement et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble.*

*Nous apportons une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'assainissement, sous votre autorité. Elle nous permet d'avancer collégalement sur des pistes d'amélioration de la performance spécifiques à votre territoire. La transparence que nous devons à notre délégué constitue le socle de notre engagement.*

*L'année 2021 aura été pour tous une année très particulière marquée par la crise de la COVID 19. A vos côtés, les collaborateurs du groupe SAUR se sont mobilisés pour assurer la mission d'importance vitale de continuité des services de l'eau et de l'assainissement.*

*Protéger la ressource, prévenir les conséquences des aléas climatiques, vous accompagner dans la transition écologique de votre territoire, être auprès de vous lorsque survient une crise : le groupe Saur est pleinement dans son rôle de défense de l'eau, au bénéfice de votre territoire.*

*La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'assainissement, pour le bien de tous.*

*Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire, pour le développement duquel vous vous engagez quotidiennement.*

**Patrick Blethon**  
Président Exécutif de Saur



*Michel MALET*

*Le Directeur GARONNE*

*« Saur est une entreprise engagée pour défendre l'eau. Elle est également un acteur investi dans l'économie locale, au travers des emplois que nous générons, des entreprises, commerces, et services publics que nous contribuons à maintenir. Nous voulons le meilleur pour le service de l'eau, et le meilleur pour les habitants de votre territoire. Cette responsabilité nous engage. »*

*Etabli par le CPO : le 18/07/2022*

*Approuvé par la Direction Territoriale GARONNE : le 18/07/2022*





1.

## L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

*Les temps forts et les chiffres  
clés de l'année d'exercice*



## LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE



**8** ouvrage(s) de prélèvement



**5** station(s) de production

**7 087 515** m<sup>3</sup> produits sur la période de relève ramenés à 365 jours

**2 002 060** m<sup>3</sup> importés sur la période de relève ramenés à 365 jours

**873 831** m<sup>3</sup> exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours



**35** ouvrage(s) de stockage

**16 206** m<sup>3</sup> de stockage

**8 215 745** m<sup>3</sup> distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours

**18** station(s) de surpression

**1562.7** kml de réseau

**48 557** branchements

dont **698** neuf(s)

**100%** des analyses bactériologiques conformes

**96,7%** des analyses physico-chimiques conformes



**405** fuite(s) sur conduite(s) réparée(s)

**341** fuite(s) sur branchement(s) réparée(s)



**72,88%** de rendement de réseau

**4,32** m<sup>3</sup>/km/jour d'Indice linéaire de perte

Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



**5 628 779** m<sup>3</sup> consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours

Prix de l'eau : **2,09** € TTC / m<sup>3</sup>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>



## COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	8 092 455	7 087 515	-12,4%
Volume importé sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	2 216 664	2 002 060	-9,7%
Volume exporté sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	982 868	873 831	-13,3%
Volume distribué sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	9 326 251	8 215 745	-11,7%
Volume consommé sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	5 607 282	5 628 779	3,8%
Rendement de réseau (%)	65,4%	72,88%	11,4%
Indice linéaire de perte (m <sup>3</sup> /km/jour)	6,34	4,32	-31,8%
Linéaire de réseau (kml)	1 562,1	1562,7	0%
Nombre de branchement	47 963	48 557	1,2%
Taux d'analyses bactériologiques conformes (%)	100%	100%	0%
Taux d'analyses physico-chimiques conformes (%)	98,9%	96,7%	-2,5%
Nombre de fuite sur conduite réparée	365	405	11%
Nombre de fuite sur branchement réparée	239	341	42,7%
Prix de l'eau au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m <sup>3</sup> (€ TTC / m <sup>3</sup> )	1,9	2,09	10,3%





## LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

- Janvier 2021 : 3 semaines de gel ayant entraîné de nombreuses casses.
- Avril 2021 :
  - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts
  - Mise en place du tri et valorisation des déchets en lien avec Elise Atlantique



- Avril 2021 : Obtention du label Qualité Sécurité Environnement Energie
- Mai 2021 : Intrusion dans le réservoir d'eau potable de Colayrac Bordeneuve
- Juin 2021 : Mise en service de la file eau de la nouvelle usine de Sivoizac
- Septembre 2021 : Pose de la première pierre des bureaux de la direction régionale au TAG et de la nouvelle usine d'eau potable de Sérignac sur Garonne





- Septembre 2021 : Inondation de la ville d'Agen suite à un épisode pluvieux exceptionnel



- Octobre : Avenant intégrant la sécurisation de l'alimentation en eau de l'UD de St Julien de Madaillan par l'interconnexion Cruzel -Artigues et l'augmentation de la maîtrise de la qualité de l'eau par la mise en place de 20 analyseurs de chlore en continu + 2 rechlorations.

## LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

- Renouvellement des supports des canalisations de la galerie du réservoir de Prouchet
- Renouvellement de 80 vannes permettant d'améliorer la sectorisation du réseau
- Renouvellement des vannes de remplissage de réservoirs de Colayrac BS, Foulayronnes Tuquet, Artigues et Colayrac Bordeneuve par des vannes de régulation éliminant les coups de bélier
- Renouvellement du patrimoine électromécanique de la station de reprise de Gaillard
- Mise en place d'une vanne pilotée pour alimenter le réservoir de Gaussens depuis l'usine de Sivoizac. Cette vanne permet la sécurisation de l'alimentation de la commune du Passage,
- Mise en place de 2 débitmètres de sectorisation supplémentaire sur les communes de Caudecoste et Sauveterre.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2021 a été l'occasion d'engager les actions suivantes :

- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts sur les sites possédant une grande surface naturelle. Les abords des clôtures et des ouvrages sont tondu au minimum 3 fois par an. Le reste de l'espace est tondu une fois par an au mois d'Août. Ce mode de gestion permet une favorisation de la faune et de la flore en diminuant la proportion de graminées
- La mise en place d'une politique de tri des déchets à la STEP de Rouquet. Les différentes catégories de déchet sont ensuite valorisées sur le site de Valorizon à Damazan via un partenariat avec Elise Atlantique. Cette action permet de faire travailler des personnes en insertion,
- Mise en place d'une cinquantaine de ruches dont 5 ruches connectées sur plusieurs sites AEP et EU,
- Aménagement du site de Rouquet par la mise en place de box matériau et d'une station de lavage afin de diminuer les distances parcourues par les équipes et de diminuer le bilan carbone,
- Mise en valeur du patrimoine de Rouquet par la réalisation de tags sur les murs accolés à la voie verte
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une hydrolienne dans la Garonne,
- Participation au congrès mondial pour la nature organisée à Marseille en Septembre 2021 en tant qu'entreprise engagée pour la nature
- Réalisation d'un état des lieux faune-flore par le CPIE 47 afin d'engager un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

## TRAVAUX CANA AGGLO

Commune	Voie/Lieu-dit	Type travaux	Matériau	DN	Linéaire posé (en m)	Nbe brchts repris	Linéaire abandonné (en m)
Agen	Rue Lauzun	Renouvellement	PEHD	50	110	4	110
Astaffort	Bilain	Renouvellement	PEHD	75	640	10	640
Astaffort	Bilain	Renouvellement	PEHD	63	523	10	532
Astaffort	Bilain	Renouvellement	PEHD	40	114	4	114
Astaffort	Bilain	Renouvellement	PEHD	75	334	3	334
Aubiac	Chemin du Baque	Renouvellement	PEHD	40			
Estillac	RD656	Renouvellement	Fonte	150	101	0	90
Estillac	Grand Champs	Renouvellement	PEHD	110	407		380
Estillac	Grand Champs	Renouvellement	PEHD	32	0		185
Foulayronnes	Allée de Pjou Haut	Renouvellement	PEHD	40	150	2	68
Foulayronnes	Chemin de Recoyle	Renforcement	Fonte	250	28	0	28
Foulayronnes	Route de la Ségone	Renouvellement	PEHD	40	200	0	200
Foulayronnes	Allée de Prats	Renouvellement	PEHD	40	190	7	190
Foulayronnes	Allée de Bataille	Renouvellement	PEHD		134	5	134
Foulayronnes	Avenue du Caoulet T3	Renouvellement	PEHD	250	400	12	400
Laplume	Route du Saumont T2	Renouvellement	Fonte	150	1035	5	1035
Roquefort	Chemin de Fon du Bois	Renouvellement	PEHD	40	54	1	160
Saint Caprais de Lerm	Chemin de Cappe	Renouvellement	PEHD	32	30		30
Saint Caprais de Lerm	Miquel	Renouvellement	PEHD	40	80	2	80
Sainte Colombe en Bruilhois	Perras	Renouvellement	PEHD	75	1150	24	1120
Sainte Colombe en Bruilhois	Lamartine Nord	Renouvellement	PEHD	40	35	1	23
Sainte Colombe en Bruilhois	Route du Bois Noir	Renouvellement	PEHD	50	190	7	190
Sérignac sur Garonne	Impasse Lagourgue	Renouvellement	PVC	63	115	0	115
					6020	97	6158

Bonne répartition

L'agglomération a renouvelé ou renforcé plus de 6 km de canalisations en 2021.



## 2.

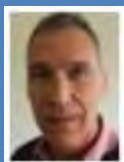
### LE CONTRAT

*Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation*





## LES REPRESENTANTS DU CONTRAT



**MALET Michel**  
Directeur Territorial  
Garonne  
michel.malet@saur.com  
06.65.00.25.31



**LYONNET Nicolas**  
Responsable de territoire  
Agen  
nicolas.lyonnet@saur.com  
06.66.58.55.02



3.

## LE PATRIMOINE DE SERVICE

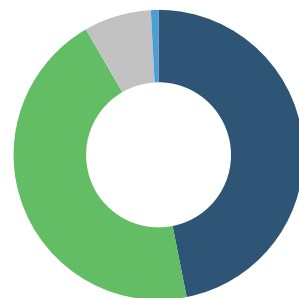
*Votre patrimoine sous surveillance*



## Répartition par matériau

### VOTRE PATRIMOINE

SYNTHESE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrage(s) de prélèvement	10
Station(s) de production	5
Station(s) de surpression	18
Ouvrage(s) de stockage	35
Volume de stockage (m <sup>3</sup> )	16 206
Linéaire de conduites (kml)	1 562,679



■ Pvc  
■ Fonte  
■ Polyéthylène  
■ Inconnu  
■ Acier

Matériau	Valeur (%)
Pvc	46,88
Fonte	44,74
Polyéthylène	7,50
Inconnu	0,87
Acier	0,00

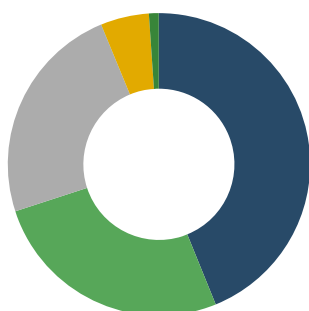
### LE RESEAU

Le réseau de distribution se compose de conduites de transport (également appelées feeders) d'un diamètre en général supérieur à 300 mm et de conduites de distribution.

Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètre et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.



## Répartition par diamètre



- <=63      ■ 63< - <=100    ■ 100< - <=150
- 150< - <=200   ■ 200< - <=300   ■ >300

Diamètre	valeur
<=63	36,8%
63< - <=100	21,9%
100< - <=150	19,9%
150< - <=200	0,0%
200< - <=300	4,3%
>300	0,9%

### Détail par diamètre

Diamètre	valeur
50	12,3%
63	11,3%
40	10,8%
100	10,6%
150	8,7%
125	6,9%
60	6,5%
32	6,2%
75	4,6%
80	4,4%
200	4,2%
110	3,7%
250	2,9%
90	2,2%
300	1,4%
0	0,9%
140	0,6%
160	0,4%
350	0,4%
400	0,3%
500	0,2%
25	0,2%
175	0,2%
225	0,0%

## Le réseau

Le réseau se constitue des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière générale gravitaire ou sous pression, l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage etc.) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué d'équipements hydrauliques, de conduites de transport et de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Acier	25	5
Acier	32	7
Fonte	0	946
Fonte	25	295
Fonte	40	4 571
Fonte	50	1 872
Fonte	60	99 091
Fonte	80	68 907
Fonte	90	67
Fonte	100	164 000
Fonte	110	1
Fonte	125	86 484
Fonte	150	127 395
Fonte	175	2 723
Fonte	200	63 460
Fonte	250	45 174
Fonte	300	20 227
Fonte	350	5 927
Fonte	400	4 462
Fonte	500	3 596
Inconnu	0	12 350
Inconnu	60	206
Inconnu	63	14
Inconnu	75	4
Inconnu	80	199
Inconnu	100	299
Inconnu	110	557
Inconnu	140	6
Inconnu	400	18
Polyéthylène	0	405
Polyéthylène	25	2 157
Polyéthylène	32	20 507
Polyéthylène	40	28 801
Polyéthylène	50	51 465
Polyéthylène	60	697
Polyéthylène	63	6 100
Polyéthylène	75	2 444
Polyéthylène	90	527





Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Polyéthylène	110	1007
Polyéthylène	125	181
Polyéthylène	160	718
Polyéthylène	200	1 306
Polyéthylène	225	326
Polyéthylène	250	597
Pvc	0	923
Pvc	25	274
Pvc	32	75 597
Pvc	40	134 861
Pvc	50	139 160
Pvc	60	1 595
Pvc	63	171 098
Pvc	75	69 575
Pvc	80	224
Pvc	90	33 798
Pvc	100	1 974
Pvc	110	56 879
Pvc	125	20 588
Pvc	140	9 824
Pvc	150	8 397
Pvc	160	6 255
Pvc	200	111
Pvc	300	1 441
Pvc	400	0
<b>Total</b>		<b>1 562 679</b>

### Répartition par commune

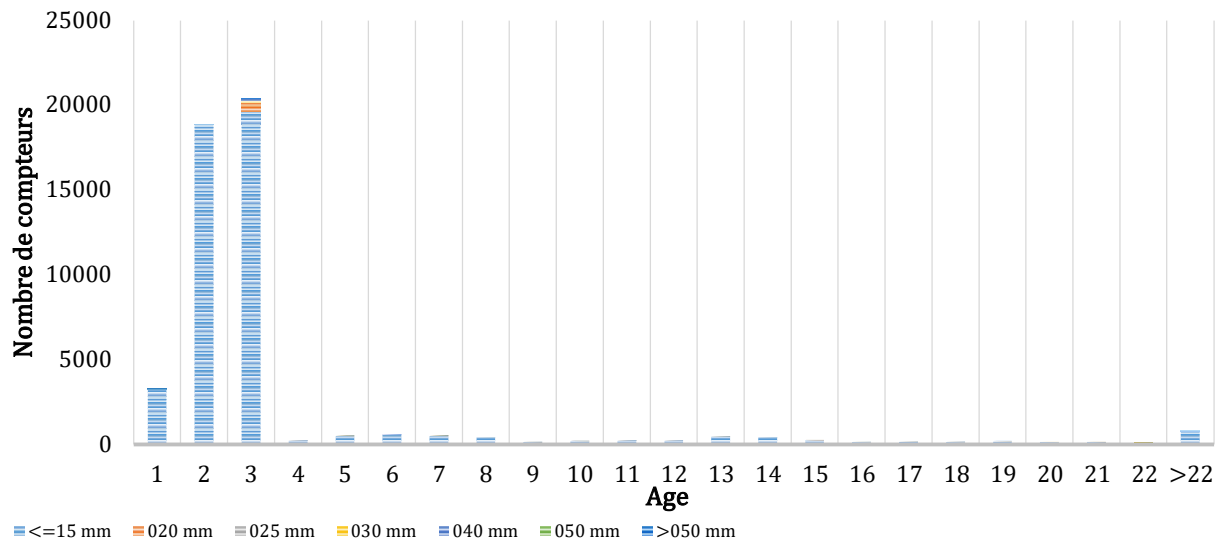
Commune	Longueur (ml)
AGEN	158843
ASTAFFORT	72419
AUBIAC	27383
BAJAMONT	37799
BOE	75119
BON ENCONTRE	106487
BRAX	32255
CASTELCULIER	54811
CAUDECOSTE	40198
COLAYRAC SAINT CIRQ	73978
CUQ	29428
ESTILLAC	45071
FALS	19093
FOULAYRONNES	103819
LAFOX	17976
LAPLUME	69657
LAYRAC	97783
LE PASSAGE	100642
MARMONT PACHAS	15284
MOIRAX	36334
PONT DU CASSE	74999
ROQUEFORT	34754
SAINT CAPRAIS DE LERM	26759
SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN	37710
SAINT NICOLAS DE LA BALERME	11896
SAINT PIERRE DE CLAIRAC	26440
SAINT SIXTE	10089
SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS	58713
SAUVAGNAS	29847
SAUVETERRE SAINT DENIS	11811
SERIGNAC SUR GARONNE	25280

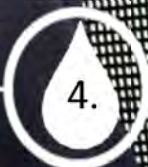


## LES COMPTEURS

Il y a au total 48 495 compteurs. 2 232 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2021.

### Répartition par âge et par diamètre





## LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur de  
nos préoccupations*





## VOS BRANCHEMENTS

### Pour mieux comprendre :

**Le Branchement :** Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau et un compteur.

**Le Compteur :** Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

**Le Client :** Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-client le liant avec le service de distribution de l'eau.

Cas général :

**1 Client** = 1 Branchement = 1 Compteur

Cas particuliers :

**1 Client** = 1 Branchement = 2 Compteurs

⇒ Compteur domestique

⇒ Compteur arrosage

**1 Client** = n Branchements = x compteur

⇒ Mairie = 1 Compteur

⇒ Salle des fêtes = 1 Compteur

⇒ Piscine = 2 Compteurs

	2020	2021
Nombre de branchements	47 963	48 557

Ce chiffre prend en compte les branchements en service (actifs, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).

## LES VOLUMES CONSOMMES

**Volume consommé :** Conformément au décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Les volumes en annexes sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève (361j) afin d'être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs.

Le volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre de votre contrat n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros et / ou les volumes exportés.

→ Volume consommé hors VEG = Volume relevé + Volume estimé des clients\*

**Volume facturé :** Volume consommé, mise à jour des corrections administratives éventuelles (dégrèvements, réajustements, annulations et réémissions de factures, ...).

ATTENTION → Volume consommé hors VEG ≠ volume facturé

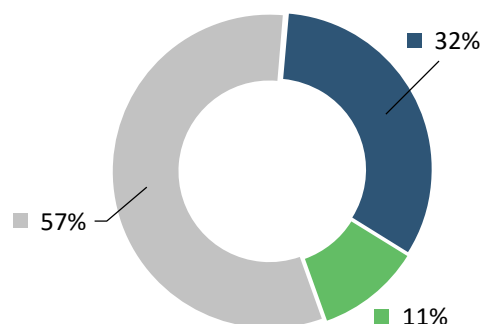
Le présent rapport fait apparaître le volume consommé. Le décompte de gestion fait apparaître le volume facturé.

	2020	2021
Volume consommé hors VEG (m <sup>3</sup> )	5 607 282	5 628 779



## LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS

Motifs de réclamations	2020	2021
Facturation encaissement	184	76
Produit	40	25
Qualité de service	158	133



■ Facturation encaissement  
■ Produit  
■ Qualité de service





## ENQUETE SATISFACTION CLIENTELE

Une enquête satisfaction clientèle par téléphone a été réalisée auprès de 500 abonnés de l'agglomération. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous

### Les habitudes de consommation d'eau

**83%** des habitants déclarent faire attention à leur consommation d'eau.

Des **points de vigilance** toutefois :

- Plus que la préoccupation écologique, c'est le **préoccupation financière** qui domine
- Les **jeunes générations se déclarent moins sensibles** à ce sujet de la consommation d'eau.



**68%** des habitants boivent majoritairement de l'eau du robinet (vs de l'eau en bouteille)

Ce pourcentage de 68% est élevé comparativement à d'autres territoires étudiés.

→ Un **gage de confiance** en la qualité de l'eau de la part des habitants

Les **freins à lever** auprès du 1/3 d'habitants qui continue à préférer l'eau en bouteille :

- le goût de l'eau du robinet (goût réel ou supposé)
- le manque de confiance
- ou tout simplement des habitudes à changer

et des motivations écologiques et économiques à mettre en avant

### L'identification de

**69%** des habitants identifient bien Eau de Garonne comme étant leur fournisseur d'eau.

> Un score qui atteint 82% si on intègre les personnes ayant nommé SAUR.

Et **90%** disent connaître effectivement Eau de Garonne quand le nom est cité.

### La satisfaction à l'égard de

Eau de Garonne recueille un **fort taux de satisfaction globale** sur le territoire :

**88%** de clients satisfaits  
Et **41%** de clients très satisfaits

Il existe toutefois une **piste de progression** : installer une vraie conviction à l'égard de Eau de Garonne (= augmenter le taux de personnes tout à fait satisfaites)

Dans le détail, les **opinions** à l'égard de Eau de Garonne sont globalement favorables sur l'ensemble des aspects de la relation.

- Un item moins bien noté toutefois :  
**l'information transmise** par Eau de Garonne.
- Et une notion peu tangible pour les habitants : les efforts faits par Eau de Garonne en matière de **protection de l'environnement**

### Les axes de travail / pistes d'optimisation

Les principaux axes de travail mis en avant par l'étude concernent :

- Une partie des habitants **ressent à convaincre de consommer de l'eau du robinet** / pédagogie notamment autour du goût de cette eau (même si la part d'habitants buvant aujourd'hui de l'eau du robinet est déjà très encourageante comparativement à d'autres territoires)
- **Renforcer la conviction / satisfaction** à l'égard de Eau de Garonne, notamment via
  - ✓ Plus d'information / notifications destinées aux habitants en cas d'intervention, de coupure, de passage pour une relevé, ...
  - ✓ Plus d'information sur la qualité de l'eau
  - ✓ Une meilleure qualité de réponse en cas de besoin (suivi de la demande, type de solution apportée, délai de réponse, ...)
  - ✓ Des éléments pour comprendre la politique tarifaire
- Les habitants (à fortiori les plus jeunes générations) sont intéressés par
  - ✓ Une **information régulière** sur le service de l'eau (qualité de l'eau, travaux etc. )
  - ✓ La mise en place d'un service de **télérelève**
  - ✓ NB : il serait aussi d'intéressant de faire davantage connaître le **service de dépannage d'urgence** (mal identifié aujourd'hui)
- Une meilleure connaissance des actions et engagements de Eau de Garonne en matière de **protection de l'environnement** serait également bénéfique.



## DEVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2021 a été marquée par la mise en place du patrimoine des usines de Rouquet



L'étude de faisabilité de mise en place d'une hydrolienne a été terminée et a démontré le potentiel énergétique sur toute l'année pour alimenter l'équivalent de 3 foyers.



50 ruches dont 5 connectées ont été mises en place sur différents sites AEP et EU pour favoriser la biodiversité.



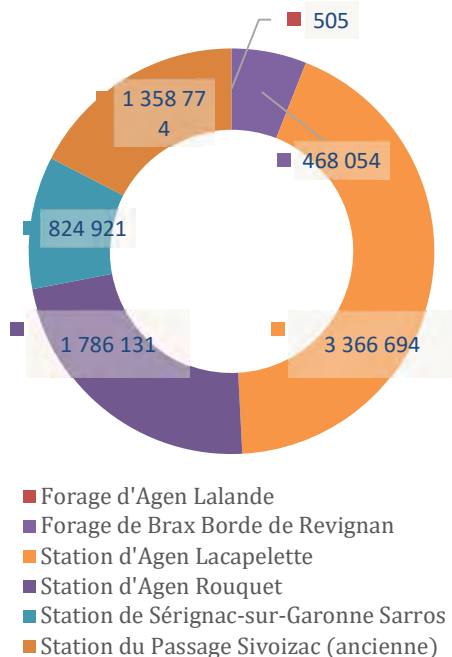




5.

**BILAN DE L'ACTIVITE  
DE CETTE ANNEE**  
*Un regard sur notre activité*

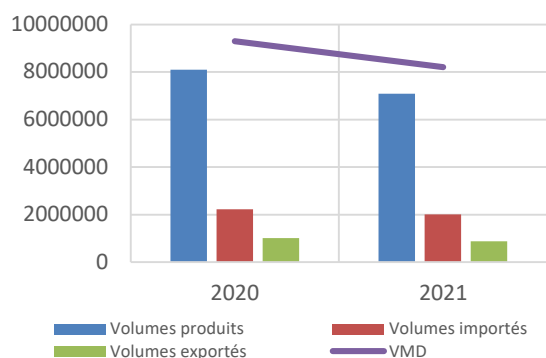
**Le volume prélevé** est le volume issu des ouvrages de prélèvement d'eaux brutes (captage, puits etc...)



Les volumes présentés dans les sections ci-dessous sont extrapolés sur la période de relève de 361j et ramenés sur 365j afin de répondre aux exigences du décret.

Synthèse des volumes (m³) transitant dans le réseau	2020	2021
Volumes produits	8 092 455	7 087 515
Volumes importés	2 216 664	2 002 060
Volumes exportés	982 868	873 831
Volumes mis en distribution	9 326 251	8 215 745
Volumes consommés	5 607 282	5 628 779

### Volumes en m³



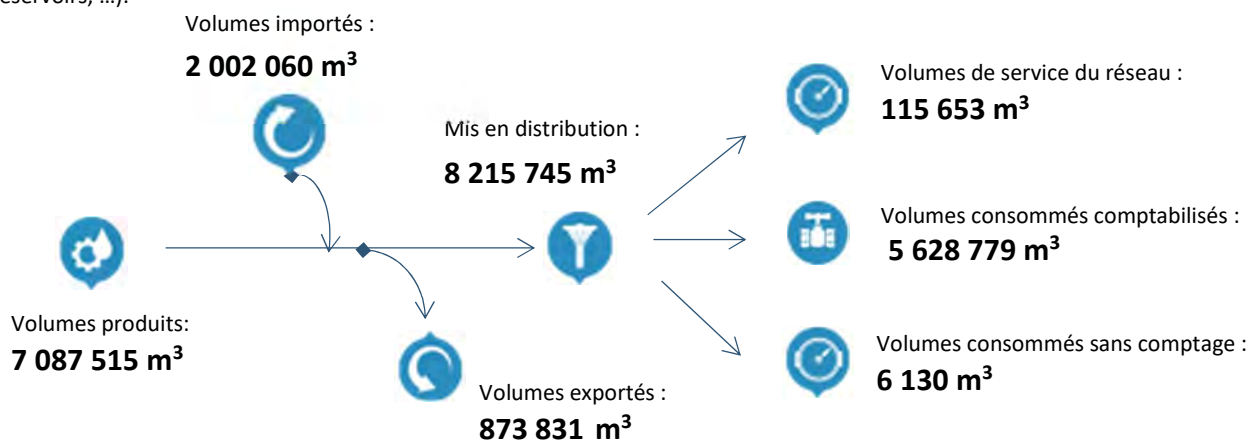
**Le volume produit** est le volume issu des ouvrages du service et introduit dans le réseau de distribution.

**Le volume importé** est le volume d'eau en provenance d'un service d'eau extérieur.

**Le volume exporté** est le volume d'eau livré à un service d'eau extérieur.

**Le volume mis en distribution** correspond à la somme des volumes produits et importés, auxquels on retranche le volume exporté.

**Le volume consommé autorisé** est la somme du volume consommé hors VEG sur 365 jours, du volume sans comptage (essai de poteaux d'incendie, arrosage, ...) et du volume de service du réseau (purges, nettoyage de réservoirs, ...).





## LES BESOINS RESEAUX

### Détail des volumes pris en compte dans les besoins réseaux:

470100 - AGGLOMERATION D'AGEN - Eau potable					2021			
Volume utilisé par	Méthode d'estimation		Ordre de grandeur	Formule de calcul	Valeur unitaire	Nombre	Volume du RAD	
Volume consommateurs sans comptage	Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'essais par an X Durée X 60 m <sup>3</sup> /h		7 à 10 m <sup>3</sup> /an/unité	Nombre de PI x 10 m <sup>3</sup>	10	393	3930
	Manoeuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X			5 % du nombre de PI x 50 m <sup>3</sup>	2,5	0	0
	Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec :						
		Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X Débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et					
	Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles :						
		Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et					
	Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions X Nb rotations de camion/jour X Nb de jours de travail	Par unité de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X Débit à	2 m <sup>3</sup> /Rotation/Camion		5	440	2200
Chasse d'eau sur le réseau d'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X Volume d'une réservoir		2 à 5 m <sup>3</sup> par jour et par unité					
<b>Total volume consommateurs sans comptage</b>								<b>6130</b>
Volume de service du réseau	Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant			1/3 du volume total des ouvrages de stockage	0,33	27706	9142,98
		Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile					
	Désinfection après travaux	8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour les branchements : nombre de branchements X 0,20 m <sup>3</sup> )			Volume tronçons créés dans l'année x 8	8	44,24	353,88
		Purges et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant	Nb purges > Durée > 2,5 m <sup>3</sup> /h		Nbr Purge x 2/an x 2h x 2,5 m <sup>3</sup>	10	32
	Purges hors gel : 0,3 m <sup>3</sup> /h X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées				Nbr Puisard x 2/an x 2h x 2,5 m <sup>3</sup>	10	0	0
					Nbr fuites Conduite x 50 m <sup>3</sup>	50	406	20300
					Nbr fuites branchement x 0,5 m <sup>3</sup>	0,50	345	172,5
	Surpresseurs et pissettes	Nombres de pompes X Débit à estimer ou		90 m <sup>3</sup> /an/pompe	Nbr pompe x 90 m <sup>3</sup>	90	37	3330
	Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		65 à 80 l/h, soit 570 à 700 m <sup>3</sup> /an/analyseur	Nbr Analyseur x 700 m <sup>3</sup>	700	12	8400
	Puges CVM	Compteur sur chaque purge						67590
Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : travaux usines Sivoizac						6000	
<b>Total volume de service du réseau</b>								<b>115653</b>
<b>Total Besoins Réseaux</b>								<b>121783</b>



## CAPACITE DE STOCKAGE

Synthèse des volumes mis en distribution	
Capacité de stockage (en m <sup>3</sup> )*	16 206
Volume mis en distribution moyen/jour (en m <sup>3</sup> )	22 509
Capacité d'autonomie (en j)	0,7

\*Le calcul de l'autonomie ne prend pas en compte le volume des bâches d'eau brute.

## LE RENDEMENT DE RESEAU

Le **rendement** d'un réseau compare les volumes d'eau introduits en amont et ceux consommés en aval par les usagers. La différence correspond aux volumes non comptabilisés dont les fuites de réseau.

	2020	2021
Rendement primaire (%)	63,9%	68,5%
Rendement IDM (%)	65,4%	72,88%

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau : une politique de **gestion patrimoniale adaptée** permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

## L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP)

L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) indique le volume perdu par jour et par kilomètre de réseau.

Il permet de mieux traduire la performance du réseau selon sa nature.

	2020	2021
Indice linéaire de pertes (en m <sup>3</sup> /km/j)	6,34	4,32

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.



— Rendement — ILP — ILVNC — ILC

## L'INDICE LINEAIRE DE VOLUME NON COMPTE (ILVNC)

L'Indice Linéaire de volume non compté (ILVNC) indique le ratio de volume non compté par jour, par kilomètre de réseau.

	2020	2021
Indice linéaire des volumes non comptés (en m <sup>3</sup> /km/j)	6,57	4,54

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

## L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

L'Indice Linéaire de consommation (ILC) indique le ratio de volume consommé par jour, par km.

	2020	2021
Indice linéaire de consommation (m <sup>3</sup> /km/jour)	11,79	11,61

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement de réseau. Il est également utilisé pour mesurer les écarts entre services dans le comparateur inter services.



## LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice :

(Les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie)

	2020	2021
Consommation en KWh	6 010 887	5 675 875

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO<sub>2</sub>, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

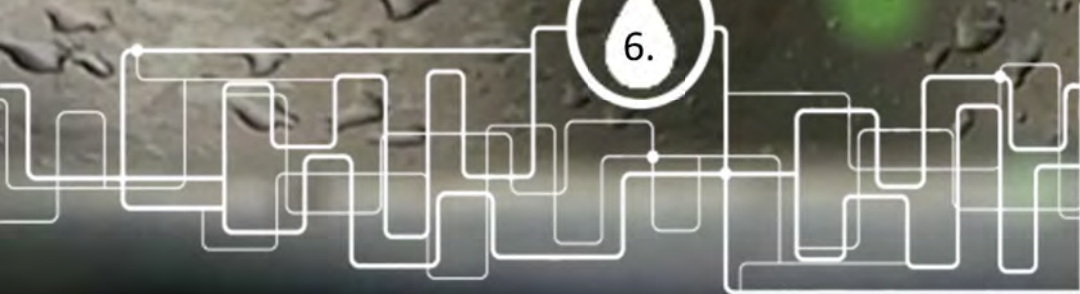
Dans ce cadre, EAU DE GARONNE a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives



## LES CONSOMMATIONS DE REACTIFS



Produit	2020	2021
Anhydride carbonique	72 428	59 275
Chlore	5 488	5 608
Microsable		6 300
Poly cation poudre		425
Poly Chl Hydro Sulf d'alu	296 707	298 200
Soude	93 514	100 415



**LA QUALITE DE L'EAU  
DISTRIBUEE**

*La qualité de l'eau, notre  
priorité*





L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux. EAU DE GARONNE œuvre chaque jour afin de vous délivrer, en toutes circonstances, de l'eau de grande qualité.

Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.

Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la réglementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

Par ailleurs, il vous est présenté en annexe la problématique du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), rappelant le contexte réglementaire et les actions à réaliser en cas de non-conformités. EAU DE GARONNE vous accompagnera dans la gestion de cette problématique le cas échéant.

## SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2021

*Les eaux brutes constituent la ressource et peuvent être issues d'eaux souterraines (sources, forages) ou d'eaux de surface (rivières, lacs, barrages ...).*

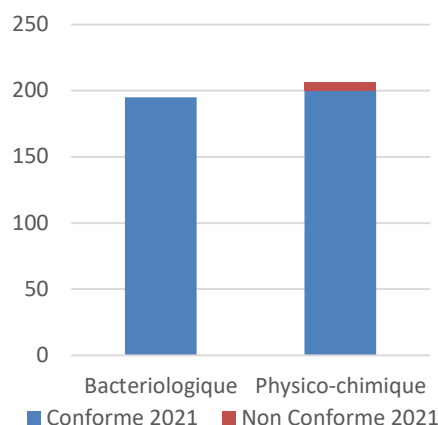
Nature de l'analyse	2020	2021
Bactériologique	19	16
Physico-chimique	39	33
Nombre d'échantillons analysés (ARS)	39	33

## SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUEES ET TRAITEES EN 2021

Taux de conformité	2020	2021
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	99,1%	96,7%

Nombre total de non conformités	2020	2021
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	1	7

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non-conformes tout type de point compris

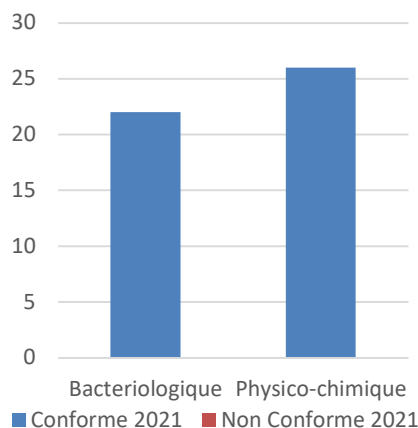
## L'EAU TRAITEE

*Les eaux traitées sont les eaux produites par les stations de traitement.*

Taux de conformité	2020	2021
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Nombre total de non conformités eau traitée	2020	2021
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes sur l'eau traitée



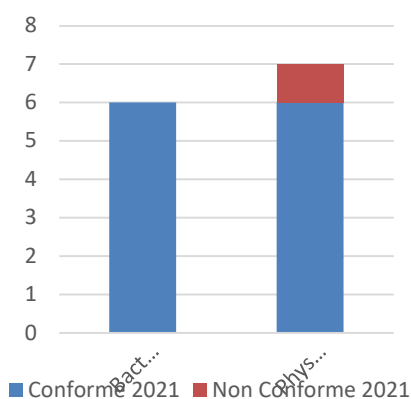
## L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

Les eaux au point de mise en distribution sont les eaux considérées comme représentatives de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). Ces eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Taux de conformité	2020	2021
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	87%	85%

Nombre total de non-conformité eau au point de mise en distribution	2020	2021
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	1	1

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes au point mis en distribution

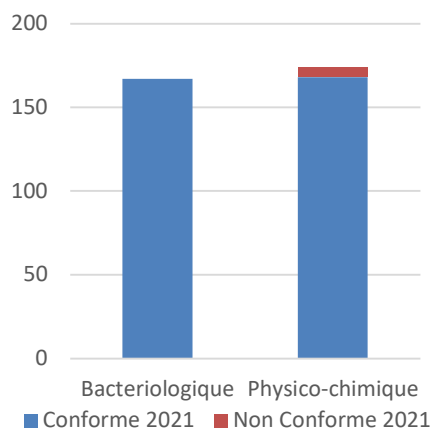
## CONFORMITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Les eaux distribuées sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution.

Taux de conformité	2020	2021
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	96%

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2020	2021
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	6

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes au point Eau distribuée





**LES INDICATEURS DE PERFORMANCE**  
*Garantir la performance de votre réseau*





## LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

### Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2021

QUALITE DE L'EAU		
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques.	Somme des volumes consommés et des volumes vendus en gros (m <sup>3</sup> )
100%	96,7%	6 457 475
Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Ramenés sur 365 jours

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Somme des volumes produits et des volumes importés (m <sup>3</sup> )	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volume prélevé dans le milieu naturel
72,88	9 089 576	83	7 805 079
Rendement = (Volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X 100. Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau	Données de consolidation	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Données de consolidation





PERFORMANCE DE RESEAU			
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Longueur cumulée du linéaire de canalisation renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de desserte au 31/12 (km)	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
NR	10,705	1 562,7	119
Rapport du linéaire de réseau (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de desserte.	Données de consolidation	Données de consolidation	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B, C, voir tableau détail joint en fin de chapitre.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau (m³/km/j)	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	P110.3 : Indice linéaire de consommation	Linéaire de réseau de desserte (km)
4,29	4,54	11,64	1 562,7
Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365j. Les pertes sont constituées d'une part des pertes apparentes (volume détourné, défaut de comptage, ...) et d'autres part des pertes réelles (fuites sur conduites, sur réseau, au réservoir, ...).	(Volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur de réseau de desserte / 365j Volume mis en distribution = Production + volume acheté en gros – volume vendu en gros	Indice = (Volume consommé autorisé + V exporté) / longueur de réseau de desserte / 365 j	Données de consolidation

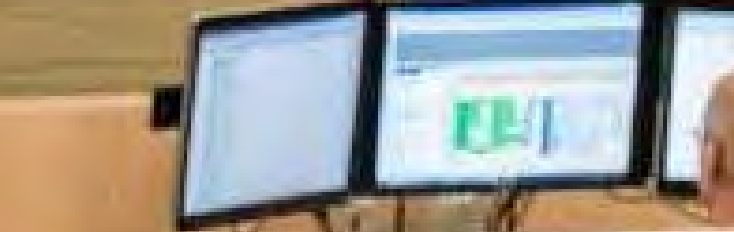
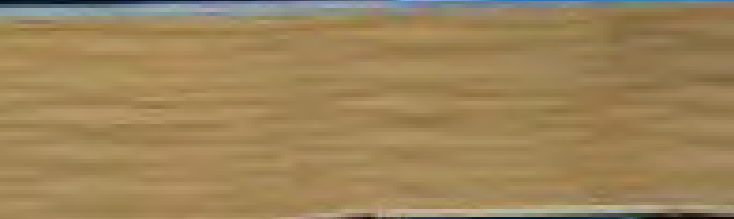
SERVICE A L'USAGER			
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m³ pour 120 m³ au 01/01/N+1 (€)	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m³ pour 120 m³ au 01/01/N (€)	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)
2,09	1,9	98 492	2
		Données de consolidation. Sont considérées le nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel



SERVICE A L'USAGER	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés	P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
15,6	95,12
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

SERVICE A L'USAGER				
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'eau potable	Montant des impayés au 31/12/2021 (€ HT)	Chiffre d'affaire TTC facturé N-1(hors travaux) (€)	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés	Nombre d'abonnés desservis
1,57%	341248,78	11 062 516	1,15	47 806
Taux d'impayés au 31/12/ N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation.	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature, relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix.	Données de consolidation.

SOLIDARITE		
P109.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité de l'eau (€)	Montants en Euro des abandons de créances (€)	Volumes consommés y compris VEG (m <sup>3</sup> )
NC	299 442	6 457 475
	Données de consolidation.	Données de consolidation. Remis sur 365 jours



**LES INTERVENTIONS  
REALISEES**  
*Préserver et moderniser  
votre patrimoine*





## LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Tout au long de l'année, EAU DE GARONNE réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau.

Synthèse du Nombre d'interventions par type	2020	2021
Nombre de campagnes de recherche de fuites	225	301
Linéaire inspecté (ml)	596 428	396 019
Réparation fuites/casses sur conduite	365	405
Réparation fuites/casses sur branchement	239	341
Interventions d'entretien	335	237

### Mise en sécurité de nos réservoirs

Lors d'une intervention de lavage de réservoir sur tour dans la Manche, nous avons malheureusement eu à déplorer l'accident mortel d'un de nos agents. Des mesures conservatoires ont été prises immédiatement afin de supprimer ce risque et EAU DE GARONNE a mobilisé ses experts en Prévention des Risques dans un groupe de travail national pour réévaluer nos procédures d'intervention en hauteur et définir les préconisations de sécurisation des réservoirs.

Sur ces bases, il s'avère que l'accessibilité de ces ouvrages présente des carences possibles au regard des normes actuelles. Par conséquent, un état des lieux de tous les ouvrages de stockage vis-à-vis du risque de chute de hauteur sera réalisé.

Nous serons amenés à vous présenter les conclusions de ces diagnostics accompagnées quand cela s'avèrera nécessaire, de l'estimation des travaux de mise en sécurité (voies d'accès, protections collectives...). Nous sommes convaincus de l'importance que vous accordez à cette exigence de sécurité à déployer dans vos ouvrages.

### L'Origine des fuites

Il peut s'agir par exemple de fissures de canalisation, de colliers de prise en charge défectueux ou de joints détériorés. L'instrumentation des réseaux via la pose de capteurs permanents ou temporaires reliés à la télégestion, permet d'affiner et d'accroître les techniques de corrélations acoustiques. Ces techniques permettent de détecter les fuites plus rapidement.

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau. Une politique de gestion patrimoniale adaptée permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

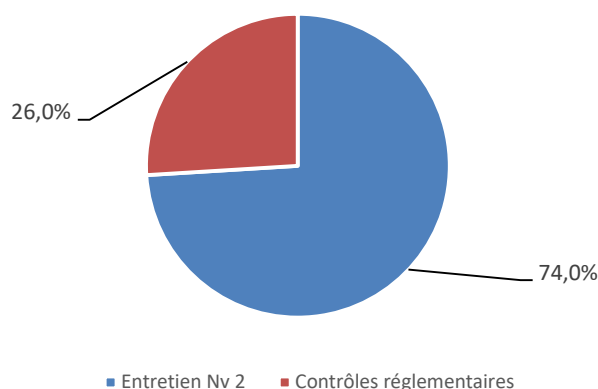




## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance permettent de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

Nombre d'interventions de maintenance	2020	2021
Entretien niveau 2	116	133
Contrôles réglementaires	24	46



*Les interventions de maintenance*

**Entretien niveau 1 :** désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages ...).

**Entretien niveau 2 :** désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventive : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2020	2021
Curatif	246	130
Préventif	-	4

**Contrôles réglementaires :** permettent de vérifier la conformité des installations et des équipements ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers



## LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Nature intervention	Commune	Date	Equipement
Contrôle réglementaire électrique	Castelculier	28/10/21	Chloration intermédiaire de Castelculier RN813
Contrôle réglementaire électrique	Astaffort	09/11/21	Chloration intermédiaire et vanne motorisée d'Astaffort
Contrôle réglementaire électrique	Boé	26/10/21	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette
Contrôle réglementaire électrique	Agen	30/08/21	Forage d'Agen Lalande
Contrôle réglementaire électrique	Brax	22/10/21	Forage de Brax Borde de Revignan
Contrôle réglementaire électrique	Agen	22/10/21	Reprise d'Agen Gaillard
Contrôle réglementaire électrique	Agen	30/08/21	Reprise d'Agen Lalande Couyba
Contrôle réglementaire électrique	Astaffort	09/11/21	Reprise d'Astaffort village
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	30/08/21	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	30/08/21	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	25/10/21	Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage
Contrôle réglementaire électrique	Layrac	30/08/21	Reprise de Layrac Belloc
Contrôle réglementaire électrique	Pont-du-Casse	30/08/21	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé
Contrôle réglementaire électrique	Sainte-Colombe-en-Bruilhois	10/11/21	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse
Contrôle réglementaire électrique	Fals	30/08/21	Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon
Contrôle réglementaire électrique	Foulayronnes	30/08/21	Reprise Foulayronnes Corne
Contrôle réglementaire électrique	Agen	30/08/21	Réservoir d'Agen Barleté
Contrôle réglementaire électrique	Agen	30/08/21	Réservoir d'Agen Hermitage
Contrôle réglementaire électrique	Agen	30/08/21	Réservoir d'Agen Prouchet
Contrôle réglementaire électrique	Bajamont	30/08/21	Réservoir de Bajamont Serres
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	29/10/21	Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	28/10/21	Réservoir de Bon-Encontre Darel
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	27/10/21	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue
Contrôle réglementaire électrique	Castelculier	10/09/21	Réservoir de Castelculier Cavailles Haute
Contrôle réglementaire électrique	Colayrac-Saint-Cirq	30/08/21	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service
Contrôle réglementaire électrique	Foulayronnes	30/08/21	Réservoir de Foulayronnes Artigues
Contrôle réglementaire électrique	Foulayronnes	30/08/21	Réservoir de Foulayronnes Cruzel
Contrôle réglementaire électrique	Laplume	30/08/21	Réservoir de Laplume
Contrôle réglementaire électrique	Layrac	30/08/21	Réservoir de Layrac Goulens
Contrôle réglementaire électrique	Estillac	30/08/21	Réservoir d'Estillac le Buscon
Contrôle réglementaire électrique	Le Passage	20/10/21	Réservoir du Passage Ganet
Contrôle réglementaire électrique	Le Passage	10/09/21	Réservoir du Passage Gaussens
Contrôle réglementaire électrique	Agen	22/10/21	Station d'Agen Lacapelette
Contrôle réglementaire électrique	Agen	22/10/21	Station d'Agen Rouquet
Contrôle réglementaire électrique	Sérignac-sur-Garonne	28/09/21	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros
Contrôle réglementaire électrique	Le Passage	10/09/21	Station du Passage Sivoizac (ancienne)
Contrôle réglementaire électrique	Castelculier	28/10/21	Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque
Contrôle réglementaire électrique	Foulayronnes	30/08/21	Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet
Contrôle réglementaire électrique	Bon-Encontre	28/10/21	Surpresseur de Bon-Encontre Lalux
Contrôle réglementaire électrique	Layrac	09/11/21	Surpresseur de Layrac Mazerès
Contrôle réglementaire électrique	Layrac	09/11/21	Surpresseur de Layrac Mazerès
Contrôle réglementaire électrique	Sainte-Colombe-en-Bruilhois	10/09/21	Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté
Contrôle réglementaire électrique	Sérignac-sur-Garonne	10/09/21	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry
Contrôle réglementaire électrique	Le Passage	13/10/21	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom
Contrôle réglementaire électrique	Layrac	30/08/21	Vanne motorisée de Layrac Goulens





9.

LES PROPOSITIONS  
D'AMELIORATION  
*Améliorer votre  
patrimoine, une priorité*





## Propositions d'améliorations sur les ouvrages AEP

### Usine de Rouquet :

- Priorité 1 – Continuité de service : Mise en place d'un inverseur de source pour assurer la continuité de service en cas de coupure d'électricité
- Priorité 1 – réhabilitation du puits d'eau brute
- Priorité 2 – gestion patrimoniale : Réhabilitation du génie civil du filtre n°7 et de la bache de préozonation
- Priorité 3 – Sécurité : Remplacement des échelles d'accès aux galeries des filtres à sable et des galeries sous filtres à charbon par des échelles à crinoline équipées de barre de maintien 1m





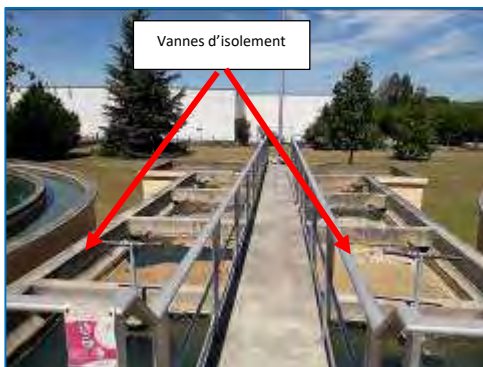


- Priorité 3 – Sécurité : Mise en place de garde du corps au niveau du palier inférieur de la prise d'eau brute afin d'éviter les chutes



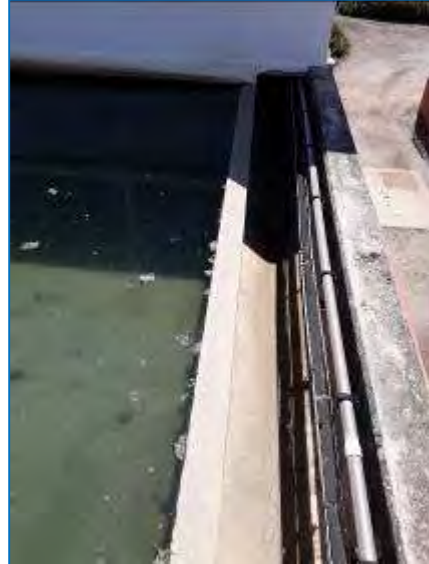
#### Usine de Lacapelette :

- Priorité 1 - Obligation règlementaire : Mise en place d'un traitement des boues,
- Priorité 1 – Continuité de service : Mise en place d'un inverseur de source pour assurer la continuité de service en cas de coupure d'électricité
- Priorité 2 – Continuité de service : Réaliser une étude de faisabilité pour modifier les dispositifs de protection des crépines afin d'éviter la sédimentation
- Priorité 2 – Gestion patrimoniale : diagnostic du génie civil du sous-sol de l'usine
- Priorité 2 – Sécurité : Mise en place d'un dispositif de sécurité incendie,
- Priorité 2 – Sécurité : Réaliser des passerelles d'accès à tous les compartiments des bassins de floculation afin de permettre leur nettoyage et la manipulation des vannes d'isolement





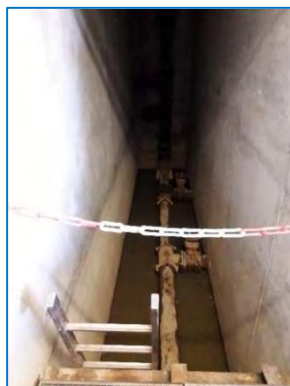
- Priorité 2 – Sécurité : Mise en place de portillons d'accès aux goulottes des filtres à sable et mise en place de lignes de vie pour permettre leur nettoyage



- Priorité 3 – Sécurité : Mise en sécurité de l'accès à la galerie des filtres à charbon (échelles + caillebotis)



- Priorité 3 – Sécurité : Mise en place d'un garde-corps pour l'accès à la bache d'eau ozonée





#### **Usine de Sivoizac :**

- Priorité 2 – Continuité de service : Réaliser une étude de faisabilité pour modifier les dispositifs de protection des crépines afin d'éviter la sédimentation

#### **Forages de Brax, Lalande et Sérignac :**

- Priorité 2 – Continuité de service : Mise en place d'une sonde piézométrique de suivi du niveau de la nappe afin d'acquérir des données nécessaires à la compréhension du fonctionnement de la nappe et ainsi en adaptée l'exploitation. Les nappes sollicitées étant sensibles, il est important d'acquérir de la donnée afin d'anticiper toute crise qualitative ou quantitative (sécheresse, pollution radioactive ou autre ...).

#### **Réservoir de Layrac Sempot:**

- Priorité 2 – Continuité de service : Prévoir un raccordement au réseau Enedis afin d'y disposer un dispositif de télésurveillance (avec sonde de niveau et analyseur de chlore) afin de pouvoir anticiper toute dérive qualitative ou quantitative. Actuellement, ce sont les abonnés qui nous servent de dispositif d'alerte en cas de manque d'eau (à 2 reprises en 2019).

#### **Réservoir de Sérignac et de Layrac Goulens :**

- Priorité 2 – Gestion patrimoniale : diagnostic du génie civil des réservoirs

#### **Réservoir du Buscon :**

- Priorité 2 – Passerelle à sécuriser par la mise en place d'une crinoline normée et d'un portillon

#### **Réseau d'Aubiac Prentigarde :**

- Mise en place d'un stabilisateur en DN 40 sur le chemin de Souèges.



10.

## LE CARE

*Le compte rendu financier  
sur l'année d'exercice*



# LE CARE



**EAU DE GARONNE**  
**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION**  
**ANNEE 2021**

(en application du décret du 14 mars 2005)

**GESTION DU SERVICE EAU POTABLE**  
Région SUD-OUEST  
Centre DT GARONNE  
Département LOT-ET-GARONNE  
Collectivité AGGLOMERATION AGEN EAU POTABLE

LIBELLES	CEP Année 2021	Année 2020	Année 2021	Ecart en % N/N-1
<b>PRODUITS</b>	<b>7 108 488</b>	<b>11 062 516</b>	<b>11 481 595</b>	<b>3,8%</b>
Exploitation du service	6 457 077	5 630 003	6 428 094	
Collectivités et autres organismes publics		4 590 414	4 084 168	
Travaux attribués à titre exclusif	291 000	373 921	433 825	
Produits accessoires	360 411	468 178	535 509	
<b>CHARGES</b>	<b>7 142 504</b>	<b>11 180 626</b>	<b>11 727 333</b>	<b>4,9%</b>
Personnel	1 624 600	1 824 712	1 870 336	
Energie électrique	476 758	453 087	349 367	
Achats d'eau	568 978	505 249	916 015	
Produits de traitement	177 923	205 734	160 473	
Analyses	53 906	78 875	70 963	
Sous-traitance, matières et fournitures	633 964	530 141	724 312	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	169 366	163 260	124 759	
Autres dépenses d'exploitation	425 602	642 946	708 609	
Télécommunications, poste et télégestion	129 007	43 234	41 929	
Engins et véhicules	69 582	358 750	335 228	
Informatique	133 092	183 614	170 288	
Assurances	45 922	19 207	14 254	
Locaux	48 000	18 257	17 595	
Divers	0	18 884	129 335	
Frais de contrôle	80 000	81 696	82 600	
Convention de services communs centraux	355 424	359 645	437 187	
Collectivité et autres organismes publics		4 590 414	4 084 168	
Part Collectivité		1 848 747	2 017 240	
Autres organismes publics		2741668,55	2 066 928	
Charges relatives aux renouvellements	864 830	760 059	896 536	
Pour garantie de continuité de service	58 693	12 085	25 648	
Provision MEM	0	-22 108	20 747	
Programme contractuel	321 071	327 877	330 317	
Réalizations MEM		-244 906	-300 552	
Charges réelles MEM		241 204	300 529	
Compte de renouvellement canalisations & branchements	180 000	180 000	185 184	
Rétrocession Gain de productivité		0	0	
Compte de renouvellement radiorelevé	245 066	250 261	252 123	
Compte Développement durable	60 000	61 272	61 728	
Réalizations réseau		-420 351	-385 317	
Charges réelles réseau		374 725	408 129	
Charges relatives aux investissements contractuels	1 470 786	441 992	773 464	
Frais financier de la société		272 234	118 215	
Charges relatives investissements du domaine privé	36 249	96 560	110 889	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	204 119	174 024	299 442	
Charges exceptionnelles		0	0	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-34 016</b>	<b>-118 110</b>	<b>-245 737</b>	<b>108,1%</b>
Impôts sur les Sociétés	0	0	0	
Participation des salariés	0	101 596	115 324	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-34 016</b>	<b>-219 706</b>	<b>-361 061</b>	<b>64,3%</b>

(1) Si impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

y compris redevance domaniale: département,région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Ref : 310-034002-470100-01 2021120





## METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de -.

### **Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques**

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

- 1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :
- Exploitation du Service* : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

*Collectivités et autres organismes publics* : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

*Travaux attribués à titre exclusif* : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

*Produits accessoires* : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

- 2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :
- *Des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire. Elles comprennent :
    - Des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
    - Des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).
- La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.
- La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.
- Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- Des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :
    - o Des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
    - o Des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.
  - Des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.



### 3) **Commentaire des rubriques de charges**

#### 1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

#### 2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

#### 3. Achats d'Eau :

Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

#### 4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

#### 5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégué dans le cadre de son autocontrôle.

#### 6. Sous-traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassment, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.

Matières et Fournitures : ce poste comprend :

- Les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
- La location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
- Les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
- Les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
  - Le matériel de sécurité ;
  - Les consommables divers.

#### 7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- La contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- La taxe foncière ;
- Les redevances d'occupation du domaine public.

#### 8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice ;
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
  - eSigis, logiciel de cartographie ;
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
  - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégué ;
  - Les primes dommages ouvrages ;
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

#### 9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégué.

#### 10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.



#### 11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- La part communale ou intercommunale ;
- Les taxes (TVA) ;
- Les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

#### 12. Charges relatives aux Renouvellements :

« Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique correspond à la somme des charges réelles de renouvellement non programmé et des charges réelles d'entretien électromécanique.

"Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

"Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

#### 13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

#### 14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations, calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

#### 15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- Les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- Les provisions pour créances douteuses
- Les frais d'actes et de contentieux.

#### **4) Résultat avant Impôt**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

#### **5) Impôt sur les sociétés**

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés, appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

#### **6) Résultat**

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.





11.

## LE PATRIMOINE DE SERVICE

*Votre patrimoine sous surveillance*

## LE PATRIMOINE DE SERVICE

### Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes

Nom de l'ouvrage de prélèvement	Type d'ouvrage	Date arrêté préfectoral	Commune
FORAGE D'AGEN LALANDE	MODÈLE FORAGE - PUIITS	08-01-2018	AGEN
PRISE D'EAU LE ROUQUET	MODÈLE PRISE D'EAU DE SURFACE	23-01-2019	
FORAGE LE ROUQUET	MODÈLE FORAGE - PUIITS	08-01-2018	
PRISE D'EAU EN GARONNE CASSIA LACAPELETTE	MODÈLE FORAGE - PUIITS	-	BOE
FORAGE DE BRAX BORDE DE REVIGNAN	MODÈLE FORAGE - PUIITS	05-01-2012	BRAX
PRISE D'EAU DE SIVOIZAC	MODÈLE PRISE D'EAU DE SURFACE	08-01-2018	LE PASSAGE
PRISE D'EAU SÉRIGNAC	MODÈLE PRISE D'EAU DE SURFACE	-	SÉRIGNAC-SUR-GARONNE
FORAGE DE SÉRIGNAC	MODÈLE FORAGE - PUIITS	05-01-2012	

### Les installations de production

	Année de mise en service	Capacité nominale	Télé-surveillance	Commune
Station d'Agen Lacapelette	1974	700 m <sup>3</sup> /h	Oui	AGEN
Station d'Agen Rouquet	1967	500 m <sup>3</sup> /h	Oui	
Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	1971	250 m <sup>3</sup> /h	Oui	SÉRIGNAC-SUR-GARONNE
Station du Passage Sivoizac	2021	450 m <sup>3</sup> /h	Oui	LE PASSAGE
Station du Passage Sivoizac (ancienne)	1987	300 m <sup>3</sup> /h	Oui	

## Les ouvrages de stockage

### Châteaux d'eau et réservoirs :

Libellé	Capacité stockage	Télé-surveillance	Commune
Réservoir d'Agen Barleté	2500 m <sup>3</sup>	Oui	AGEN
Réservoir d'Agen Jaurès CTM	2000 m <sup>3</sup>	Oui	AGEN
Réservoir Astaffort Le Gres cuve	200 m <sup>3</sup>	Oui	ASTAFFORT
Réservoir d'Aubiach Aurion	300 m <sup>3</sup>	Non	AUBIACH
Réservoir d'Aubiach Prentigarde	300 m <sup>3</sup>	Oui	AUBIACH
Réservoir de Bajamont Serres	150 m <sup>3</sup>	Oui	BAJAMONT
Réservoir Bon Encontre Lalande	500 m <sup>3</sup>	Non	BON-ENCONTRE
Réservoir de Bon Encontre Darel cuve extérieure	300 m <sup>3</sup>	Oui	BON-ENCONTRE
Réservoir de Bon Encontre Darel cuve intérieure	300 m <sup>3</sup>	Oui	BON-ENCONTRE
Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	900 m <sup>3</sup>	Oui	BON-ENCONTRE
Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	400 m <sup>3</sup>	Oui	CASTELCULIER
Réservoir de Castelculier la Souque	200 m <sup>3</sup>	Oui	CASTELCULIER
Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village N°2	250 m <sup>3</sup>	Oui	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village Service N°1	250 m <sup>3</sup>	Oui	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	200 m <sup>3</sup>	Oui	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	600 m <sup>3</sup>	Oui	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir Estillac le Buscon ancienne cuve	1000 m <sup>3</sup>	Oui	ESTILLAC
Réservoir Estillac le Buscon nouvelle cuve	600 m <sup>3</sup>	Oui	ESTILLAC
Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon Cuve 1	100 m <sup>3</sup>	Oui	FALS
Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon Cuve 2	100 m <sup>3</sup>	Oui	FALS
Réservoir de Foulayronnes Artigues	600 m <sup>3</sup>	Oui	FOULAYRONNES
Réservoir de Foulayronnes Corne Allée Nostradamus	100 m <sup>3</sup>	Oui	FOULAYRONNES
Réservoir de Foulayronnes Tuquet	1000 m <sup>3</sup>	Oui	FOULAYRONNES
Réservoir de Laplume	1100 m <sup>3</sup>	Oui	LAPLUME
Réservoir de Layrac Goulens	200 m <sup>3</sup>	Oui	LAYRAC
Réservoir de Layrac Mazerès Cuve 1	300 m <sup>3</sup>	Oui	LAYRAC
Réservoir de Layrac Mazerès Cuve 2	300 m <sup>3</sup>	Oui	LAYRAC
Réservoir de Layrac Sempot	150 m <sup>3</sup>	Non	LAYRAC
Réservoir St Caprais de l'Herme la Cabane	150 m <sup>3</sup>	Oui	SAINT-CAPRAIS-DE-LERM
Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	250 m <sup>3</sup>	Oui	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS
Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin	500 m <sup>3</sup>	Oui	SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN
Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	200 m <sup>3</sup>	Oui	SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC

## Installations de surpression

Désignation	Commune	Année de mise en service	Débit nominal	Télésurveillance	Groupe électrogène	Description
Reprise d'Agen Gaillard	AGEN	1984	70 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise d'Agen Lalande Couyba	AGEN	1963	50 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise d'Astaffort village	ASTAFFORT	1974	17 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	BON-ENCONTRE	1972	10 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	BON-ENCONTRE	1967	90 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	BON-ENCONTRE	1966	180 m3/h	Oui	Non	Reprise
Surpresseur de Bon-Encontre Lalux	BON-ENCONTRE	1991	10 m3/h	Oui	Non	Surpresseur
Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	CASTELCULIER	1985	14 m3/h	Oui	Non	Surpresseur
Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	FALS	1981	18 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise Foulayronnes Corne	FOULAYRONNES	2001	24 m3/h	Oui	Non	Reprise
Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	FOULAYRONNES	2001	40 m3/h	Oui	Non	Surpresseur
Reprise de Layrac Belloc	LAYRAC	1974	35 m3/h	Oui	Non	Reprise
Surpresseur de Layrac Mazeres	LAYRAC	1958	30 m3/h	Oui	Non	Surpresseur
Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	LE PASSAGE	1990	25 m3/h	Oui	Non	Surpresseur
Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	PONT-DU-CASSE	1970	50 m3/h	Oui	Non	Reprise
Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	1971	120 m3/h	Oui	Non	Reprise
Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	1993	80 m3/h	Oui	Non	Surpresseur
Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	SERIGNAC-SUR-GARONNE	1955	10 m3/h	Oui	Non	Surpresseur





## **Le réseau**

Le réseau se constitue des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière générale gravitaire ou sous pression, l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage etc.) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué d'équipements hydrauliques, de conduites de transport et de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

## **Les équipements de réseau**

Type équipement	Nombre
Boite à boues	47
Borne fontaine	3
Bouche de lavage	30
Défense incendie	1205
Régulateur / Réducteur	177
Vanne / Robinet	14629
Ventouse	535
Vidange / Purge	1216



## Les compteurs

Diamètre Age	<=15mm	20mm	25mm	30mm	40mm	50mm	>50mm	Total
1	3 242	0	0	5	16	1	21	3285
2	22053	5	0	0	0	0	42	22100
3	19626	538	0	155	67	7	23	20416
4	201	9	0	2	4	0	3	219
5	479	10	0	2	3	0	3	497
6	564	7	0	7	6	0	3	587
7	489	5	0	2	3	0	4	503
8	400	2	0	2	0	0	2	406
9	114	2	0	14	21	0	9	160
10	173	3	0	1	4	0	3	184
11	206	12	1	2	4	0	8	233
12	193	13	0	10	7	0	7	230
13	438	8	0	8	3	0	4	461
14	402	6	0	2	1	0	1	412
15	221	8	1	4	1	0	0	235
16	121	8	0	10	0	0	4	143
17	142	4	0	7	1	0	1	155
18	125	4	0	13	6	0	1	149
19	158	6	0	6	1	0	1	172
20	118	2	0	3	0	0	0	123
21	120	4	0	2	1	0	0	127
22	97	4	0	7	0	0	1	109
>22	730	14	0	27	8	0	7	786
<b>Total</b>	<b>47215</b>	<b>674</b>	<b>2</b>	<b>291</b>	<b>157</b>	<b>8</b>	<b>148</b>	<b>48495</b>



12.

## LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur de  
nos préoccupations*

## LA GESTION CLIENTELE

### Les branchements par commune :

	2019	2020	2021	Evolution
AGEN	17 012	17 245	17 457	1,2%
ASTAFFORT	1 009	1 019	1 030	1,1%
AUBIAC	484	494	501	1,4%
BAJAMONT	432	446	437	-2%
BOE	2 733	2 766	2 784	0,7%
BON-ENCOTRE	3 181	3 207	3 224	0,5%
BRAX	922	935	953	1,9%
CASTELCULIER	1 146	1 152	1 164	1%
CAUDECOSTE	530	535	537	0,4%
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	1 370	1 383	1 380	-0,2%
CUQ	139	139	141	1,4%
ESTILLAC	1 123	1 174	1 237	5,4%
FALS	170	172	174	1,2%
FOULAYRONNES	2 573	2 627	2 649	0,8%
LAFOX	431	435	444	2,1%
LAPLUME	678	686	696	1,5%
LAYRAC	1 858	1 872	1 910	2%
LE PASSAGE	4 552	4 716	4 732	0,3%
MARMONT- PACHAS	79	81	82	1,2%
MOIRAX	583	577	581	0,7%
PONT-DU-CASSE	1 934	1 971	2 044	3,7%
ROQUEFORT	957	963	979	1,7%
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	299	305	310	1,6%
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	693	710	727	2,4%
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	639	654	660	0,9%
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	180	181	182	0,6%
SAINT-PIERRE- DE-CLAIRAC	382	385	390	1,3%
SAINT-SIXTE	168	169	173	2,4%
SAUVAGNAS	236	236	239	1,3%
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	189	189	188	-0,5%
SERIGNAC-SUR- GARONNE	537	539	552	2,4%
<b>Total</b>	<b>47 219</b>	<b>47 963</b>	<b>48 557</b>	<b>1,24%</b>

L'évolution négative du nombre de branchement sur certaines communes s'explique par le recalage suite à la géolocalisation des compteurs.



## Les clients par commune :

	2019	2020	2021	Evolution
AGEN	16 934	16 916	17 125	1,2%
ASTAFFORT	1 009	1 008	1 020	1,2%
AUBIAC	483	491	496	1%
BAJAMONT	424	432	432	0%
BOE	2 721	2 722	2 740	0,7%
BON-ENCOTRE	3 173	3 169	3 190	0,7%
BRAX	920	924	941	1,8%
CASTELCULIER	1 146	1 137	1 147	0,9%
CAUDECOSTE	529	527	527	0%
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	1 340	1 356	1 356	0%
CUQ	138	137	139	1,5%
ESTILLAC	1 116	1 158	1 219	5,3%
FALS	170	172	174	1,2%
FOULAYRONNES	2 545	2 577	2 622	1,7%
LAFOX	430	429	438	2,1%
LAPLUME	678	679	688	1,3%
LAYRAC	1 856	1 848	1 882	1,8%
LE PASSAGE	4 540	4 630	4 656	0,6%
MARMONT- PACHAS	79	81	82	1,2%
MOIRAX	583	575	580	0,9%
PONT-DU-CASSE	1 932	1 934	2 018	4,3%
ROQUEFORT	956	956	971	1,6%
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	292	299	302	1%
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	691	700	717	2,4%
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	630	642	649	1,1%
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	180	180	179	-0,6%
SAINT-PIERRE- DE-CLAIRAC	375	381	385	1%
SAINT-SIXTE	168	166	170	2,4%
SAUVAGNAS	232	232	234	0,9%
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	189	187	186	-0,5%
SERIGNAC-SUR- GARONNE	535	528	541	2,5%
<b>Total</b>	<b>46 994</b>	<b>47 173</b>	<b>47 806</b>	<b>1,34%</b>



## Les volumes par commune :

	2019	2020	2021	Evolution
AGEN	1 431 116	1 852 570	1 768 666	-4,5%
ASTAFFORT	71 410	107 105	99 769	-6,8%
AUBIAC	41 205	58 877	59 524	1,1%
BAJAMONT	48 470	57 348	54 872	-4,3%
BOE	210 605	352 986	340 633	-3,5%
BON-ENCOTRE	243 353	384 402	368 428	-4,2%
BRAX	57 766	89 919	87 988	-2,1%
CASTELCULIER	82 624	123 487	125 151	1,3%
CAUDECOSTE	27 036	56 074	47 311	-15,6%
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	104 734	155 882	151 816	-2,6%
CUQ	10 142	18 174	15 002	-17,5%
ESTILLAC	321 015	552 711	575 068	4%
FALS	13 282	22 162	19 991	-9,8%
FOULAYRONNES	205 260	267 782	255 729	-4,5%
LAFOX	33 908	50 355	51 695	2,7%
LAPLUME	59 092	72 394	75 333	4,1%
LAYRAC	136 858	202 826	194 867	-3,9%
LE PASSAGE	333 862	488 143	501 536	2,7%
MARMONT- PACHAS	5 976	11 662	10 567	-9,4%
MOIRAX	43 532	64 851	66 277	2,2%
PONT-DU-CASSE	137 029	206 013	194 499	-5,6%
ROQUEFORT	114 654	120 771	123 478	2,2%
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	22 070	36 921	34 519	-6,5%
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	53 871	91 523	98 195	7,3%
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	52 264	74 374	69 421	-6,7%
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	9 403	20 339	27 845	36,9%
SAINT-PIERRE- DE-CLAIRAC	30 128	49 856	42 850	-14,1%
SAINT-SIXTE	6 977	16 508	15 626	-5,3%
SAUVAGNAS	19 997	28 870	26 998	-6,5%
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	10 659	17 437	15 798	-9,4%
SERIGNAC-SUR- GARONNE	34 234	54 120	47 642	-12%
<b>Total</b>	<b>3 972 532</b>	<b>5 706 442</b>	<b>5 567 094</b>	<b>-2,44%</b>

Dans le calcul du rendement de réseau, en application du décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Cependant pour être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs, les volumes présentés ci-dessus sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève.



Les volumes par commune ramenés sur 365 jours :

	2019	2020	2021	Evolution
<b>AGEN</b>	1 852 331	1 760 906	1 788 263	1,6%
<b>ASTAFFORT</b>	92 428	101 806	100 874	-0,9%
<b>AUBIAC</b>	53 333	55 964	60 184	7,5%
<b>BAJAMONT</b>	62 736	54 510	55 480	1,8%
<b>BOE</b>	272 592	335 521	344 407	2,6%
<b>BON-ENCOTRE</b>	314 978	365 382	372 510	2%
<b>BRAX</b>	74 768	85 470	88 963	4,1%
<b>CASTELCULIER</b>	106 942	117 377	126 538	7,8%
<b>CAUDECOSTE</b>	34 993	53 300	47 835	-10,3%
<b>COLAYRAC-SAINT-CIRQ</b>	135 560	148 169	153 498	3,6%
<b>CUQ</b>	13 127	17 275	15 168	-12,2%
<b>ESTILLAC</b>	415 498	525 363	581 440	10,7%
<b>FALS</b>	17 191	21 065	20 213	-4%
<b>FOULAYRONNES</b>	265 673	254 532	258 563	1,6%
<b>LAFOX</b>	43 888	47 863	52 268	9,2%
<b>LAPLUME</b>	76 484	68 812	76 168	10,7%
<b>LAYRAC</b>	177 139	192 790	197 026	2,2%
<b>LE PASSAGE</b>	432 126	463 990	507 093	9,3%
<b>MARMONT-PACHAS</b>	7 735	11 085	10 684	-3,6%
<b>MOIRAX</b>	56 345	61 642	67 011	8,7%
<b>PONT-DU-CASSE</b>	177 360	195 820	196 654	0,4%
<b>ROQUEFORT</b>	148 400	114 795	124 846	8,8%
<b>SAINT-CAPRAIS-DE-LERM</b>	28 566	35 094	34 901	-0,5%
<b>SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS</b>	69 727	86 995	99 283	14,1%
<b>SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN</b>	67 647	70 694	70 190	-0,7%
<b>SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME</b>	12 171	19 333	28 154	45,6%
<b>SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC</b>	38 995	47 389	43 325	-8,6%
<b>SAINT-SIXTE</b>	9 031	15 691	15 799	0,7%
<b>SAUVAGNAS</b>	25 883	27 442	27 297	-0,5%
<b>SAUVETERRE-SAINT-DENIS</b>	13 796	16 574	15 973	-3,6%
<b>SERIGNAC-SUR-GARONNE</b>	44 310	51 442	48 170	-6,4%
<b>Total</b>	<b>5 141 752</b>	<b>5 424 092</b>	<b>5 628 779</b>	<b>3,77%</b>

Les fortes hausses constatées sont principalement liées à des dégrèvements pour fuite après compteurs.



## Caractéristiques des consommations hors VEG

Commune	Nb branchements sans consommation	Nb branchements avec consommation
AGEN	987	16470
ASTAFFORT	46	984
AUBIAC	10	491
BAJAMONT	13	424
BOE	99	2685
BON-ENCONTRE	95	3129
BRAX	37	916
CASTELCULIER	51	1113
CAUDECOSTE	23	514
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	66	1314
CUQ	10	131
ESTILLAC	76	1161
FALS	6	168
FOULAYRONNES	92	2557
LAFOX	22	422
LAPLUME	27	669
LAYRAC	59	1851
MARMONT-PACHAS	8	74
MOIRAX	19	562
LE PASSAGE	146	4586
PONT-DU-CASSE	69	1975
ROQUEFORT	33	946
SAINT-CAPRAIS-DE-LERM	17	293
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	35	692
SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN	40	620
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME	12	170
SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC	22	368
SAINT-SIXTE	8	165
SAUVAGNAS	15	224
SAUVETERRE-SAINT-DENIS	13	175
SERIGNAC-SUR-GARONNE	29	523
<b>Total</b>	<b>2185</b>	<b>46372</b>

■ Nb branchements sans consommation      ■ Nb branchements avec consommation





## Les consommations par tranche

### *Les branchements par tranche*

Commune	2021	Particuliers et autres			Communaux
		Dont < 200 m <sup>3</sup> / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 2)	Dont > 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 3)	Communaux
AGEN	17 457	16 270	940	17	230
ASTAFFORT	1 030	958	51	0	21
AUBIAC	501	444	47	0	10
BAJAMONT	437	378	47	0	12
BOE	2 784	2 586	143	2	53
BON-ENCOTRE	3 224	3 022	161	2	39
BRAX	953	885	51	0	17
CASTELCULIER	1 164	1 066	74	1	23
CAUDECOSTE	537	491	31	0	15
COLAYRAC-SAINT- CIRQ	1 380	1 236	117	1	26
CUQ	141	121	16	0	4
ESTILLAC	1 237	1 127	83	8	19
FALS	174	151	17	0	6
FOULAYRONNES	2 649	2 453	164	0	32
LAFIX	444	399	33	0	12
LAPLUME	696	623	58	0	15
LAYRAC	1 910	1 733	144	1	32
LE PASSAGE	4 732	4 503	153	4	72
MARMONT- PACHAS	82	67	12	0	3
MOIRAX	581	512	58	0	11
PONT-DU-CASSE	2 044	1 887	122	0	35
ROQUEFORT	979	921	44	2	12
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	310	270	30	0	10
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	727	619	90	1	17
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	660	586	59	0	15
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	182	162	13	1	6
SAINT-PIERRE-DE- CLAIRAC	390	337	42	0	11
SAINT-SIXTE	173	158	7	0	8
SAUVAGNAS	239	198	35	0	6
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	188	170	10	0	8
SERIGNAC-SUR- GARONNE	552	513	20	0	19
Repartition (%)	-	92,36	5,91	0,08	1,65
<b>Total</b>	<b>48 557</b>	<b>44 846</b>	<b>2 872</b>	<b>40</b>	<b>799</b>



**Les volumes consommés par tranche**

Commune	2021	Particuliers et autres			Communaux
		Dont < 200 m <sup>3</sup> / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 2)	Dont > 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 3)	Communaux
AGEN	1 768 666	954 659	544 990	203 207	65 810
ASTAFFORT	99 769	65 465	23 565	0	10 739
AUBIAC	59 524	40 718	17 119	0	1 687
BAJAMONT	54 872	33 629	16 643	0	4 600
BOE	340 633	185 096	96 594	28 998	29 945
BON-ENCOTRE	368 428	229 448	72 325	57 272	9 383
BRAX	87 988	71 099	14 353	0	2 536
CASTELCULIER	125 151	81 456	32 524	9 162	2 009
CAUDECOSTE	47 311	34 858	11 376	0	1 077
COLAYRAC-SAINT- CIRQ	151 816	94 866	47 963	6 228	2 759
CUQ	15 002	9 544	5 299	0	159
ESTILLAC	575 068	85 009	49 251	407 473	33 335
FALS	19 991	13 852	6 086	0	53
FOULAYRONNES	255 729	187 751	63 409	0	4 569
LAFOX	51 695	31 262	17 581	0	2 852
LAPLUME	75 333	47 284	26 985	0	1 064
LAYRAC	194 867	123 969	60 382	6 616	3 900
LE PASSAGE	501 536	307 243	97 883	88 165	8 245
MARMONT- PACHAS	10 567	5 635	4 863	0	69
MOIRAX	66 277	44 787	19 702	0	1 788
PONT-DU-CASSE	194 499	135 382	55 791	0	3 326
ROQUEFORT	123 478	74 437	18 436	29 520	1 085
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	34 519	23 292	10 732	0	495
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	98 195	50 990	39 603	6 272	1 330
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	69 421	48 823	18 600	0	1 998
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	27 845	13 265	4 248	9 083	1 249
SAINT-PIERRE-DE- CLAIRAC	42 850	27 054	15 694	0	102
SAINT-SIXTE	15 626	11 888	1 806	0	1 932
SAUVAGNAS	26 998	15 123	11 696	0	179
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	15 798	12 597	2 862	0	339
SERIGNAC-SUR- GARONNE	47 642	37 700	6 610	0	3 332
<b>Total de la collectivité</b>	<b>5 567 094</b>	<b>3 098 181</b>	<b>1 414 971</b>	<b>851 996</b>	<b>201 946</b>
<b>Consommation moyenne par TYPE de branchement</b>	<b>114,65</b>	<b>69,08</b>	<b>492,68</b>	<b>21 299,9</b>	<b>252,75</b>





Le détail des abonnés consommant plus de 6 000m<sup>3</sup>/an

Commune	Client	2020	2021	Evolution
AGEN	AGEN HABITAT	20	12 693	63365%
	AGGLOMERATION D AGEN	20 745	16 528	-20,3%
	CENTRE HOSPI.AGEN-NERA	25 228	22 623	-10,3%
	CENTRE HOSPI.AGEN-NERA 1	10 689	9 758	-8,7%
	CHS LA CANDELIE	29 037	29 680	2,2%
	CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE	20 254	20 586	1,6%
	COLONEL CDT LE 48E RT ENG. 2400095045	3 848	17 068	343,6%
	ENAP	20 012	9 659	-51,7%
	LEGION GENDARM AQUIT	8 375	6 414	-23,4%
	MAISON D ARRET	14 776	14 448	-2,2%
	MAISON D ARRET 1	8 159	7 139	-12,5%
	ORPEA SA	5 577	7 905	41,7%
	SCD LE CLOS DE DIANE LOFT ONE	6 700	9 894	47,7%
	SCI DOMAINE D AQUITAINE	5 770	6 216	7,7%
	SDC LES CHEMINS DE ST JACQUES	8 169	7 835	-4,1%
	SDC LES JARDINS	7 031	7 621	8,4%
SEAT DSN	3 577	6 805	90,2%	
TERRASSES DES CARMES	6 307	6 863	8,8%	
ASTAFFORT	EAU DE GARONNE	10	6 963	69530%
BOE	EAU DE GARONNE	520	19 828	3713,1%
	L ET L ALIZE SAS	22 980	20 019	-12,9%
	SOCIETE PORTACOMARO SCI	8 775	8 979	2,3%
BON-ENCOTRE	BIGARD SA	15 884	16 448	3,6%
	CURIA FRANCE SAS	37 324	40 824	9,4%
CASTELCULIER	A P S A	4 711	9 162	94,5%
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	BALESTIE OU LIONS GILLES ET LYDIA	11	6 228	56518,2%
ESTILLAC	BONCOLAC SA	18 681	26 685	42,8%
	CITE GOURMANDE	16 805	62 944	274,6%
	CITE GOURMANDE 1	18 664	26 094	39,8%
	EAU DE GARONNE	17 764	30 406	71,2%
	LECHEF SAS	71 344	80 162	12,4%
	MAISON BRIAU	35 465	33 693	-5%
	MERICQ	34 176	29 204	-14,5%
	SOCIETE LE SOJAMI	7 801	9 007	15,5%
	SUD N SOL AGEN	60 117	45 433	-24,4%
VEGECROC	134 350	94 251	-29,8%	
LAYRAC	IME UGECAM LAPEYRE	6 336	6 616	4,4%
LE PASSAGE	C.C.A.S.	2 625	6 328	141,1%
	FONCIA ZAMBONI SDC VILLA VERMEIL	4 232	6 015	42,1%
	SOGAD	33 727	20 841	-38,2%
	UPSA SAS	53 876	54 981	2,1%
ROQUEFORT	PARC AGEN SAS MR CHATAIN SYLVAIN	13 680	14 688	7,4%
	PARC AQUALAND	8 922	14 832	66,2%
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	FREMATO FRANCE	0	6 272	0%
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME	ASSOCIATION ADMR SUD LE JARDIN D'ALOIS	17	9 083	53329,4%
<b>Total</b>		<b>833 071</b>	<b>925 721</b>	<b>11,12%</b>

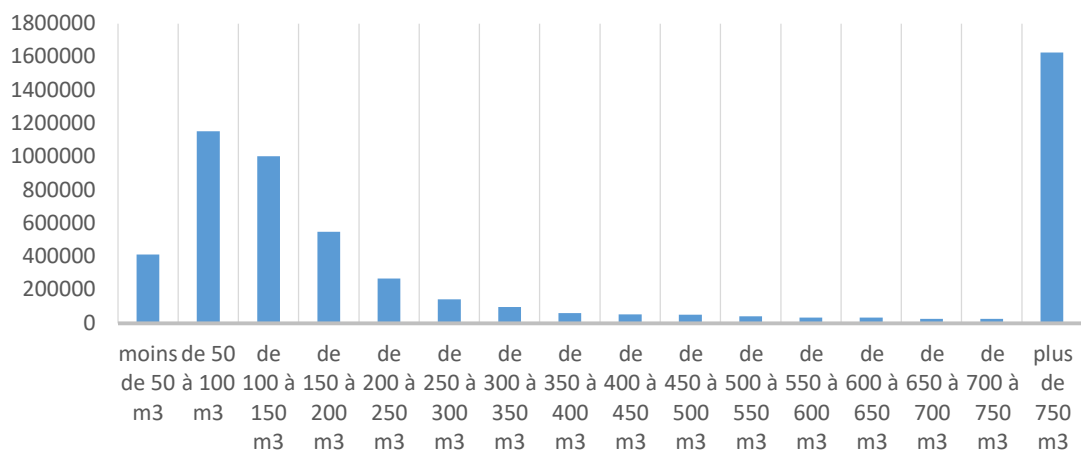


Une mise à jour du fichier clientèle a eu lieu en 2021 permettant d'expliquer les fortes hausses de certains clients notamment les bailleurs sociaux.

## **Spectre de consommations**

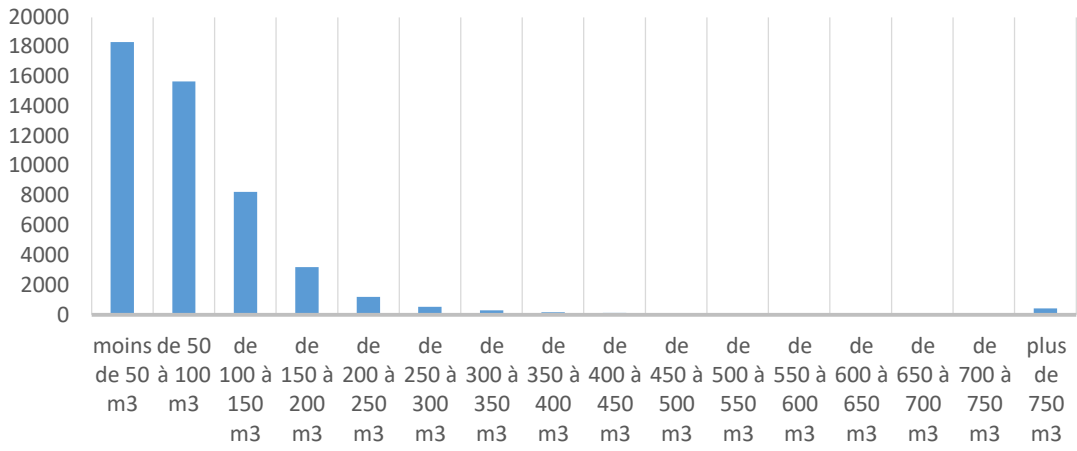
Tranche	Volume Consommé	Nombre de branchements
moins de 50 m3	411282	18333
de 50 à 100 m3	1152844	15684
de 100 à 150 m3	1002045	8250
de 150 à 200 m3	548948	3206
de 200 à 250 m3	267640	1196
de 250 à 300 m3	142250	520
de 300 à 350 m3	96788	298
de 350 à 400 m3	59842	160
de 400 à 450 m3	51981	122
de 450 à 500 m3	49684	105
de 500 à 550 m3	40215	77
de 550 à 600 m3	32765	57
de 600 à 650 m3	32941	53
de 650 à 700 m3	24943	37
de 700 à 750 m3	26086	36
plus de 750 m3	1626840	423

## **Répartition des consommations par tranche**





## Répartition du nombre de branchement par tranche





# LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>

Vos Contacts :

Accueil : 97 Boulevard du Président CARNOT  
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 40 96 21  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

[www.eaudegaronne.fr](http://www.eaudegaronne.fr)

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2021

Courrier : TSA 22022  
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

60

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT  
\*\*\*\*\*

Distribution de l'eau :

**AGGLOMERATION D'AGEN**

**Ce document est une simulation de facture.**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Abonnement TTC	26,21 €
Consommation TTC	201,26 €
<b>Total facture TTC</b>	<b>227,47 €</b>
	<b>227,47 €</b>

soit 0,0017 €/Litre

EAU DE GARONNE SAS au capital de 300 000€ RCS AGEN 844291542 Siège Social 97 BOULEVARD DU PRÉSIDENT CARNOT 47000 AGEN TVA Intracommunautaire n° FR65 844 291 542  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**





BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
AGEN	L20AA084489A	015 mm				120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Distribution de l'eau</b>		176,01 € HT	185,69 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part AGGLO AGEN	Année 2021						6,36	5,50
Abonnement Part EAU DE GARONNE	Année 2021						18,48	5,50
Consommation Part AGGLO AGEN	Année 2021			120	0,3003	36,04		5,50
Consommation Part ETIAGE	Année 2021			120	0,0038	0,46		5,50
Consommation Part EAU DE GARONNE	Année 2021			120	0,8580	102,96		5,50
Consommation part Bassin de prélèvement - Adour-Garonne	Année 2021			120	0,0976	11,71		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Lutte Pollution - Adour-Garonne AGEN			120	0,3300	39,60		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>227,47 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 215,61 €  
TVA sur les débits : 11,86 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.



Vos Contacts :

Accueil : 97 Boulevard du Président CARNOT  
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 40 96 21  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2022

Courrier : TSA 22022  
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

60

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT  
\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

Distribution de l'eau :

**AGGLOMERATION D'AGEN**

**Ce document est une simulation de facture.**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	26,99 €
Consommation TTC	223,95 €
<b>Total facture TTC</b>	<b>250,94 €</b>
	<b>250,94 €</b>

soit 0,0019 €/Litre

EAU DE GARONNE SAS au capital de 300 000€ RCS AGEN 844291542 Siège Social 97 BOULEVARD DU PRÉSIDENT CARNOT 47000 AGEN TVA Intracommunautaire n° FR65 844 291 542  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 36 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de la cas échéant d'un droit de rectification ou d'effacement des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Gujan-Métairie. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**



BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
AGEN	L20AA084489A	015 mm				120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						<b>120</b>	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		198,26 € HT	209,16 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part AGGLO AGEN		Année 2022						6,44	5,50
Abonnement Part EAU DE GARONNE		Année 2022						19,15	5,50
Consommation Part AGGLO AGEN		Année 2022			120	0,3890	46,68		5,50
Consommation Part ETIAGE		Année 2022			120	0,0039	0,47		5,50
Consommation Part EAU DE GARONNE		Année 2022			120	0,9484	113,81		5,50
Consommation part Bassin de prélèvement - Adour-Garonne 420110011-AGGLOMERATION D'AGEN Eau Potable		Année 2022			120	0,0976	11,71		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Lutte Pollution - Adour-Garonne AGEN			120	0,3300	39,60		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>250,94 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 237,86 €  
TVA sur les débits : 13,08 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

# NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M<sup>3</sup>

## Note de calcul de révision du prix

Date : 23/04/2022

<b>EAU DE GARONNE</b>	<b>Partenaire : AGGLOMERATION D'AGEN</b>	
	<b>Référence contrat : 470100/11</b>	
<b>Produit : Eau Potable</b>	<b>Type de contrat : Affermage</b>	<b>Type d'encaissement : Société</b>
<b>Part EAU DE GARONNE</b>		
Prix (HT) à compter du 01/01/2022 Devisé : Euro		Redevance : Abonnement - Part EAU DE GARONNE Date d'actualisation : 26/11/2021
<b>CRITERES TARIFAIRES</b>		
4701- Général/Progressif : (T.Général);(T.Progressif)		

### 4701- Général/Progressif T.Général

n.r. = non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	19,15							

### 4701- Général/Progressif T.Progressif

n.r. = non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	3440,08							

Date : 23/04/2022

<b>SAUR</b>	<b>Partenaire : AGGLOMERATION D'AGEN</b>	
	<b>Référence contrat : 470100/01</b>	
<b>Produit : Eau Potable</b>	<b>Type de contrat : Affermage</b>	<b>Type d'encaissement : Société</b>
<b>Part EAU DE GARONNE</b>		
Prix (HT) à compter du 01/07/2020 Devisé : Euro		Redevance : Abonnement - Part EAU DE GARONNE Date d'actualisation : 12/05/2020
<b>CRITERES TARIFAIRES</b>		
4701- Général/Progressif : (T.Général);(T.Progressif)		

### 4701- Général/Progressif T.Général

n.r. = non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	n.r.							

### 4701- Général/Progressif T.Progressif

n.r. = non assujetti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	n.r.							

Date : 23/04/2022

<b>EAU DE GARONNE</b>	<b>Partenaire : AGGLOMERATION D'AGEN</b>	
	<b>Référence contrat : 470100/11</b>	
<b>Produit : Eau Potable</b>	<b>Type de contrat : Affermage</b>	<b>Type d'encaissement : Société</b>
<b>Part EAU DE GARONNE</b>		
Prix (HT) à compter du 01/01/2022 Devisé : Euro		Redevance : Consommation - Part EAU DE GARONNE Date d'actualisation : 29/11/2021
<b>CRITERES TARIFAIRES</b>		
4701- Général/Progressif : (T.Général);(T.Progressif)		
Tranche ( m3/an ) définies sur le critère 4701- Général/Progressif		

n.r. = non assujetti à la redevance

4701- Général/Progressif	Tranches							
	[ 1 , 120 ]		121 - Maximum					
T.Général	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	0,9484	n.r.	1,2330	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.

n.r. = non assujetti à la redevance

4701- Général/Progressif	Tranches							
	[ 1 , 120000 ]		120001 - Maximum					
T.Progressif	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
	1,2687	n.r.	1,2948	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.





13.

BILAN DE L'ACTIVITE  
DE CETTE ANNEE  
*Un regard sur notre activité*



## LES VOLUMES D'EAU

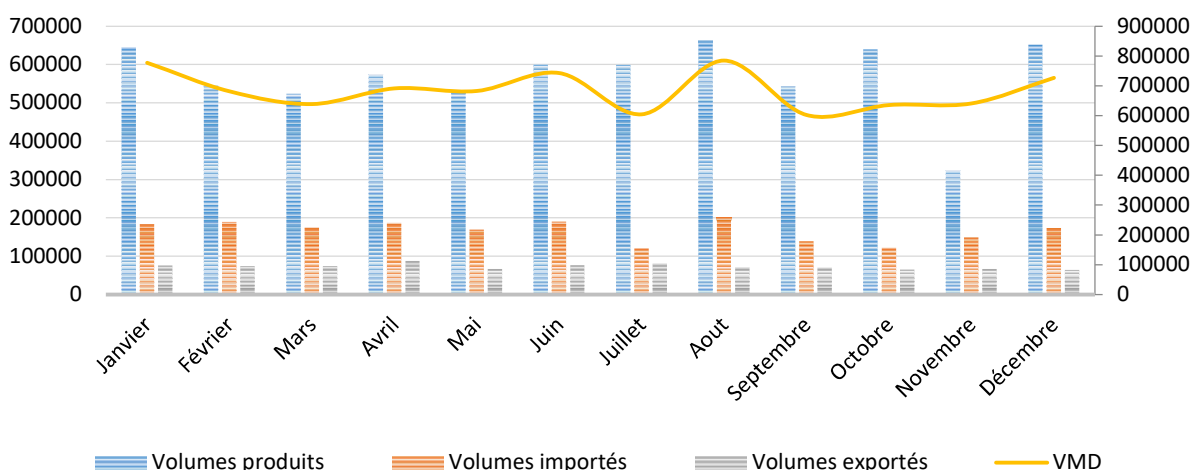
Les données présentées ci-dessous sont exprimées sur des années calendaires, comme l'indiquent les tableaux de détails mensuels.

Volume mis en distribution = Volume produit + Volume importé – Volume exporté

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 067 442	7 087 515	-12,1%
Volume importé	2 366 610	2 217 973	2 002 060	-9,7%
Volume exporté	1 072 976	966 579	873 831	-9,6%
Volume mis en distribution	8 966 899	9 318 836	8 215 744	-11,8%

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Janvier	602 389	719 975	778 154	8,1%
Février	786 636	950 509	681 955	-28,3%
Mars	708 980	825 080	639 563	-22,5%
Avril	750 428	704 205	691 682	-1,8%
Mai	725 660	708 436	683 401	-3,5%
Juin	784 149	723 990	743 713	2,7%
Juillet	855 457	766 249	605 360	-21%
Aout	746 083	794 177	784 861	-1,2%
Septembre	779 299	835 013	602 320	-27,9%
Octobre	771 209	800 192	636 458	-20,5%
Novembre	797 040	750 949	641 361	-14,6%
Décembre	659 569	740 062	726 916	-1,8%
<b>Total</b>	<b>8 966 899</b>	<b>9 318 837</b>	<b>8 215 744</b>	<b>-11,84%</b>

### Représentation graphique des volumes mensuels sur l'année de l'exercice



Pour le calcul des indicateurs ci-dessous, les volumes utilisés sont extrapolés sur la période de relève puis ramenés sur 365j afin de se conformer au décret n°2007-675 et arrêté du 2 mai 2007 des indicateurs du maire.



## Les volumes prélevés mensuels par ressource

### **Forage d'Agen Lalande - Comptage forage Lalande (4701EX255)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	3 600	0	0	0	0	0	0	0	636	4 236
2021	0	0	0	0	0	0	0	105	100	100	100	100	505

### **Forage de Brax Borde de Revignan - Comptage forage de Brax (4701EX252)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	22 168	66 504	0	44 340	133 012
2021	47 038	47 038	83 681	50 000	60 000	50 000	60 000	70 145	52	50	50	0	468 054

### **Station d'Agen Lacapelette - Comptage Eau Brute Lacapelette (4701EX260)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	294 320	395 032	364 348	322 190	333 445	359 975	345 390	371 640	384 700	396 230	317 460	327 307	4 212 037
2021	345 240	278 996	276 440	280 273	316 776	333 286	220 542	331 155	203 000	229 512	274 110	277 364	3 366 694

### **Station d'Agen Rouquet - Comptage forage 1 Rouquet (4701EX258)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	122 500	129 850	157 700	0	17	0	0	0	0	410 067
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### **Station d'Agen Rouquet - Comptage forage 2 Rouquet (4701EX259)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	2 812	13 320	0	0	15	0	0	0	0	16 147
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### **Station d'Agen Rouquet - Comptage prise d'eau Le Rouquet (4701EX267)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	221 960	312 099	236 189	46 850	0	0	169 947	170 600	186 025	347 086	199 229	209 706	2 099 691
2021	205 201	119 021	132 513	167 074	150 118	161 669	146 472	135 000	164 861	141 722	132 978	129 502	1 786 131

### **Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros - Comptage forage Serignac (4701EX261)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	77 238	81 245	75 035	55 057	63 015	71 928	75 120	91 967	76 620	63 420	64 865	59 665	855 175
2021	67 188	67 239	58 995	68 692	62 657	78 962	67 435	75 069	78 884	69 229	64 486	66 085	824 921

### **Station du Passage Sivoizac (ancienne) - Comptage Sivoizac pompage Garonne (4701EX251)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	105 315	117 287	110 020	106 170	100 870	115 469	129 718	120 193	114 459	102 935	120 463	117 827	1 360 726
2021	120 402	105 536	93 272	111 460	118 431	105 255	117 487	111 000	111 000	111 000	130 168	123 763	1 358 774



## Les volumes produits mensuels par ressource

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Selon les cas, ce volume est donc celui qui est comptabilisé :

- ⇒ En sortie d'usine de traitement,
- ⇒ Ou en sortie de station de pompage si simple désinfection,
- ⇒ Ou en sortie de réservoir si alimentation gravitaire avec simple désinfection.

Ce volume peut donc être différent de celui qui est prélevé dans le milieu naturel.

### **Station d'Agén Lacapelette - Comptage départ Le Passage (4701PT262)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	57 065	73 248	65 076	66 713	66 164	72 447	67 743	69 997	76 991	77 992	63 481	63 617	820 534
2021	69 206	55 408	56 023	60 415	66 139	59 399	57 072	61 748	36 671	89 242	52 443	54 016	717 782

### **Station d'Agén Lacapelette - Comptage Prod Lacapelette (Eau traitée) (4701PT268)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	210 163	294 887	280 918	238 562	247 804	262 528	250 238	275 460	284 220	298 580	239 250	247 994	3 130 604
2021	261 506	211 992	214 260	213 298	211 370	253 890	209 048	288 092	186 282	210 791	210 000	270 345	2 740 874

### **Station d'Agén Rouquet - Compteur Prod Rouquet (4701PT269)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	-	-	-	-	139 512	106 411	145 031	147 173	168 088	146 399	158 292	144 410	1 155 316
2021	164 146	136 540	124 828	149 298	133 211	143 130	125 215	129 486	131 278	109 750	114 087	114 734	1 575 703

### **Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros - Comptage prod Serignac (4701PT266)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	76 466	80 433	74 285	54 506	62 385	71 209	74 369	91 047	75 854	62 786	64 216	59 068	846 623
2021	66 516	66 567	58 405	68 005	62 030	78 172	66 761	74 318	78 095	68 537	63 841	65 424	816 672

### **Station du Passage Sivoizac - Comptage Prod Sivoizac (4701PT253)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	95 837	106 731	100 118	96 615	91 792	105 077	118 043	109 376	104 158	93 671	109 621	107 223	1 238 261
2021	109 566	96 038	84 878	101 429	107 772	95 782	106 913	101 010	101 010	101 010	118 453	112 624	1 236 484





## **Les volumes importés mensuels par ressource : UD SERIGNAC**

Volume acheté en gros à un autre service y compris à titre provisoire ou de secours. Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé. Si la fourniture se fait dans le cadre d'une adhésion entre collectivités, le volume fourni doit être tout de même être comptabilisé comme importé.

### **Comptage LAPLUME AE La Clede de Moncaut (4701AE400) - 4701AE400 (Laplume) : compteur Brana**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	1 478	1 378	1 293	1 406	2 070	2 014	870	2 684	1 826	1 210	2 265	1 000	19 494
2021	1 249	1 749	1 427	1 400	1 562	1 609	1 240	3 836	1 149	1 296	1 200	1 200	18 917

### **Comptage LAPLUME D7 AE Moles de Moncaut (4701AE240) - 4701AE240 (Laplume) : compteur Molle Moncaut**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	49 299	45 030	41 519	44 758	43 277	50 229	45 011	45 011	53 648	46 824	39 770	40 576	544 952
2021	43 331	44 180	45 000	37 017	36 132	60 452	13 348	86 525	30 000	22 762	43 294	56 310	518 351

### **Comptage MARMONT AE Brun de Lamontjoie (4701AE229) - 4701AE229 (Marmont Pachas) : compteur Brun**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	13 021	10 792	7 953	9 909	2 203	6 853	4 737	7 451	5 975	6 069	6 000	6 000	86 963
2021	1 865	1 865	6 398	4 086	3 714	4 259	4 242	0	0	3 544	4 923	4 717	39 613

### **Comptage MARMONT AE de Lamontjoie (4701AE231) - 4701AE231 (Marmont Pachas) : compteur Lanauze**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	297	264	278	427	228	343	276	288	822	698	474	824	5 219
2021	709	486	500	1 076	587	533	444	400	300	42	470	248	5 795

### **Comptage SERIGNAC AE La Tuque de MONTAGNAC (4701AE402) - 4701AE402 (Sérignac) : compteur La Tuque**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	37	17	22	21	52	42	72	48	111	41	35	36	534
2021	45	31	30	89	63	96	75	70	30	30	81	6	646

### **Comptage SERIGNAC AE Prunus de MONTESQUIEU (4701AE401) - 4701AE401 (Sérignac) : compteur rue des prunus**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	55	40	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	101
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### **Comptage STE COLOMBE AE de MONCAUT Id Blanquet (4701AE403) - 4701AE403 (Ste Colombe) : compteur Blanquet**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	63	58	52	57	95	90	156	11	0	0	0	0	582
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



**Comptage STE COLOMBE AE Meynard de Moncaut (4701AE241) - 4701AE241 (Ste Colombe) : compteur Bois noir**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	254	266	244	484	246	475	536	501	452	144	16	16	3 634
2021	9	9	0	320	331	3 696	2 183	84	54	14	0	0	6 700

**Comptage STE COLOMBE AE Peyras de Moncaut (4701AE242) - 4701AE242 (Ste Colombe) : compteur Perras**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	248	201	200	208	356	425	458	562	379	242	210	187	3 676
2021	241	216	243	347	267	381	400	408	388	317	248	225	3 681

**Les volumes importés mensuels par ressource : UD SIVOIZAC**

**Comptage SERIGNAC AE de BRUCH (4701AE113) - 4701AE152 (AE Bruch) : compteur Bâtiment**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	41 838	26 363	23 140	42 020	17 726	27 234	35 142	48 820	48 830	33 129	20 921	28 030	393 193
2021	33 460	39 930	36 260	37 320	29 110	13 210	0	0	0	0	2 589	0	191 879

**Comptage ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245) - ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	12	9	11	11	32	27	35	31	129	67	40	26	430
2021	19	- 35	21	21	19	37	36	30	128	20	20	50	366

**Les volumes importés mensuels par ressource : UD ST JULIEN**

**Comptage CLERMONT-DESSOUS VE Clermont Dessous Jolie Cœur (4754VE195) - SAUR vers EDG - Clermont Dessous Jolie Coeur (4754VE195)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	252	231	239	298	288	222	214	877	543	537	417	278	4 396
2021	219	125	49	84	227	168	128	128	137	102	101	110	1 578

**Comptage VE MADAILLAN ST Julien (4754VE198) - SAUR vers EDG - Madaillan Saint Julien (4754VE198)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	94	109	94	122	102	161	206	134	118	91	91	98	1 420
2021	91	86	76	100	109	145	176	150	400	400	216	102	2 051





**Comptage LA CROIX-BLANCHE Madalou (4754VE196) - SAUR vers EDG - Croix Blanche Madalou (4754VE196)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Comptage LAUGNAC vers Artigues (4754VE139) LD Moulin d'arras Moulin d'arrasse - SAUR vers EDG - Laugnac vers Artigues (4754VE139)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	33 110	34 210	31 300	39 420	37 470	47 860	47 090	49 490	43 350	41 280	46 680	42 420	493 680
2021	43 900	43 880	37 170	44 130	42 830	49 560	44 480	48 140	45 040	40 440	39 940	40 510	520 020

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE Lusignan Vs Maurignac (4754VE205) - SAUR vers EDG - Lusignan Vers Maurignac (4754VE205)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	468	1 344	1 966	174	150	167	163	174	155	108	120	113	5 102
2021	130	113	102	141	108	116	117	120	111	93	89	107	1 347

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE Rouge (4754VE180) - SAUR vers EDG - Lusignan-Petit Rouge (4754VE180)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	24 260	25 190	18 130	20 620	20 150	24 630	23 670	26 850	28 150	30 190	28 650	27 250	297 740
2021	28 300	28 110	19 580	25 540	21 370	23 560	22 180	26 550	26 890	23 330	24 270	31 529	301 209

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE Rouquette (4754VE179) - SAUR vers EDG - Lusignan-Petit Rouquette (4754VE179)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	4 707	4 675	4 014	6 130	5 318	4 878	5 121	6 510	7 468	8 375	7 501	7 511	72 208
2021	5 281	3 944	4 850	6 018	5 259	4 810	4 407	4 685	4 470	3 534	4 158	3 940	55 356

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE vers Vacque (4754VE181) - SAUR vers EDG - Lusignan-Petit vers Vacque (4754VE181)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	40	40	160	55	201	1 851	411	641	283	0	0	351	4 033
2021	386	0	0	0	90	873	642	600	1 882	38	39	34	4 584

**Comptage MADAILLAN VE Madaillan Poussou (4754VE197) - SAUR vers EDG - Madaillan Poussou (4754VE197)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	10	13	10	39	24	41	58	107	53	10	12	34	411
2021	69	36	6	9	30	38	16	40	29	1	0	0	274



**Les volumes importés mensuels par ressource : UD CAUZAC**

**Comptage PUYMIROL vers St Pierre Gaillos (4754VE186) - SAUR vers EDG - Puymirol vers St Pierre Gaillos (4754VE186)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	121	117	128	327	206	241	474	393	338	291	369	225	3 230
2021	200	158	542	0	1 482	617	607	643	751	786	838	1 161	7 785

**Comptage ST-JEAN-DE-THURAC ST Jean au Cornal (4754VE191) - SAUR vers EDG - Saint Jean au Cornal (4754VE191)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	167	180	166	230	236	288	393	500	450	262	269	263	3 404
2021	264	236	221	242	216	302	240	376	329	198	245	292	3 161

**Comptage ST-JEAN-DE-THURAC ST Jean Jacquelot (4754VE190) - SAUR vers EDG - Saint Jean Jacquelot (4754VE190)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	292	212	222	316	283	384	423	679	647	322	409	473	4 662
2021	599	615	739	1 175	1 328	483	452	1 147	737	271	315	425	8 286

**Comptage ST-JEAN-DE-THURAC vers LAFOX (4754VE229) - SAUR vers EDG - St Jean de Thurac VE Lafox (4754VE229)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	2	2	2	3	2	3 453	41	46	24	19	20	1 625	5 239
2021	3	3	2	4	1 665	328	285	346	305	244	284	412	3 881

**Comptage ST-ROMAIN-LE-NOBLE Serres Piscou (4754VE193) - SAUR vers EDG - St Romain Serres Piscou (4754VE193)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	3 687	3 824	3 693	4 614	4 819	5 449	5 605	6 082	5 899	4 802	5 031	4 557	58 062
2021	4 829	4 759	4 366	5 103	4 465	4 461	7 798	6 599	5 792	5 614	6 018	7 521	67 325

**Comptage PUYMIROL Toutou (4754VE185) - SAUR vers EDG - Puymirol Toutou (4754VE185)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	1	0	5
2021	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	3







**Comptage LA SAUVETAT DE SAVERES Las Espines (4754VE182) - VE LA SAUVETAT DE SAVERES Las Espines (4754VE182)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	91	75	72	153	126	147	153	224	169	72	140	150	1 572
2021	150	112	1 588	1 429	1 305	1 404	445	389	549	568	375	531	8 845

**Comptage LA SAUVETAT-DE-SAVERES Tapet (4754VE194) - SAUR vers EDG - Sauvetat Savères Tapet (4754VE194)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	691	400	351	424	556	491	464	555	524	552	598	574	6 180
2021	412	564	136	1 709	796	907	926	955	1 089	1 356	1 410	2 010	12 270

**Comptage LAROQUE-TIMBAUT Paradis (4754VE189) - SAUR vers EDG - Laroque Paradis (4754VE189)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	15 789	16 252	15 544	16 710	13 988	15 747	16 620	20 545	17 093	14 240	15 950	15 440	193 918
2021	17 460	18 310	16 190	18 920	16 450	17 740	16 090	18 680	18 290	16 770	18 130	22 114	215 144

**Comptage LAROQUE-TIMBAUT Serbat Sud (4754VE188) - SAUR vers EDG - Laroque Serbat Sud (4754VE188)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	421	311	330	347	328	362	447	399	281	268	204	235	3 933
2021	209	149	172	255	225	296	165	295	298	232	296	401	2 993

**Comptage LAROQUE-TIMBAUT Laroque Guiral (4754VE187) - SAUR vers EDG - Laroque Guiral (4754VE187)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0





### **Les volumes exportés mensuels par ressource : UD SERIGNAC**

Volume vendu en gros ou exporté à un autre service (hors industriel) y compris à titre provisoire ou de secours. Le volume exporté est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Si la fourniture se fait dans le cadre d'une adhésion entre collectivités, le volume fourni doit être tout de même être comptabilisé comme exporté et non comme volume comptabilisé à un abonné.

Les ventes d'eau aux industriels ne sont pas des ventes d'eau en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriels.

### **Comptage LAPLUME VE (Ex Bosquet) vers Lamontjoie (4701VE230) - 4701VE230 (Laplume RD 268) : compteur Petit Pradet**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	15 202	12 904	10 516	11 067	5 780	7 862	7 192	8 395	7 317	5 946	6 222	5 995	104 398
2021	6 185	6 799	5 327	5 468	4 904	5 740	5 278	1 349	1 595	4 823	5 954	5 695	59 117

### **Comptage LAPLUME VE Barriere vers St Vincent (4701VE233) - 4701VE233 (Laplume) : compteur de Barrière**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	83	120	68	133	70	157	115	127	98	72	76	72	1 191
2021	87	86	77	99	111	116	100	93	94	76	74	69	1 082

### **Comptage LAPLUME VE Bordeneuve (4701CS154) - 4701VE154 (Laplume) : compteur de Bordeneuve**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	-	-	-	-	-	-	0	9 659	6 508	7 885	7 210	7 057	38 319
2021	6 696	6 351	5 824	6 547	6 523	7 813	6 796	8 056	8 152	7 485	7 343	5 634	83 220

### **Comptage LAPLUME VE Campas vers Moncaut Muguette 4701VE235 - 4701VE235 (Laplume RD 15) : compteur Moulin de Muguette**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	6 359	5 444	5 333	9 738	5 465	9 299	1 656	18 200	8 381	6 429	6 169	6 447	88 920
2021	7 798	7 753	7 145	8 452	7 778	9 073	7 791	9 560	8 349	6 558	7 442	6 576	94 275

### **Comptage LAPLUME VE Dounes vers Moncaut (4701VE239) - 4701VE239 (Laplume) : compteur Lias**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	710	461	512	505	917	874	745	1 153	957	773	627	663	8 897
2021	766	770	726	713	704	785	618	797	804	737	700	690	8 810



**Comptage LAPLUME VE Jourdan vers St Vincent (4701VE234) - LAPLUME VE Jourdan vers St Vincent (4701VE234)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	6 152	4 793	5 757	7 520	4 048	5 008	4 284	5 562	5 499	3 794	4 030	4 042	60 489
2021	4 794	4 563	5 073	4 722	4 549	4 752	3 927	4 849	5 010	4 105	4 378	4 434	55 156

**Comptage LAPLUME VE Mourillon vers St Vincent (4701VE232) - 4701VE232 (Laplume RD 931) : compteur Mourillon**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	0	0	672	1 453	1 602	1 510	1 176	1 081	1 136	8 630
2021	9 756	9	0	0	0	302	878	900	900	900	900	900	15 445

**Comptage LAPLUME VE Perrot vers Moncaut Pete Crabe 4701VE238 - 4701VE238 (Laplume) : compteur Pete Crabe**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	9	10	10	15	7	12	63	18	16	14	15	5	194
2021	6	7	6	9	7	9	6	10	15	4	10	10	99

**Comptage MARMONT VE Sancaze vers Lamontjoie (4701VE228) - 4701VE228 (Marmont Pachas) : compteur Sancaze**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	18	29	44	56	11	25	51	94	49	90	95	115	677
2021	113	92	78	96	68	87	97	119	75	21	30	26	902

**Comptage SERIGNAC VE Peloun vers Montagnac (4701VE244) - SERIGNAC VE Peloun vers Montagnac (4701VE244)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	0	0	0	1 041	1	0	0	0	0	0	0	0	1 042

**Comptage STE COLOMBE VE Meynard vers Moncaut (4701VE236) - 4701VE236 (Ste Colombe) : compteur de Bouchou**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	64 626	55 548	51 381	75 580	33 435	63 838	62 430	73 660	61 670	42 890	34 570	35 000	654 628
2021	40 000	47 774	50 000	60 000	42 046	47 648	55 039	45 000	45 000	40 000	40 000	40 000	552 507

**Comptage ST-CAPRAIS-DE-LERM Malbes (4701VE055) - EDG vers SAUR - St Caprais Malbes (4701VE055) : UD CAUZAC**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	19	18	19	22	21	39	32	26	10	10	10	10	236
2021	15	16	244	151	171	417	241	256	170	165	181	149	2 176



## LES INDICATEURS

### Le rendement IDM (Indicateur du maire)

$$\text{Rendement IDM} = \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}}$$

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	-11,2%
Volume acheté en gros	2 533 685	2 216 664	2 002 060	-8,8%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	-13,8%
Volume consommé autorisé	5 608 477	5 737 604	5 750 562	0,2%
Rendement IDM (%)	64,4	65,4	72,88	11,4%

### Le rendement primaire

$$\text{Rendement primaire} = \frac{V \text{ consommé}}{V \text{ volume mis en distribution}}$$

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	-11,2%
Volume acheté en gros	2 929 579	2 216 664	2 002 060	-8,8%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	-13,8%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	-10,4%
Volume consommé	5 511 000	5 607 282	5 628 779	3,8%
Rendement primaire (%)	63,3	63,6	68,51	15,8%

### Indice Linéaire de pertes

$$\text{Indice linéaire de pertes (ILP)} = \frac{V \text{ volume mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}}{\text{Linéaire de réseau} * 365j}$$

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	-11,2%
Volume acheté en gros	2 533 685	2 216 664	2 002 060	-8,8%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	-13,8%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	-10,4%
Volume consommé autorisé	5 608 477	5 737 604	5 750 562	0,2%
Linéaire du réseau	1 557	1562	1 563	0,1%
Indice linéaire de pertes (en m3/km/j)	5,62	6,34	4,32	-31,8%





### **Indice Linéaire de volume non compté**

$$\text{Indice linéaire de volume non compté (ILVNC)} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé}}{\text{Linéaire de réseau} * 365j}$$

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	-11,2%
Volume acheté en gros	2 929 579	2 216 664	2 002 060	-8,8%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	-13,8%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	-10,4%
Volume consommé	5 511 000	5 607 282	5 628 779	3,8%
Linéaire du réseau	1 557	1562	1 563	0,1%
Indice linéaire de volume non compté	5,79	6,57	4,54	-30,2%

### **Indice Linéaire de consommation**

$$\text{Indice linéaire de consommation (ILC)} = \frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume exporté}}{\text{Linéaire de réseau} * 365j}$$

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	-11,2%
Volume acheté en gros	2 533 685	2 216 664	2 002 060	-8,8%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	-13,8%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	-10,4%
Volume consommé autorisé	5 608 477	5 737 604	5 768 163	0,5%
Linéaire du réseau	1 557	1 562	1 563	0,1%
Indice linéaire de consommation (m3/km/j)	11,85	11,79	11,64	-0,8%



## LES INDICATEURS PAR UDI

	UD Cauzac	UD St Julien	UD Sérignac	UD Sivoizac	UD Rouquet Lacapelette	Agglo d'Agen
Volume consommé	170 167	499 940	274 178	1 095 186	3 593 607	5626849
Volume besoin réseau	6160	19896	5216	63892	39919	135083
Volume importé	329693	886419	593703	191879		2001694
Volume exporté			873831			873831
Volume produit			816672	1236684	5034359	7087715
Rendement primaire	51,6%	56,4%	81,4%	76,7%	71,4%	71,5%
<b>rendement IDM</b>	<b>53,48%</b>	<b>58,64%</b>	<b>81,77%</b>	<b>81,14%</b>	<b>72,17%</b>	<b>72,88%</b>
Rendement contractuel	62,70%	58,10%	67,20%	66,70%	71,70%	
Linéaire	97,3	224,3	208,6	431,5	595,8	1 562,8
<b>ILP</b>	<b>4,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,4</b>	<b>1,7</b>	<b>6,4</b>	<b>4,3</b>
ILP contractuel	2	3,5	4,4	3,25	7	
ILVNC	4,49	4,72	3,45	2,12	6,63	4,54
ILC	4,79	6,11	3,60	6,95	16,52	9,86
Débit de fuite (m3/h)	<b>18</b>	<b>42</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>160</b>	<b>280</b>

## CONSOMMATION D'ENERGIE

	2019	2020	2021
Chloration intermédiaire de Castelculier RN813	1 469	871	968
Chloration intermédiaire et vanne motorisée d'Astaffort	650	517	495
Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	358 684	385 154	318 163
Forage d'Agen Lalande	732	2 179	148
Forage de Brax Borde de Revignan	20 829	98 641	343 872
Reprise d'Agen Gaillard	288 059	311 697	293 843
Reprise d'Agen Lalande Couyba	236 484	279 730	217 962
Reprise d'Astaffort village	9 168	10 701	9 030
Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	1 647	2 315	1 865
Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	35 592	45 214	36 841
Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	128 990	134 700	101 569
Reprise de Layrac Belloc	84 597	69 969	69 058
Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	531 287	511 228	440 395
Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	20 213	20 824	22 818
Reprise Foulayronnes Corne	- 61	- 11	0
Réservoir d'Agen Barleté	215	469	170
Réservoir d'Agen Hermitage	110	158	978
Réservoir d'Agen Prouchet	235	254	239
Réservoir d'Aubiac Aurion	0	0	67
Réservoir d'Aubiac Prentigarde	0	0	27
Réservoir de Bajamont Serres	216	302	257
Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat	1 228	1 441	1 403
Réservoir de Bon-Encontre Darel	174	172	178
Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	- 1	116	185
Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	835	1 084	- 815
Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	808	- 263	629
Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	443	312	348
Réservoir de Foulayronnes Cruzel	13	44	124
Réservoir de Laplume	648	984	- 432
Réservoir de Layrac Goulens	- 82	8	83
Réservoir d'Estillac le Buscon	271	412	371
Réservoir du Passage Ganet	4 724	4 808	4 985
Réservoir du Passage Gaussens	- 1 971	897	500
Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	310	191	268
Réservoir St Pierre de Clairac Montanaut	287	240	404
Station d'Agen Lacapelette	1 221 565	1 163 046	1 001 899
Station d'Agen Rouquet	1 008 638	973 785	760 415
Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	899 112	848 235	815 762



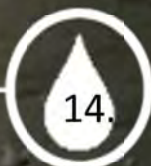
	2019	2020	2021
Station du Passage Sivoizac	1 025 776	965 812	1 084 473
Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	10 099	10 160	12 879
Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	1 054	584	8 076
Surpresseur de Bon-Encontre Lalux	79	141	118
Surpresseur de Layrac Mazerès	19 142	56 373	62 946
Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	31 896	17 454	1 525
Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	0	2 820	12 073
Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	63 720	86 859	48 507
Vanne motorisée de Layrac Goulens	138	260	206
<b>Total</b>	<b>6 008 022</b>	<b>6 010 887</b>	<b>5 675 875</b>

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie

## CONSOMMATION DE REACTIFS

Installation	Réactif	2019	2020	2021
Station d'Agen Lacapelette	Anhydride carbonique	65397	48407	31805
	Chlore	2058	2303	2009
	Poly Chl Hydro Sulf d'alu	166020	158587	153000
	Soude	79534	69293	60515
Station d'Agen Rouquet	Anhydride carbonique	36303	11929	17760
	Chlore	1176	1078	1323
	Poly Chl Hydro Sulf d'alu	110260	71800	78000
	Soude	28205	13034	13832
Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Chlore	784	882	882
Station du Passage Sivoizac	Anhydride carbonique	0	0	7650
	Chlore			882
	Microsable			6300
	Poly cation poudre			425
	Poly Chl Hydro Sulf d'alu			60000
	Soude			25270
Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Anhydride carbonique	10540	12092	2060
	Chlore	882	1225	512
	Poly Chl Hydro Sulf d'alu	66500	66320	7200
	Soude	7448	11187	798





14.

## LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

*La qualité de l'eau, notre  
priorité*



## L'EAU BRUTE

### Synthèse des analyses sur l'eau brute

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)
Bactériologique	16	0
Physico-chimique	33	44
Nombre total d'échantillons	33	44

## L'EAU TRAITEE

### Synthèse des analyses sur l'eau traitée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	22	22	100	9	9	100
Physico-chimique	26	26	100	40	39	97
Nombre total d'échantillons	26	26	100	40	39	97

### Détail des non conformités sur l'eau traitée

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Turbidité Formazine Néphélogéométrie	SAUR	13/10/21	Station d'Agén Lacapelette	NFU	1	14	Robinet eau traitée



## L'EAU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION

### Synthèse des analyses sur l'eau point de mise en distribution

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	6	6	100	3	3	100
Physico-chimique	7	6	85	16	16	100
Nombre total d'échantillons	7	6	85	16	16	100

### Détail des non conformités sur l'eau point de mise en distribution

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Metolachlor ESA	ARS	27/01/21	Station d'Agen Rouquet	µg/l	0,1	0,11	Robinet eau traitée

## L'EAU DISTRIBUEE

### Synthèse des analyses sur l'eau distribuée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	167	167	100	0	0	0
Physico-chimique	174	168	96	161	129	80
Nombre total d'échantillons	174	168	96	161	129	80

## Détail des non conformités sur l'eau distribuée

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire			
Nickel	ARS	17/02/2021	Réseau communal de Lafox - 4701000101	µg/l	20	130	Centre bourg			
Chlorure de vinyle	SAUR	24/02/2021	Réseau communal de Saint-Hilaire-de-Lusignan - 4701000101		0,5	0,8	ANTENNE SECTEUR CARRERADE			
		04/03/2021				1,2	Antenne secteur saint jean			
						3,2	Antenne secteur saint jean			
		25/03/2021				1,4	Antenne secteur cloutas			
						4	Antenne secteur saint jean			
		08/04/2021				3,5	Antenne secteur cloutas			
						2,6	Antenne secteur saint jean			
		06/05/2021	Réseau communal de Astaffort - 4701000101			10	Antenne secteur cameu			
						0,9	Antenne secteur tuilerie			
		14/05/2021				2,7	Antenne secteur cameu			
						1,2	Antenne secteur tuilerie			
		18/06/2021	Réseau communal de Cuq - 4701000101			0,7	Antenne secteur saint jean			
						6,3				
		28/06/2021	Réseau communal de Astaffort - 4701000101			4,8	Antenne secteur saint jean			
						3,3				
		08/07/2021				20	Antenne secteur tuilerie			
						1,2				
		20/07/2021				0,71	Antenne secteur saint jean			
						0,93	Antenne secteur tuilerie			
		Plomb	ARS			27/07/2021	Réseau communal de Agen - 4701000101	10	75	Secteur centre
									42	
		Chlorure de vinyle	SAUR			29/07/2021	Réseau communal de Caudecoste - 4701000101	0,5	2,3	Antenne secteur peyroutet
						11/08/2021	Réseau communal de Astaffort - 4701000101		0,61	Antenne secteur cloutas
Réseau communal de Caudecoste - 4701000101	0,6				Antenne secteur peyroutet					





Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
		27/08/2021	Réseau communal de Astaffort - 4701000101			1,1	Antenne secteur cloutas
Plomb	ARS		Réseau communal de Agen - 4701000101		10	49	Secteur sud
Chlorure de vinyle	SAUR		Réseau communal de Astaffort - 4701000101		0,5	4,1	Antenne secteur cloutas
Plomb	ARS	20/09/2021 29/09/2021	Réseau communal de Agen - 4701000101		10	16 13	Secteur centre
Chlorure de vinyle	SAUR	12/11/2021	Réseau communal de Astaffort - 4701000101		0,5	0,54	Antenne secteur tuilerie



## NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE

La nouvelle Directive Européenne (UE) 2020/2184, relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, est parue au Journal Officiel de l'Union Européenne le 23 décembre 2020.

Le nouveau texte a pour objectif de promouvoir l'eau du robinet, et suit cinq axes d'évolution :

- **l'accès à l'eau potable pour tous**, en réponse à la 1<sup>ère</sup> initiative citoyenne européenne « L'eau, un droit humain »,
- l'évaluation de la **sécurité sanitaire** de l'eau, du captage au robinet, fondée sur une analyse des risques, pour repérer et traiter ces derniers de façon proactive,
- **l'actualisation** de la liste des critères à suivre pour déterminer la qualité de l'eau, basé sur un partenariat avec l'OMS pour la mise à jour des paramètres et des valeurs paramétriques,
- **l'harmonisation** entre les Etats membres des dispositions des matériaux en contact avec l'eau potable,
- le renforcement de la **transparence** pour les consommateurs en ce qui concerne la qualité et la fourniture de l'eau potable, afin d'améliorer la confiance dans l'eau du robinet.

En particulier, **l'article 4.3**, dédié à la maîtrise des pertes en eau, demande aux Etats membres d'évaluer les niveaux de fuite d'eau sur leur territoire, pour les services >10 000 m<sup>3</sup>/j ou >50 000 habitants. D'ici 2028, la Commission européenne fixera un seuil au-delà duquel un plan d'actions de réduction des fuites sera nécessaire.

**L'article 5** et les annexes I (A, B, C et D) dressent la liste des nouveaux paramètres entrant dans le contrôle de la qualité d'eau, et de ceux dont la valeur paramétrique a été révisée :

Evolution	Paramètres	Limites de qualité
<b>Nouveaux paramètres</b>	Chlorates	0,25 mg/l
	Chlorites	0,25 mg/l
	Bisphénol A	2,5 µg/l
	AHA (sommés de 5)	60 µg/l
	Uranium chimique	30 µg/l
	Microcystines LR	1 µg/l
	PFAS (somme de 20)	0,1 µg/l
	Total PFAS	0,5 µg/l
<b>Relèvement de la limite de qualité</b>	Antimoine	10 µg/l
	Bore	1,5 mg/l
	Sélénium	20 µg/l
Evolution	Paramètres	Limites de qualité
<b>Abaissement de la limite de qualité</b>	Chrome	25 µg/l
	Plomb	5 µg/l

Une précision est également apportée quant à la notion de pertinence des métabolites de pesticides.

**Les articles 7 à 10** décrivent la gestion de la sécurité sanitaire assurée par la mise en place d'un **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)** :

- l'article 7 fait une présentation de l'approche globale, de la ressource jusqu'au robinet, fondée sur l'évaluation et la gestion des risques. Il introduit également les délais obligatoires de mise en œuvre : de 4,5 ans à 6 ans, en fonction de la taille du service et sous la responsabilité de la PRPDE. Une révision doit être réalisé autant que nécessaire, sans dépasser un délai de 6 ans.
- l'article 8, déclinaison du PGSSE au niveau de la ressource : recensement des points de captage, recensement des dangers et des sources de pollution, surveillance des paramètres pertinents pour les dangers et les sources de pollution recensée.
- l'article 9, déclinaison du PGSSE au niveau de la production et de la distribution : évaluation des risques liés à l'approvisionnement.
- l'article 10 déclinaison du PGSSE au niveau des réseaux privés : évaluation des risques liés à la distribution domestique, aux produits et matériaux en contact avec l'eau potable, et surveillance des paramètres plomb et Légionnelles.

**L'article 11** fixe et uniformise à l'échelle européenne, les principes applicables et les exigences minimales pour les matériaux en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

**L'article 13** encadre le suivi de la qualité de l'eau par votre opérateur, avec notamment la référence de qualité de la turbidité en sortie de traitement fixée à 0,3 NFU dans 95% des échantillons.

**L'article 15** maintient le principe des dérogations pour encadrer certaines non-conformités mais le limite à certaines situations et n'autorise qu'un seul renouvellement (3 + 3 ans au maximum).



**L'article 16** a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales. Les Etats membres sont ainsi enjoins à prendre des mesures pour garantir l'accès à l'eau, en particulier pour les populations vulnérables,

Enfin, **l'article 17** vise **améliorer la confiance** du consommateur en l'eau du robinet et sa connaissance de ses consommations avec la diffusion régulière d'une information complète de l'eau potable distribuée (qualité, prix, volume, méthode de production ...)

L'Etat Français dispose de deux ans pour transposer la Directive Européenne dans la réglementation nationale, à l'exception des nouveaux paramètres (+ 3 ans) et de la mise en œuvre des premiers PGSSE (+ 4,5 à 6 ans).

SAUR anticipe d'ores et déjà les futures évolutions réglementaires. En particulier, SAUR pourra être votre partenaire et vous accompagner pour la mise en place de votre PGSSE.



## METABOLITES DE PESTICIDES

### L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

La présence de métabolites de pesticide dans les ressources en eau et dans l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) est liée principalement à la dégradation de leur substance mère conduisant à leur formation dans l'environnement.

La notion de **pertinence** d'un métabolite de pesticide repose sur un objectif de protection de la santé associée à la consommation d'eau.

La nouvelle Directive Européenne 2020/2184 précise qu'un « métabolite de pesticide est jugé pertinent pour les eaux destinées à la consommation humaine s'il y a lieu de considérer qu'il possède des propriétés intrinsèques comparables à celles de la substance mère en ce qui concerne son activité cible pesticide ou qu'il fait peser (par lui-même ou par ses produits de transformation) un risque sanitaire pour les consommateurs ».

L'ANSES apporte une définition similaire dans son avis du 30 janvier 2019.

Dans son instruction du 18 décembre 2020, la **Direction Générale de la Santé** classe les métabolites de pesticides de la manière suivante :

- métabolites pertinents, auxquels est associée la limite de qualité réglementaire dans l'EDCH de 0,1 µg/l,
- métabolites non pertinents, auxquels est associée la valeur de vigilance dans l'EDCH de 0,9 µg/l,
- métabolites dont la pertinence n'a pas été caractérisée, auxquels est associée la limite de qualité réglementaire dans l'EDCH de 0,1 µg/l.

**Le jugement de la pertinence d'un métabolite relève exclusivement de la compétence de l'ANSES.**

Ainsi, dans son dernier avis du 14 janvier 2021, L'ANSES a établi la pertinence des métolachlores ESA et NOA, et la non-pertinence du métolachlore OXA.

### FACE AUX METABOLITES : LE CARBOPLUS® DE SAUR, VÉRITABLE BARRIÈRE CONTRE LES MICROPOLLUANTS

SAUR a développé le procédé **CarboPlus®**, qui permet d'éliminer un très large spectre de micropolluants dans l'eau, dont les métabolites de pesticides, à un coût maîtrisé.

Le CarboPlus est un réacteur à lit de Charbon Actif fluidisé à renouvellement continu, qui offre les avantages suivants :

- Une **efficacité élevée et constante** grâce au renouvellement continu du charbon actif et à la masse importante de charbon actif en contact avec l'eau
- Procédé **compact**, qui permet son intégration facile dans une usine existante
- Investissement  **pérenne** : technologie évolutive pouvant s'adapter aux variations de pollutions et aux évolutions réglementaires en matière de micropolluants.

SAUR dispose également d'un « **Observatoire des pesticides et de leurs métabolites** », qui permet le suivi de ces molécules, détectées dans les ressources et dans les EDCH des exploitations gérées par SAUR ou non.

Grâce à cet observatoire, nos Experts ont accès également la liste des pesticides vendus à l'échelle de chaque département. Ils peuvent connaître également la tendance des détections et essayer de prédire les substances qui poseront problèmes demain pour les **tester** sur nos procédés de traitement, **cibler** les campagnes de mesures et être ainsi **en amont de vos besoins**.

## NITRATES

La Commission Européenne a récemment mis en demeure la France en raison des quantités excessives de nitrates dans l'eau potable distribuée (> 50 mg/l).

La présence des nitrates dans les eaux est due :

- à leur présence naturelle dans l'environnement,





- à une contamination de la ressource en eau par des activités humaines.

En cas de pollution de votre ressource par les nitrates, SAUR peut vous accompagner pour trouver la solution technique la mieux adaptée à votre situation :

- Filtration biologique, avec le **Bionitracycle**®,
- Résines échangeuses d'ions, avec le **Nitracylce**®,

## MANGANESE

Le manganèse ne présente pas de risques sanitaires mais peut être à l'origine des nuisances suivantes :

- la dégradation des propriétés organoleptiques de l'eau : goût « métallique » et coloration de l'eau ;
- le développement de micro-organismes dans les réseaux de distribution ;
- la formation de dépôt dans les réseaux de distribution avec risque de relargage ultérieur et remise en suspension de manganèse particulaire dans l'eau (taches noires sur le linge).

Dans son avis du 7 septembre 2020 relatif à la présence de manganèse dans l'EDCH, l'ANSES rappelle les conclusions et recommandations formulées dans son avis du 20 avril 2018 :

- une valeur sanitaire maximale de 60 µg/l pour le manganèse dans l'EDCH est proposée ;
- la référence de qualité actuelle de 50 µg/l pallie le risque des nuisances évoquées ci-dessous.

En cas de présence excessive de manganèse dans votre ressource, nos experts sauront être force de proposition : mise en œuvre d'une oxydation au permanganate de potassium, filtration sur dioxyde de manganèse ...

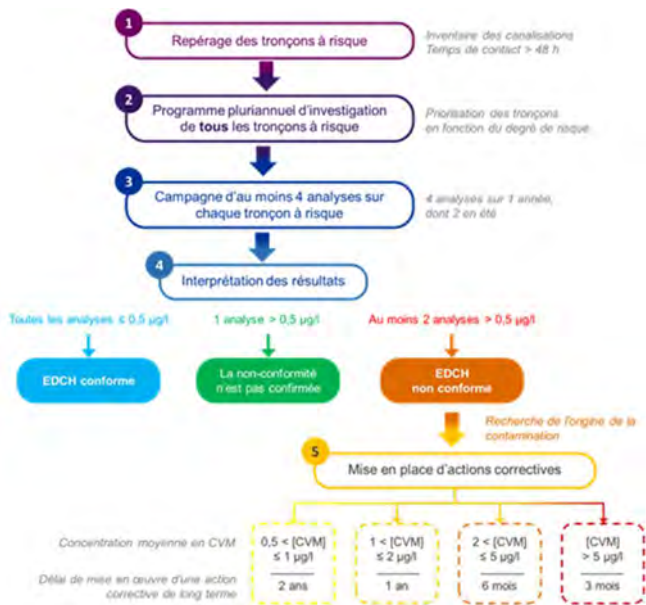
## CVM

Le chlorure de vinyle monomère est un produit chimique strictement synthétique, dont la présence dans l'eau de consommation est principalement liée à sa migration à partir de conduites en PVC posées avant 1980 sur les réseaux de distribution.

Outre la nature et l'ancienneté de la conduite, deux facteurs favorisent son relargage dans l'eau : le temps de contact de l'eau dans la conduite et sa température.

En avril 2020, une **nouvelle instruction de la DGS** est parue, avec comme évolutions majeures :

- **Votre collectivité**, en tant que la PRPDE et Maître d'ouvrage, devient responsable de la gestion de la problématique CVM, en raison de votre connaissance du réseau et votre obligation à veiller à la qualité sanitaire de l'eau distribuée.
- Un **diagnostic CVM** doit être mené sur l'ensemble des conduites à risque (évalué en fonction de la nature de la conduite, de sa date de pose et du temps de contact de l'eau) avec la mise en place d'un plan pluriannuel de réalisation des campagnes d'analyses.
- En cas de non-conformité confirmée ( > 0,5 µg/l), le délai de mise en œuvre d'actions correctives **pérennes** dépend de la concentration en CVM : entre 3 mois (cas les plus critiques) et 2 ans.



SAUR se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche :

- **Modélisation hydraulique** des réseaux pour connaître les temps de contact
- Mise en place d'un **programme pluriannuel** d'échantillonnage et réalisation des campagnes d'analyses
- **Proposition** d'actions correctives

De plus, Saur mène en 2021 une **expérimentation** sur des territoires pilotes avec une solution de traitement individuel, la **carafe aérente**, qui offrirait en cas de situation de crise CVM :

- Une alternative à la distribution d'eau en bouteille,
- Une substitution aux purges de réseau, très consommatrices d'eau.



15.

**LES INDICATEURS DE PERFORMANCE**  
*Garantir la performance de votre réseau*



## DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

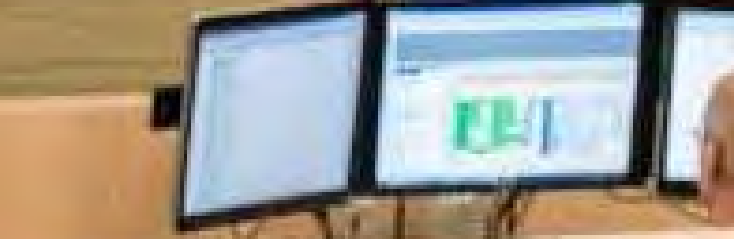
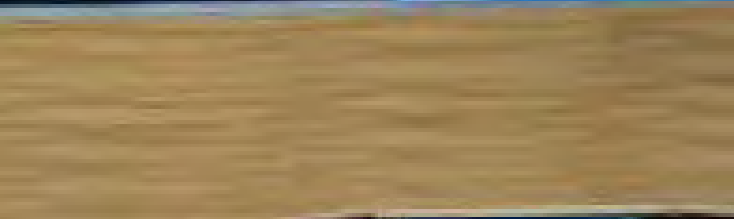
Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
<b>PARTIE A</b>			
<b>Plan du réseau</b>			
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	VP.236	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	VP.237	OUI	5
<b>Total Partie A :</b>		<b>15</b>	
<b>PARTIE B</b>			
<b>Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage</b>			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
<b>Informations structurelles</b>	VP.239	99%	15
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (kml)		1 547	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		1 562,679	
<b>Connaissance de l'âge des canalisations</b>	VP.241	93,93%	14
Linéaire de réseau eau potable avec période de pose renseignée au 31/12 (kml)		1 467,847	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		1 562,679	
<b>Total Partie B :</b>		<b>29</b>	
<b>PARTIE C</b>			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	VP.242	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.243	OUI	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	VP.244	OUI	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	VP.245	OUI	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	VP.246	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	VP.247	OUI	10
<b>Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations</b>	VP.248		10
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	VP.249	OUI	5
<b>Total Partie C :</b>		<b>75</b>	
<b>VALEUR DE L'INDICE</b>		<b>119</b>	





**P108.3** : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection
FORAGE DE LALANDE	AGEN	09024X0022	22/10/2007	0,80
FORAGE DE ROUQUET 1		09023X0016	22/10/2007	0,80
FORAGE DE ROUQUET 2		09023X0017	22/10/2007	0,80
PRISE D'EAU DE LA CAPELETTE			31/01/2017	0,80
PRISE D'EAU DE ROUQUET			31/01/2017	0,80
FORAGE DE BRAX	BRAX	09023X0018	05/02/1997	1,00
PRISE D'EAU DE SIVOIZAC	PASSAGE (LE)		31/01/2017	0,80
FORAGE DE SERIGNAC	ERIGNAC-SUR-GARONN	09022X0009	05/02/1997	1,00



16.

## LES INTERVENTIONS REALISEES

*Préserver et moderniser  
votre patrimoine*



## LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

### Les nettoyages de réservoirs

Commune	Site	Ouvrage	Date de lavage
Agen	Forage d'Agén Lalande	Forage d'Agén Lalande	13/09/21
Agen	Forage d'Agén Lalande	Forage d'Agén Lalande	06/12/21
Agen	Reprise d'Agén Gaillard	Bâche Reprise d'Agén Gaillard	07/12/21
Agen	Reprise d'Agén Gaillard	Bâche Reprise d'Agén Gaillard	16/09/21
Agen	Reprise d'Agén Lalande Couyba	Reprise d'Agén Lalande Couyba	13/09/21
Agen	Réservoir d'Agén Barleté	Réservoir d'Agén Barleté	17/11/21
Agen	Réservoir d'Agén Hermitage	Réservoir d'Agén Hermitage	09/12/21
Agen	Réservoir d'Agén Hermitage	Réservoir d'Agén Hermitage	09/12/21
Agen	Réservoir d'Agén Jaurès CTM	Réservoir d'Agén Jaurès CTM	24/02/21
Agen	Réservoir d'Agén Prouchet	Réservoir Agén Prouchet cuve 1	27/04/21
Agen	Réservoir d'Agén Prouchet	Réservoir d'Agén Prouchet cuve 2	28/04/21
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Bâche eau brute	08/04/21
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Bâche eau traitée 1	26/04/21
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Bâche eau traitée 1	16/06/21
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Prise d'eau en Garonne Cassia Lacapelette	29/03/21
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Station d'Agén Lacapelette	29/03/21
Agen	Station d'Agén Rouquet	Bâche eau filtrée	23/02/21
Agen	Station d'Agén Rouquet	Décanteur Tranche 3	05/01/21
Astaffort	Reprise d'Astaffort village	Reprise d'Astaffort village	14/01/21
Astaffort	Réservoir Astaffort Le Gres	Réservoir Astaffort Le Gres cuve	29/01/21
Aubiac	Réservoir d'Aubiac Aurion	Réservoir d'Aubiac Aurion	06/12/21
Aubiac	Réservoir d'Aubiac Prentigarde	Réservoir d'Aubiac Prentigarde	17/09/21
Bajamont	Réservoir de Bajamont Serres	Réservoir de Bajamont Serres	14/06/21
Bon-Encontre	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	15/11/21
Bon-Encontre	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	29/04/21
Bon-Encontre	Réservoir de Bon-Encontre Darel	Réservoir de Bon Encontre Darel cuve extérieure	28/01/21
Bon-Encontre	Réservoir de Bon-Encontre Darel	Réservoir de Bon Encontre Darel cuve intérieure	28/01/21
Bon-Encontre	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	15/09/21
Castelculier	Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	12/01/21
Castelculier	Réservoir de Castelculier la Souque	Réservoir de Castelculier la Souque	25/02/21
Castelculier	Réservoir de Castelculier la Souque	Réservoir de Castelculier la Souque	14/01/21
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	26/02/21
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	15/01/21
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village N°2	26/02/21
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village Service N°1	25/02/21
Estillac	Réservoir d'Estillac le Buscon	Réservoir Estillac le Buscon ancienne cuve	15/09/21





Commune	Site	Ouvrage	Date de lavage
Estillac	Réservoir d'Estillac le Buscon	Réservoir Estillac le Buscon nouvelle cuve	17/09/21
Fals	Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon Cuve 1	13/01/21
Foulayronnes	Reprise Foulayronnes Corne	Bâche reprise Foulayronnes Corne	15/11/21
Foulayronnes	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	18/11/21
Laplume	Réservoir de Laplume	Réservoir de Laplume	16/11/21
Layrac	Réservoir de Layrac Goulens	Réservoir de Layrac Goulens	15/06/21
Layrac	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	09/12/21
Layrac	Surpresseur de Layrac Mazerès	Réservoir de Layrac Mazerès Cuve 1	25/01/21
Layrac	Surpresseur de Layrac Mazerès	Réservoir de Layrac Mazerès Cuve 2	26/01/21
Le Passage	Réservoir du Passage Gaussens	Bâche 1 - Réservoir du Passage Gaussens	29/04/21
Le Passage	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Bâche eau Traitée extérieure Station du Passage Sivoizac	22/02/21
Le Passage	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Ozonation	27/01/21
Le Passage	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	27/01/21
Pont-du-Casse	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	13/09/21
Saint-Caprais-de-Lerm	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	12/01/21
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	23/02/21
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin	Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin	26/01/21
Saint-Pierre-de-Clairac	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	14/06/21
Sérignac-sur-Garonne	Réservoir de Sérignac St Exupéry	Réservoir de Sérignac St Exupéry	08/12/21
Sérignac-sur-Garonne	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Bâche eau Traitée Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	30/04/21

### Synthèse des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Agen	43
Astaffort	7
Aubiac	7
Bajamont	20
Boé	1
Bon-Encontre	13
Brax	13
Castelculier	15
Caudecoste	7
Colayrac-Saint-Cirq	26
Cuq	8
Estillac	9
Fals	5





Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Foulayronnes	69
Lafox	2
Laplume	14
Layrac	11
Le Passage	17
Marmont-Pachas	3
Moirax	19
Pont-du-Casse	22
Roquefort	7
Saint-Caprais-de-Lerm	11
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	10
Saint-Hilaire-de-Lusignan	18
Saint-Pierre-de-Clairac	8
Sauvagnas	10
Sauveterre-Saint-Denis	3
Sérignac-sur-Garonne	7
<b>Total</b>	<b>405</b>

#### Détails des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse	
Agen	Fonte	60	05/01/21	12 Rue Cajarc	
	Fonte	125	10/01/21	103 ter Avenue Georges Delpech	
	Fonte	100	13/01/21	83 Cours du 14 Juillet	
	Fonte	100	14/01/21	2 Boulevard Edouard Lacour	
	Fonte	60	28/01/21	Rue Lassaigue	
	Fonte	250	28/01/21	44 Avenue de l'Ermitage	
	Fonte	60	29/01/21	1 Rue de la Commune de Paris	
	Fonte	60	29/01/21	143 Avenue Jean Jaurès	
	Fonte	40	03/02/21	9 Rue Philippe Lauzun	
	Fonte	250	12/02/21	44 Avenue de l'Ermitage	
	Fonte	100	18/02/21	6 Impasse des Ormes	
	Fonte	60	24/02/21	41 Rue de Prouchet	
	Fonte	60	25/02/21	1809 Avenue du Maréchal Leclerc	
	Fonte	100	26/02/21	3 Rue Eugene Leroy	
	Polyéthylène	160	04/03/21	49 Avenue de l'Ermitage	
	Fonte	60	12/03/21	16 Rue Chopin	
	Fonte	100	29/03/21	687 Avenue Léon Blum	
	Fonte	60	09/04/21	62 Cours du 14 Juillet	
	Fonte	100	15/04/21	30 Boulevard Scaliger	
	-	-	-	19/04/21	62 Rue Alphonse Daudet
	Fonte	80	25/05/21	24 Rue Paganel	
	Fonte	100	27/05/21	8 Rue Ledru Rollin	
	Fonte	250	03/06/21	67 Quai Georges Leygues	
	Fonte	100	14/06/21	6 Impasse Roger Salengro	
	Fonte	150	02/07/21	Place des Vignes	
	Fonte	100	15/07/21	116 Rue du Corps Franc Pommies	
	Fonte	60	23/07/21	18 Rue Fon de Rache	
	Fonte	150	26/07/21	6 Impasse Théophile Gautier	
Fonte	60	27/07/21	46 Rue de Belfort		
Fonte	80	29/07/21	88 Rue Ferdinand David		



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Fonte	500	12/08/21	14 Impasse Boyer d'Agen
	Fonte	60	23/08/21	221 Avenue de Courpian
	-	-	21/09/21	5 Rue Paganel
	Fonte	200	04/10/21	9 Impasse Lafontaine
	Fonte	100	06/10/21	Impasse Roger Salengro
Agen	Fonte	150	14/10/21	47001RE00001 - 4701000101
	Fonte	150	17/10/21	47001RE00001 - 4701000101
	Fonte	150	21/10/21	47001RE00001 - 4701000101
	Fonte	100	11/11/21	0,FRANCE
	Fonte	125	22/11/21	281 Rue de Rodrigues
	Fonte	200	25/11/21	56 Avenue Jean Jaurès
	Fonte	200	29/11/21	167 Avenue Jean Jaurès
	Fonte	150	01/12/21	289 Rue de Lille,47001
Astaffort	Fonte	60	13/01/21	5 Rue de la Peyre
	Fonte	125	13/01/21	6 Avenue d'Agen
	Pvc	50	14/01/21	699 Larrouquet
	Pvc	63	22/01/21	648 Roques
	Pvc	90	25/01/21	577 Tapis Vert
	Pvc	50	23/02/21	690 Peducasse
Aubiac	Fonte	125	16/10/21	47015RE00001 - 4701000101
	Pvc	32	28/06/21	1 Chemin de Mondette
	Pvc	110	30/06/21	72 Route des Moulins
	Pvc	40	27/07/21	23 Chemin de Duran
	Pvc	110	28/09/21	75 Route des Moulins
	Fonte	150	28/09/21	38 Route de Ségougnac
	Pvc	110	28/09/21	75 Route des Moulins
Bajamont	Pvc	40	09/11/21	0,FRANCE
	Pvc	40	18/01/21	1285 Rue de Pont du Casse
	Pvc	40	02/03/21	428 Route du Château de Bajamont
	Pvc	40	17/03/21	331 Preceptis
	Fonte	150	30/03/21	24 Rue des Écoliers
	Pvc	50	28/04/21	66 Allée des Camélias
	Pvc	63	22/06/21	97 Rue de Pont du Casse
	Pvc	40	22/06/21	377 Route de Falot
	Pvc	40	26/06/21	73 Allée du Soleil Couchant
	Pvc	63	24/07/21	5000 Regadous
	Pvc	63	24/07/21	5000 Regadous
	Pvc	40	28/07/21	68 Allée de Caillaou
	Pvc	40	17/08/21	Cheminement de Preceptis
	Pvc	63	17/08/21	1392 Route de Cahors
	Fonte	125	19/08/21	293 Chemin de Jourda
	Polyéthylène	32	30/08/21	72 Turrou
	Pvc	50	01/09/21	3219 Route de Cahors
	Pvc	40	08/09/21	Chemin de Perry
	Pvc	75	20/09/21	2677 Route du Château de Bajamont
	Pvc	75	16/12/21	44 La Rouquette,47019
Polyéthylène	50	21/12/21	1290 Moulin de Cabale,47019	
Boé	Fonte	200	29/01/21	145 Rue de Talou
Bon-Encontre	Fonte	200	14/01/21	1 Avenue Albert Camus
	Fonte	200	20/01/21	12 ter Rue Boudon de Saint Amans



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Fonte	100	27/01/21	210 Route de Castillou
	Fonte	60	11/02/21	1896 Av Dr Jean Nogues
	Pvc	63	08/03/21	17 Rue de Prats
	Fonte	150	14/09/21	8 Impasse du Petit Colayrac
	Fonte	80	05/10/21	743 Route de Cazalet
Bon-Encontre	Polyéthylène	50	30/10/21	0,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
	Polyéthylène	50	12/11/21	0,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
	Fonte	150	29/11/21	680 Avenue Anatole France
	Pvc	50	16/12/21	2816 Route de Rayssac
	Fonte	125	16/12/21	2 Rue Pasteur
	Fonte	125	22/12/21	12 Rue Raymond Vincent
Brax	Fonte	100	15/01/21	238 Avenue des Landes
	Polyéthylène	40	20/01/21	2 Chemin de Révignan
	Pvc	40	24/03/21	
	Fonte	100	19/04/21	288 Avenue des Landes
	Polyéthylène	40	19/05/21	5000 Laville
	Pvc	40	20/05/21	
	Pvc	40	01/06/21	15r Pont de la Salle
	Pvc	50	30/07/21	14 Lotissement Bézis
	Pvc	50	02/08/21	13 Lotissement Bézis
	Pvc	63	07/10/21	18 Chemin de Bellegarde
	Pvc	75	11/10/21	47040RE00001 - 4701000101
	Pvc	75	12/10/21	
Pvc	75	20/10/21	0,FRANCE	
Castelculier	Pvc	63	03/02/21	Chemin de Palé
	Fonte	350	01/03/21	21 Rue Lavoisier
	Pvc	75	15/03/21	865 Rue de Mauzac
	Polyéthylène	32	21/07/21	Pech de Mauzac
	Pvc	32	30/07/21	551 Route du Bergnet
	Polyéthylène	32	24/08/21	735 Route du Pech de Mauzac
	Pvc	75	26/08/21	498 Route du Bois Joly
	Fonte	150	26/08/21	256 Route du Bois Joly
	-	-	27/08/21	735 Route du Pech de Mauzac
	-	-	03/09/21	256 Route du Bois Joly
	Fonte	60	13/10/21	47051RE00002 - 4701000101
	Pvc	75	15/10/21	47051RE00002, - 4701000101
	Polyéthylène	50	26/10/21	0,FRANCE
	Pvc	63	03/11/21	0,FRANCE
Fonte	100	09/12/21	282 Chemin de Fonbarrade,47051	
Caudecoste	Pvc	63	15/01/21	Route de Dunes
	Pvc	50	02/06/21	269 Bois de Jeanot
	Pvc	40	16/06/21	122 Route de Gimbrede
	Pvc	110	04/08/21	129 Route de Gimbrede
	Pvc	90	01/09/21	16 Route de Muret
	Pvc	63	20/09/21	232 Chemin de Bésodis
	Pvc	110	03/12/21	136 Route de Layrac
Colayrac-Saint-Cirq	Pvc	40	12/01/21	291 Chemin de Lacrabe
	Pvc	32	22/01/21	860 Route de Labarthe
	Fonte	125	28/01/21	16 Route des Escloupès
	Pvc	40	04/02/21	492 Route de Labarthe



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Fonte	60	19/02/21	365 Route de Saint Hilaire
	Pvc	40	03/03/21	295 Gentille
	Polyéthylène	32	12/03/21	Tourtarel
	Fonte	80	12/04/21	1383 Route du Bédât
	Pvc	40	28/04/21	610 Chemin de Calbas-Lasmurailles
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	60	05/05/21	783 Route de Saint Hilaire
	Pvc	40	03/06/21	728 Gentille
	Pvc	40	03/06/21	728 Gentille
	Pvc	140	22/07/21	7 Zone Artisanale Champs Labarthe
	Pvc	40	26/07/21	295 Gentille
	Polyéthylène	40	30/08/21	715 Route de Laugnac
	Fonte	60	31/08/21	1330 Route du Bédât
	-	-	31/08/21	715 Route de Laugnac
	Pvc	40	07/09/21	498 Chemin de Roc de Lapeyre
	Polyéthylène	40	07/09/21	715 Route de Laugnac
	Polyéthylène	40	10/09/21	1750 Route de Laugnac
	Pvc	32	14/09/21	208 Route de Bibès
	Polyéthylène	50	14/09/21	1035 Route de Catoy
	Pvc	32	28/10/21	0,FRANCE
	Pvc	125	03/11/21	47069RE00002 - 4701000101
	Pvc	40	10/12/21	275 Chemin de Montréal,47069
	Pvc	32	10/12/21	20 Vieille Cote de Monbran
Cuq	Fonte	100	09/01/21	2 Le Bourg
	Pvc	40	31/03/21	1242 Route de la Savoie
	Pvc	40	28/04/21	768 Route de l'Auroue
	Fonte	80	11/05/21	410 Route de l'Estressol
	Pvc	40	20/07/21	909 Route de la Savoie
	-	-	02/09/21	68 Cantelauze
	-	-	02/09/21	
	Pvc	63	08/09/21	130 Chemin de Cantelauze
Estillac	Pvc	50	26/01/21	1 Che de Borde-Basse
	Pvc	50	09/02/21	117 Che de la Justice
	Pvc	50	10/02/21	1 Che de Borde-Basse
	Pvc	32	10/03/21	38 Che de Borde-Basse
	Fonte	60	26/04/21	29 Che de Perroutis
	Pvc	50	31/05/21	38 Che de Borde-Basse
	-	-	21/07/21	47091RE00001, - 4701000101
	Pvc	110	21/07/21	4 Zone des Portes d'Estillac
Fals	Pvc	75	09/08/21	3 Chemin du Lac
	Pvc	110	12/03/21	47092RE00001 - 4701000101
	Pvc	32	26/03/21	411 Côte de Fals
	-	-	10/08/21	47092RE00001, - 4701000101
	Pvc	110	25/12/21	0,47092,47220,FALS,FRANCE
Foulayronnes	Pvc	110	27/12/21	0,47092,47220,FALS,FRANCE
	Fonte	80	08/01/21	33 Rue Marcel Pagnol
	Pvc	75	08/01/21	11 Chemin de Péjouan
	Pvc	50	18/01/21	10 Allée de Lamaléze
	Fonte	125	21/01/21	1937 Route du Moulin d'Arasse
	Pvc	50	21/01/21	11 Allee du Pech de Bedel
	Pvc	40	05/02/21	2 Allee de Piou Haut







Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Polyéthylène	40	13/02/21	3080 Route de la Ségone
	Fonte	200	23/02/21	3300 Rue Eugène le Roy
Foulayronnes	Polyéthylène	50	24/02/21	1801 Route de Ridounel,47510,Foulayronnes
Foulayronnes	Fonte	125	07/03/21	1652 Route des Moulins,47510,Foulayronnes
Foulayronnes	Pvc	40	15/03/21	2 Allée de Piou Haut
	-	-	22/03/21	3050 Route de la Ségone
	Fonte	100	26/03/21	8 Pinson
	Pvc	110	26/03/21	1 Rue du 8 Mai 1945
	Fonte	100	08/04/21	2947 Avenue du Vallon de Vérone
	Polyéthylène	40	09/04/21	3050 Route de la Ségone
	Pvc	40	20/04/21	13 Allée des Orchidées
	Fonte	100	24/04/21	690 Route de Lescale
	Polyéthylène	32	30/04/21	10 Allée de Hurlevent
	Pvc	50	30/04/21	5 Allée de Beauregard
	Pvc	40	03/05/21	1380 Route de Ridounel
	Pvc	32	19/05/21	3000 Route de la Ségone
	Polyéthylène	40	20/05/21	3050 Route de la Ségone
	Fonte	150	01/06/21	11 Avenue Toulouse Lautrec
	Pvc	110	02/06/21	1 Rue Maurice Utrillo
	Pvc	110	11/06/21	2 Rue Maurice Utrillo
	Polyéthylène	40	15/06/21	3050 Route de la Ségone
	Pvc	110	18/06/21	1 Rue Maurice Utrillo
	Pvc	40	25/06/21	2 Allée de Piou Haut
	Pvc	40	28/06/21	2 Allée de Piou Haut
	Polyéthylène	40	29/06/21	1680 Route de Lacaussade
	Polyéthylène	32	29/06/21	6 Allée de Cantou
	Pvc	50	30/06/21	2 Allée Pablo Picasso
	Pvc	50	20/07/21	Allée de Hurlevent
	Fonte	150	02/08/21	19 Avenue Toulouse Lautrec
	Fonte	300	11/08/21	5 Avenue de la Candélie
	Pvc	140	11/08/21	300 Route de Lavoite
	-	-	12/08/21	5 Avenue de la Candélie
	Polyéthylène	32	23/08/21	10 Allée de Hurlevent
	Pvc	32	23/08/21	2460 Route des Moulins
	Pvc	60	23/08/21	1081 Route de Laugnac
	Pvc	140	24/08/21	632 Piece de Tuquet
	Fonte	150	27/08/21	15 Rue Henri David
	Pvc	90	07/09/21	280 Route de Laborie
	Pvc	125	13/09/21	5 Allée de Papet Dorville
	Pvc	40	14/09/21	1321 Route de Ridounel
	Pvc	40	14/09/21	4 Impasse Scaliger
	Fonte	100	16/09/21	3024 Avenue du Vallon de Vérone
	Pvc	40	18/09/21	2 Allée de Piou Haut
	Pvc	40	28/09/21	201 Route de Ridounel
Pvc	40	04/10/21	Allée de Piou Haut	
Fonte	250	21/10/21	47100RE00002, - 4701000101	
Pvc	63	23/10/21	47100RE00002, - 4701000101	
Fonte	250	27/10/21	0,FRANCE	
Fonte	60	03/11/21	0,FRANCE	



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Fonte	150	04/11/21	0,FRANCE
	Pvc	50	09/11/21	0,FRANCE
	Fonte	300	18/11/21	12 Rue du 8 Mai 1945
	Pvc	40	20/11/21	201 Route de Ridounel
	Pvc	40	22/11/21	1380 Route de Ridounel,
	Pvc	40	22/11/21	123 Route Royale,47100
	Pvc	40	02/12/21	201 Route de Ridounel,47100
	-	-	06/12/21	4 Allée de la Tuquette,47100
	Pvc	40	06/12/21	4 Allée de la Tuquette,47100
	Pvc	40	09/12/21	4 Hameau de Caussat,47100
	Fonte	100	13/12/21	82 Avenue du Caoulet,47100
	Pvc	40	16/12/21	1128 Route de Lacaussade,47100
	Polyéthylène	32	23/12/21	3320 Route des Moulins,47100
	Pvc	40	24/12/21	1 Allée du Château de Talives
Lafox	Polyéthylène	40	06/01/21	102 Ostande
	Fonte	60	25/02/21	Allée des Romains
Laplume	Pvc	50	15/01/21	2 Plaichac
	Pvc	40	01/02/21	359 Chemin du Tucoula
	Pvc	40	23/02/21	Chemin de Mariès
	Fonte	150	02/03/21	397 Barriere
	Pvc	40	08/03/21	198 Chemin de la Gouarde
	Pvc	40	08/06/21	231 Tchaoubeou
	Pvc	40	11/06/21	20 Chemin au Carme
	Pvc	32	13/08/21	359 Chemin de Tuco
	Pvc	63	02/09/21	326 Chemin du Garron
	Fonte	150	04/09/21	2421 Route du Saumont
	Pvc	40	12/10/21	47137RE00001 - 4701000101
	Pvc	40	23/10/21	0,FRANCE
	Fonte	150	25/11/21	Grandes Pieces de la Couch
	Pvc	40	24/12/21	0,FRANCE
Layrac	Fonte	60	05/01/21	104 Chemin du Papet
	Fonte	80	08/01/21	23 bis Avenue des Pyrénées
	Pvc	140	25/01/21	4 Lotissement des Jardins
	Pvc	50	20/04/21	1162 Route de Moirax
	Pvc	63	30/04/21	460 Route de Larroc
	Pvc	50	11/05/21	304 Route de Moirax
	Pvc	50	06/07/21	429 Route de Garonne
	Polyéthylène	50	08/07/21	1245 Route de l'Olivier
	Pvc	50	09/08/21	102 Route d'Amans
	Pvc	40	10/08/21	1081 L'Olivier
	Fonte	250	19/08/21	324 Chemin de Masères
Le Passage	Pvc	110	06/01/21	20 Route de Brax
	Fonte	300	12/01/21	4 Chemin de Ganet
	Fonte	150	12/01/21	684 Avenue du Bruilhois
	Pvc	40	22/01/21	34 Avenue John Fitzgerald Kennedy
	Fonte	150	16/02/21	235 Peyre
	Fonte	80	26/02/21	55 bis Avenue de la Marne
	Pvc	90	03/03/21	3 Chemin des Monges
	Polyéthylène	40	04/03/21	95 bis Rue Gambetta
	Pvc	80	23/04/21	13 Impasse de la Bénazie



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Pvc	40	26/04/21	184 Rte du Peyre
	Fonte	80	27/04/21	228 Avenue de Gascogne
	Fonte	125	14/09/21	36 Avenue John Fitzgerald Kennedy
	Inconnu	80	16/09/21	6 Impasse de l'Aéroport
	Fonte	300	06/11/21	0,FRANCE
Le Passage	Fonte	80	23/11/21	178 Impasse de Beauregard,47201
	Fonte	150	24/11/21	141 Impasse Louison Bobet,47201
	Fonte	80	23/12/21	385 Avenue des Pyrénées,47201
Marmont-Pachas	Fonte	60	06/08/21	702 Route d'Astaffort
	Fonte	100	14/10/21	47158RE00001 - 4701000101
	Fonte	60	17/12/21	21 Grand Lespiace
Moirax	Fonte	125	13/01/21	9 Voie de César
	Pvc	50	15/01/21	2790 Route de Trotte Lapin
	Pvc	63	19/02/21	1570 Chemin de Gravere
	Fonte	125	12/03/21	178 Avenue de Gascogne
	Fonte	80	29/03/21	19 Chemin de Piques
	Pvc	63	31/03/21	62 Route de Laslannes
	Pvc	63	01/04/21	47169RE00005 Moirax - 4701000101
	Pvc	63	01/07/21	555 Route de Gravère
	Pvc	50	17/08/21	1880 Route de Gravère
	Pvc	63	17/08/21	1830 Route de Gravère
	Fonte	80	17/08/21	17 Chemin de Piques
	Pvc	150	20/08/21	3020 Route de Trotte Lapin
	Fonte	80	30/08/21	454 Route de la Peyrigne
	Pvc	40	30/08/21	475 Château Ganet
	Pvc	40	03/09/21	11 Route de la Vielle
	Pvc	32	14/09/21	475 Château Ganet
	-	-	27/09/21	475 Château Ganet
	Pvc	63	25/10/21	47169RE00005 - 4701000101
Pvc	63	16/12/21	1812 Route de la Peyrigne	
Pont-du-Casse	Polyéthylène	63	05/01/21	11 bis Rue des Oliviers
	Fonte	60	06/01/21	2810 Avenue de Cahors
	Fonte	150	20/01/21	2810 Avenue de Cahors
	Pvc	50	26/01/21	1 Vignoble
	Pvc	63	03/02/21	2 Allee Jules Raimu
	Fonte	150	27/04/21	121 Route Royale
	Fonte	80	09/06/21	424 Impasse de Gargoris
	Pvc	50	22/06/21	135 Impasse de Bordeneuve
	Fonte	150	01/07/21	17 Imp Montaigne
	Pvc	50	22/07/21	561 Route des Grangettes
	Polyéthylène	32	28/07/21	2 Rue du Moulin
	Pvc	50	17/08/21	35 Impasse de Sainte Foy
	Pvc	50	26/08/21	125 Impasse de Sainte Foy
	Pvc	40	22/09/21	186 Riviere de Labat
	Fonte	150	01/10/21	409 Route Royale
	Pvc	50	15/10/21	47209RE00002 - 4701000101
	Pvc	40	29/10/21	0,FRANCE
	Fonte	80	24/11/21	2 Pl Jean-Etienne Durand
Fonte	80	24/11/21	Impasse de Talla,47209	
Fonte	80	15/12/21	1422 Rue de Talla,47209	



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
	Fonte	150	22/12/21	1557 Avenue de Cahors,47209
	Pvc	125	29/12/21	33 Avenue Jean Serres,47209
Roquefort	Fonte	80	26/01/21	Route du Petit Magen
	Polyéthylène	63	05/02/21	8 Chemin des Chevreuils
	Pvc	125	24/02/21	12 Rue de Françonnette
Roquefort	Pvc	125	25/02/21	12 Rue de Françonnette
	Pvc	50	08/04/21	Chemin de Saint-Pé de Haut
	Polyéthylène	63	06/05/21	16 Chemin des Chevreuils
	Pvc	63	15/05/21	31 Route de Monge
Saint-Caprais-de-Lerm	Pvc	50	12/03/21	1411 Route de Cassou
	Pvc	50	25/03/21	453 Route de la Sauvetat
	Pvc	90	08/04/21	737 Route de Fiole
	Pvc	50	21/04/21	96 Chemin de la Bourdille
	Pvc	63	26/04/21	2001 Route de Cassou
	Pvc	32	24/06/21	288 Chemin de Lasbrugues
	Pvc	40	26/06/21	150 Chemin du Clayrel
	Pvc	50	29/06/21	11278 Route de Cassou
	-	-	06/09/21	1870 Route de Cassou
	Pvc	63	06/09/21	1870 Route de Cassou
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Pvc	50	10/11/21	0,FRANCE
	Fonte	80	08/01/21	823 Route de Roubis
	Pvc	50	15/01/21	1793 Route du Bois Noir
	Pvc	63	01/02/21	605 Avenue de la Plaine
	Fonte	80	16/03/21	1024 Route de Roubis
	-	-	27/05/21	419 Avenue de la Plaine
	Fonte	60	04/06/21	25 Rue du Hameau de Goulard
	Pvc	125	02/07/21	5 Rue des Faïenciers
	Pvc	50	07/07/21	5000 Chevardon
	Fonte	250	08/09/21	258 Allée de Pastin
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Fonte	250	23/12/21	25 Rue du Hameau de Goulard,47238
	Pvc	50	29/01/21	87 Impasse de la Garenne
	Pvc	40	02/02/21	77 Route de l'Espagnol
	Pvc	40	02/03/21	Chemin de Laoumet Teychounat
	Pvc	63	23/03/21	130 Allee de Cla
	Pvc	75	29/03/21	974 Route de Poussou
	Pvc	50	01/05/21	1302 Route de Cantegril
	Pvc	50	03/05/21	187 Route de Lamothe
	Pvc	50	25/05/21	764 Route de la Carrerade
	-	-	03/06/21	61 Impasse Mélusine
	Pvc	40	16/06/21	1400 Route de Poussou
	Pvc	32	29/07/21	87 Routche
	Pvc	63	04/08/21	1161 Route de Garitor
	Pvc	40	29/09/21	Chemin de Laoumet Teychounat
	Fonte	150	04/11/21	0,FRANCE
	Pvc	50	10/11/21	381 Route du Brétou
	Fonte	150	15/11/21	0,47450,SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN,FRANCE
	Fonte	125	20/12/21	256 Route de la Gare
	Pvc	40	30/12/21	194 Route de Garitor
		Pvc	75	05/02/21





Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Saint-Pierre-de-Clairac	Pvc	50	22/02/21	141 La Remise
	Pvc	50	24/03/21	286 Chemin de Montanaud
	Pvc	50	01/04/21	Maunesse Haut
	Fonte	125	28/05/21	Route de St Pierre
	Pvc	50	23/06/21	379 Route de Cabalsaut
Saint-Pierre-de-Clairac	Pvc	40	24/06/21	305 Impasse des Arnauds
	Pvc	50	09/12/21	187 Route de Cabalsaut,47269
Sauvagnas	Pvc	63	10/03/21	Allée de Bouspillères
	Pvc	50	07/05/21	290 Rue Prat de Moutet
	Pvc	50	21/06/21	
	Polyéthylène	40	29/07/21	
	Pvc	50	29/07/21	366 Voie Romaine
	Pvc	40	01/10/21	11 Chemin de Sauvage
	Pvc	63	18/11/21	0,FRANCE
	Fonte	100	01/12/21	11 Rue Saint Salvy,47288
	Fonte	100	23/12/21	
	Sauveterre-Saint-Denis	Pvc	63	29/12/21
Pvc		110	20/08/21	668 Route des Cèdres
Fonte		60	21/08/21	716 Route Chapelle de Gudech
Fonte	60	21/08/21		
Sérignac-sur-Garonne	Pvc	40	13/01/21	1015 Avenue des Landes
	Fonte	125	21/01/21	5 q Rue du Basque
	Fonte	125	22/01/21	12 Rue de Menjoulan
	Fonte	250	23/04/21	664 Route de Bequin
	Polyéthylène	50	21/06/21	7 Chemin de Plaisance Haut
	Fonte	60	20/08/21	4 Rue du Basque
	Fonte	125	01/09/21	12 Rue de Menjoulan



## Synthèse des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Agen	39
Astaffort	9
Aubiac	6
Bajamont	12
Boé	8
Bon-Encontre	14
Brax	12
Castelculier	10
Colayrac-Saint-Cirq	27
Cuq	4
Estillac	3
Fals	1
Foulayronnes	56
Lafox	1
Laplume	11
Layrac	10
Le Passage	28
Marmont-Pachas	3
Moirax	4
Pont-du-Casse	15
Roquefort	5
Saint-Caprais-de-Lerm	11
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	9
Saint-Hilaire-de-Lusignan	17
Saint-Nicolas-de-la-Balerme	1
Saint-Pierre-de-Clairac	8
Sauvagnas	10
Sérignac-sur-Garonne	7
<b>Total</b>	<b>341</b>

## Détails des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Date	Adresse
Agen	05/01/21	848 bis Avenue du Général Leclerc
	08/01/21	4 Rue Jean Francois Samazeuil
	08/01/21	417 Rue de Rodrigues
	13/01/21	7 Boulevard du Docteur Messines
	21/01/21	24 bis Avenue de Courpian
	22/01/21	409 Avenue du Docteur Jean Bru
	16/02/21	1 Quai de Dunkerque
	02/03/21	357 Rue de Fonroche
	03/03/21	1585 Avenue de Colmar
	17/03/21	643 Avenue Léon Blum
	19/03/21	21 Rue du Puits du Saumon
	22/03/21	16 bis Rue du Docteur-labat
	23/03/21	7 Rue de la Colonne
	26/03/21	20 Cours du 9e de Ligne
	31/03/21	Rue Marc Tancogne
	06/04/21	65 Cours Victor Hugo
	05/05/21	26 Rue Paganel
	18/05/21	42 Rue de Sevin
	21/05/21	404 Avenue Joseph Amouroux
	21/05/21	14 Rue du Pont de la Garde
	26/05/21	39 bis Boulevard Edouard Lacour
	10/06/21	46 Rue Montesquieu
	17/06/21	79bis Boulevard de la Liberté
	18/06/21	164 Avenue Jean Jaurès
	21/06/21	162 Rue des Pavillons
	16/07/21	121 Rue du Corps Franc Pommies
	16/07/21	116 Rue du Corps Franc Pommies
	03/08/21	155 Boulevard Carnot
	19/08/21	105 Rue Jean-Didier Baze
	25/08/21	93 Quai Georges Leygues
	28/08/21	1 Impasse du Côteau
	20/09/21	5 Rue Paganel
	21/09/21	5 Rue Paganel
	08/10/21	2 Rue Andre de Chenier
	12/10/21	58 Rue Denfert Rochereau
	16/11/21	2 Rue Etienne Dolet,47001
19/11/21	2 Avenue de Courpian,47001	
10/12/21	16 Rue Paganel,47001	
16/12/21	Rue Pierre de Coubertin,47001	
Astaffort	11/01/21	14 Rue de Saint Zenon
	14/01/21	1 Lotissement la Tuine
	18/01/21	17 Route de Miradoux
	01/02/21	580 Lahon de Bilain
	08/02/21	646 Saint Clemens
	11/03/21	6 Boulevard des Rondes
	30/08/21	646 Saint Clemens
	28/09/21	681 Moulinet
25/11/21	0,FRANCE	
Aubiac	19/03/21	27 Chemin de Lamartine



Commune	Date	Adresse
Aubiac	21/04/21	16 Route de Ségougnac
	17/09/21	23 Chemin de Duran
	17/09/21	23 Chemin de Duran
	30/09/21	84 Route des Moulins
	22/11/21	35 Route des Moulins,47016
Bajamont	20/04/21	1 Jourda Haut
	07/05/21	197 Route de Sabaté
	21/05/21	1531 Route du Château de Bajamont
	26/05/21	47019RE00002- 4701000101
	09/06/21	293 Chemin de Jourda
	21/07/21	128 Allée du Soleil Couchant
	21/07/21	751 Route de Sainte Foy
	10/08/21	47019RE00002 - 4701000101
	18/08/21	Route de Cahors
	27/09/21	650 Route du Moulin de Cabalé
	14/12/21	131 Rue de Pont du Casse
	17/12/21	1806 Route de Cahors
	Boé	25/01/21
18/03/21		29 Rue de la Couronne
23/06/21		338 Route de Passeligne
31/08/21		6 Rue de Touraine
20/09/21		765 Av Georges Guignard
28/09/21		12 Square des Mimosas
19/10/21		47031RE00001 - 4701000101
02/11/21		0,47550,BOE,FRANCE
Bon-Encontre	09/02/21	303 Route de Bois Beziat
	01/03/21	394 Castillou
	04/03/21	2084 Rte de Sainte-Radegonde
	04/03/21	3108 Route de Paradou
	05/03/21	17 Rue de Prats
	23/03/21	39 Rue de la Republique
	22/04/21	709 Route de Saint Ferreol
	04/05/21	4 Che de Coustassous
	12/05/21	14 Rue Diderot
	15/06/21	42 Rue Armand Fallieres
	21/06/21	5 Impasse Boudon de Saint-Amans
	14/09/21	8 Impasse du Petit Colayrac
	16/10/21	47032RE00001 - 4701000101
	22/12/21	3263 Route de Cassou
Brax	02/04/21	288 Avenue des Landes
	06/04/21	9 Résidence la Chapelle
	27/04/21	85 Route des Landes,47310,Roquefort
	19/05/21	190 Avenue des Landes
	20/07/21	14 Lotissement Bézis
	20/07/21	13 Lotissement Bézis
	01/10/21	9 Chemin de Bellegarde
	16/10/21	0,FRANCE
	02/11/21	0,FRANCE
17/11/21	0,FRANCE	
Brax	22/11/21	0,FRANCE





Commune	Date	Adresse
Brax	01/12/21	14 Rue des Joncs
Castelculier	11/01/21	181 Route de Toulouse
	27/01/21	221 Laffage
	14/04/21	674 Chemin de Perrot
	14/05/21	475 Rue de Mauzac
	19/05/21	486 Route de Las Cavailles Hautes
	27/08/21	256 Route du Bois Joly
	20/10/21	47051RE00002 - 4701000101
	13/11/21	0,FRANCE
	23/11/21	890 Chemin de Combeguilhem
	08/12/21	1910 Route de Toulouse
Colayrac-Saint-Cirq	18/03/21	284 Allée de Sartre
	24/03/21	368 Avenue de la Libération
	09/04/21	16 Route des Escloupès
	21/04/21	355 Route de Dangosse
	04/05/21	1040 Route de Martel
	04/05/21	8 Rue des Hirondelles
	05/05/21	200 Route de Bibès
	06/05/21	18 Rue des Eucalyptus
	07/05/21	1 Rue des Hirondelles
	10/05/21	16 Allée de Sartre
	11/05/21	16 Rue des Eucalyptus
	12/05/21	269 Avenue de la Libération
	18/05/21	8 Rue des Tilleuls
	16/06/21	1048 Route de Saint Cirq
	01/07/21	938 Route de Labarthe
	01/07/21	1075 Route de Saint Cirq
	21/07/21	1123 Route de Catoy
	09/08/21	16 Allée de Sartre
	02/09/21	715 Route de Laugnac
	09/09/21	1443 Route de Bidounet
	09/09/21	1358 Route de Lacépède
	15/09/21	3195 Route de Prayssas
	17/09/21	1328 Route du Bédât
29/09/21	10 Rue Magali Forabosco	
29/09/21	10 Rue Magali Forabosco	
30/09/21	17 Rue des Tilleuls	
Cuq	14/10/21	8 Rue des Tilleuls
	30/04/21	125 Chemin de Séourin
	18/05/21	105 Lechar
	24/08/21	68 Cantelauze
Estillac	18/11/21	0,47220,CUQ,FRANCE
	10/02/21	63 Chemin Champs de Lassalle
	10/06/21	12 Rte Mestre Marty
Fals	12/07/21	2 All Monplaisir
	30/11/21	30 Poutounots
Foulayronnes	06/01/21	204 Route de Lescale
	18/01/21	280 Rue des Pyrénées
	19/01/21	3320 Route des Moulins
Foulayronnes	22/02/21	3000 Route de la Ségone



Commune	Date	Adresse
Foulayronnes	06/03/21	2 Allée de Piou Haut
	19/03/21	1 Roudigué
	19/03/21	1943 Route de Laborie
	22/03/21	3320 Route des Moulins
	15/04/21	1943 Route de Laborie
	16/04/21	1133 Route de Lacaussade
	19/04/21	231 Route du Payrastré
	04/05/21	1081 Route de Laugnac
	05/05/21	5 Allée de Tougnounat
	07/05/21	1 Rue François Mazelpeux
	10/05/21	11 Avenue Toulouse Lautrec
	11/05/21	1 Allée de l'Environnement
	20/05/21	1410 Route de Laugnac
	16/06/21	42 Rue Jean Rostand
	18/06/21	767 Route de Lacaussade
	23/06/21	28 Chemin de Ferrou
	30/06/21	1133 Route de Lacaussade
	09/07/21	1128 Route de Lacaussade
	19/07/21	3320 Route des Moulins
	30/07/21	900 Route d'Escoute Ben
	06/08/21	351 Route de Pauilhac
	09/08/21	4 Allée de Cantou
	12/08/21	466 Route de Michard
	23/08/21	3 Chemin de Bellevue
	31/08/21	6 Allée de Cantou
	06/09/21	1380 Route de Ridounel
	06/09/21	1380 Route de Ridounel
	09/09/21	6 Allée Gustave Courbet
	09/09/21	27 Rue Jacques Brel
	09/09/21	7 Allée de Girles
	16/09/21	280 Route de Laborie
	22/09/21	2156 Route des Moulins
	27/09/21	5 Chemin de Bataille
	05/10/21	20 Rue Emile Zola
	13/10/21	47100RE00002- 4701000101
	14/10/21	47100RE00002- 4701000101
	14/10/21	47100RE00002- 4701000101
	14/10/21	1235 Route de Laborie
	15/10/21	47100RE00002- 4701000101
	19/10/21	47100RE00002- 4701000101
22/10/21	0,FRANCE	
26/10/21	47100RE00002- 4701000101	
28/10/21	0,FRANCE	
08/11/21	0,FRANCE	
26/11/21	0,FRANCE	
26/11/21	710 Route de la Mothe	
06/12/21	3320 Route des Moulins	
07/12/21	1128 Route de Lacaussade	
08/12/21	0,FRANCE	
20/12/21	1 Allée de Bellevue	



Commune	Date	Adresse
Foulayronnes	23/12/21	869 Route de Ridoune
	24/12/21	1 Allée du Château de Talives
Lafox	14/06/21	139 Route de la Séoune
Laplume	29/04/21	270 Bois du Clerc
	08/05/21	334 Balia
	10/05/21	44 Impasse Roquemaure
	28/06/21	2450 Route d'Agen
	22/07/21	404 Jourdan
	26/07/21	404 Jourdan
	03/08/21	979 Route du Saumont
	23/08/21	383 Rouquet
	09/09/21	58 Chemin du Garron
	17/09/21	Chemin de la Gouarde
	08/12/21	14 Chemin de Lamothe,47137
	Layrac	19/02/21
02/04/21		249 Rue du Huit Mai 1945
12/05/21		1072 Route de Contras
17/05/21		1 Lieu Dit Petit Contras
11/06/21		1072 Maseres
17/06/21		115 Rue Auguste Boussac
05/07/21		16 Impasse du Passage de Layrac
27/07/21		736 Chemin du Château d'Eau
28/07/21		637 Chemin du Château d'Eau
22/11/21		0,FRANCE
Le Passage	08/02/21	304 Chemin de la Carrerasse
	11/02/21	91 Rue Gambetta
	01/03/21	17 Rue Jean Moulin
	05/03/21	17 Rue du 8 Mai 1945
	10/03/21	45 Avenue Paul Bême
	14/04/21	1527 Avenue des Pyrénées
	04/05/21	14 Impasse de la Bénazie
	06/05/21	3 Rue Jean Moulin
	07/06/21	766 Avenue du Bruilhois
	15/07/21	15 Rue Jean Moulin
	16/07/21	13 Rue Jean Moulin
	04/08/21	9 Impasse Marc Chagall
	01/09/21	7 Rue Jean Moulin
	02/09/21	15 Rue de la Marine
	06/09/21	8 Rue Jean Moulin
	01/10/21	32 Rue de la Marine
	13/10/21	47201RE00001 - 4701000101
	15/10/21	
	20/10/21	
	21/10/21	
	23/10/21	0,FRANCE
	28/10/21	0,FRANCE
	24/11/21	8 Impasse du Brimont,47201
25/11/21	8 Impasse du Brimont,47201	
04/12/21	71 Rue de la Garonne,47201	
08/12/21	10 Chemin de Ganet,47201	



Commune	Date	Adresse
Le Passage	14/12/21	340 Route de Condom,47201
	31/12/21	33 Rue Jacques Amblard,47201
Marmont-Pachas	09/03/21	Vidalet
	18/06/21	Route de Laplume
	11/10/21	47158RE00001, - 4701000101
Moirax	06/04/21	744 Chemin de Pujos
	01/07/21	875 Chemin de Pujos
	01/07/21	475 Château Ganet
	14/09/21	3020 Route de Trotte Lapin
Pont-du-Casse	04/01/21	22 Rue des Bergeronnettes
	19/01/21	1820 Avenue de Cahors
	26/02/21	31 Rue du Corps Franc Pomies
	26/02/21	Imp des Anemones
	16/03/21	71 Route de Riols
	31/03/21	12 R des Coquelicots
	20/04/21	13 R Montesquieu
	03/05/21	561 Route des Grangettes
	30/06/21	27 Rue Georges Clémenceau
	13/08/21	561 Route des Grangettes
	20/08/21	561 Route des Grangettes
	25/08/21	10 Res des Berges de Seguran
	26/08/21	256 Impasse de Sainte Foy
	10/11/21	0,FRANCE
25/11/21	125 Impasse de Sainte Foy,47209	
Roquefort	03/05/21	27 Route de Cocard
	07/05/21	65 ter Rue de la Plaine
	09/06/21	10 Rue des Tournesols
	18/08/21	11bis Rue de la Plaine
	21/10/21	0,FRANCE
Saint-Caprais-de-Lerm	21/04/21	Chemin de Margastau
	27/04/21	453 Route de la Sauvetat
	22/05/21	644 Chemin de Cappe
	11/06/21	467 Rue des Bocages
	02/09/21	652 Route de Puymirol
	03/09/21	381 Route d'Agen
	07/10/21	47234RE00002 - 4701000101
	27/10/21	468 Chemin de la Ganoche
	08/11/21	0,FRANCE
	30/12/21	1273 Route de Cassou,47234
30/12/21	2648 Route de l'Abeille,47234	
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	08/03/21	Lacoste
	10/05/21	686 Route de Granfonds
	26/05/21	204 Metale
	13/07/21	255 Marcoual
	30/07/21	8 Pusoque
	14/08/21	
	18/08/21	
	17/12/21	3 Allée des Coteaux du Bruilhois
23/12/21	1553 Allée de la Seynes	
Saint-Hilaire-de-Lusignan	07/01/21	45 Route de Cantegril



Commune	Date	Adresse
Saint-Hilaire-de-Lusignan	19/01/21	528 Allée de Rouère
	02/02/21	
	04/02/21	
	08/02/21	
	17/02/21	
	19/02/21	972 Chemin de Laoumet Teychounat
	30/03/21	601 Route de Lusignan
	20/04/21	95 Routche
	29/04/21	1528 Route de Cardonnet
	03/05/21	304 Route de Lamothe
	04/05/21	992 Dougnac
	14/06/21	47246RE00002 - 4701000101
	28/06/21	Gamard
	28/06/21	528 Route de Poussou
	22/07/21	45 Chemin de Halage
30/12/21	102 Route de Cardonnet,47246	
Saint-Nicolas-de-la-Balermé	01/07/21	46 Le Bourg
Saint-Pierre-de-Clairac	10/03/21	358 Chemin de la Palanque
	29/03/21	283 Chemin de Montanaud
	24/04/21	107 Labarthe
	11/06/21	238 Chemin de la Palanque
	05/08/21	187 Route de Cabalsaut
	02/09/21	804 Route de Saint Jean
	22/11/21	129 Chemin de Lajolie,47269
	30/12/21	358 Chemin de la Palanque,47269
Sauvagnas	15/01/21	119 Lebrau
	16/03/21	1244 Route de Sauvagnas
	20/04/21	829 Route de Mirabel
	20/04/21	173 Rue Saint Salvy
	09/07/21	90 Rue Prat de Moutet
	18/10/21	47288RE00002 - 4701000101
	22/10/21	47288RE00002, - 4701000101
	02/12/21	Route de Sauvagnas,47288
	03/12/21	30 Le Bourg,47288
29/12/21	11 Rue Saint Salvy,47288	
Sérignac-sur-Garonne	13/04/21	7 Chemin de Plaisance
	14/04/21	12 Chemin de Plaisance
	17/06/21	12 Rue de Menjoulan
	16/08/21	1 Impasse des Jardins
	17/08/21	1403 Route de Saint Laurent
	27/08/21	4 Impasse du Mestreport
	19/10/21	47300RE00002 - 4701000101





## Synthèse des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	20
Agen	Manoeuvre de vannes	29
Agen	Purge de réseau	1
Agen	Vérification ponctuelle de vanne	1
Astaffort	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Astaffort	Manoeuvre de vannes	4
Astaffort	Purge de réseau	2
Aubiac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Aubiac	Manoeuvre de vannes	3
Bajamont	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Bajamont	Purge de réseau	2
Boé	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Boé	Manoeuvre de vannes	1
Bon-Encontre	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Bon-Encontre	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Bon-Encontre	Manoeuvre de vannes	7
Bon-Encontre	Purge de réseau	1
Brax	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Brax	Manoeuvre de vannes	3
Brax	Purge de réseau	1
Castelculier	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2
Castelculier	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Castelculier	Manoeuvre de vannes	5
Caudecoste	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Caudecoste	Manoeuvre de vannes	1
Colayrac-Saint-Cirq	Entretien / Vérification de ventouses	4
Colayrac-Saint-Cirq	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	6
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	12
Colayrac-Saint-Cirq	Purge de réseau	3
Cuq	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Estillac	Manoeuvre de vannes	6
Estillac	Purge de réseau	1
Fals	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Fals	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Fals	Manoeuvre de vannes	2



Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Foulayronnes	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	16
Foulayronnes	Manoeuvre de vannes	9
Foulayronnes	Purge de réseau	10
Laplume	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Laplume	Manoeuvre de vannes	3
Layrac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	3
Layrac	Manoeuvre de vannes	7
Layrac	Purge de réseau	2
Le Passage	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	5
Le Passage	Manoeuvre de vannes	9
Marmont-Pachas	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Moirax	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Moirax	Manoeuvre de vannes	2
Pont-du-Casse	Manoeuvre de vannes	3
Pont-du-Casse	Purge de réseau	1
Saint-Caprais-de-Lerm	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Saint-Caprais-de-Lerm	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Saint-Caprais-de-Lerm	Manoeuvre de vannes	2
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Purge de réseau	1
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Manoeuvre de vannes	2
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Purge de réseau	2
Saint-Nicolas-de-la-Balermie	Purge de réseau	2
Saint-Pierre-de-Clairac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Saint-Pierre-de-Clairac	Manoeuvre de vannes	1
Saint-Pierre-de-Clairac	Purge de réseau	1
Sauvagnas	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Sauvagnas	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Sauvagnas	Vérification ponctuelle de vanne	1
Sauveterre-Saint-Denis	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Sauveterre-Saint-Denis	Purge de réseau	1
Sérignac-sur-Garonne	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Sérignac-sur-Garonne	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Sérignac-sur-Garonne	Manoeuvre de vannes	4
Sérignac-sur-Garonne	Purge de réseau	1
Sérignac-sur-Garonne	Vérification ponctuelle de vanne	1
<b>Total</b>		<b>237</b>



## Détail des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Date	Adresse
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/01/21	4 Rue Jean Francois Samazeuil
		19/01/21	14 Rue de Durrens
		21/01/21	17 Rue de Durrens
		26/01/21	Rue Lassaigne
		05/02/21	118 Rue de Fonroche
		12/02/21	61 Quai Georges Leygues
		22/02/21	50 Boulevard Sylvain Dumon
	Manoeuvre de vannes	24/02/21	94 Avenue Jean Jaurès
		24/02/21	94 Avenue Jean Jaurès
		25/02/21	-
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	26/02/21	193 Rue du Corps Franc Pommies
		03/03/21	-
		10/03/21	10 Rue Rochambeau
		15/03/21	1 Rue Jean Macé
		17/03/21	5 Rue Joseph Bara
	Manoeuvre de vannes	25/03/21	-
		12/04/21	2 Rue Palissy
	Vérification ponctuelle de vanne	22/04/21	183 bis Avenue Jean Jaurès
	Manoeuvre de vannes	23/04/21	132 Avenue Michelet
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	24/04/21	-
	Manoeuvre de vannes	26/04/21	5 ter Avenue de l'Ermitage
		27/04/21	
		28/04/21	
		28/04/21	
	Manoeuvre de vannes	04/05/21	40 Rue Montesquieu
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/05/21	25 Rue Raspail
	Manoeuvre de vannes	26/05/21	1471 Avenue de Stalingrad
		10/06/21	-
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	18/06/21	6 Impasse Théophile Gautier
	Manoeuvre de vannes	22/06/21	631 Avenue du Docteur Jean Bru
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/06/21	7 Place du Maréchal Foch	
Manoeuvre de vannes	12/07/21	1 Rue de Pulet	
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	12/07/21	50 Rue Mirabeau	
Agen	Manoeuvre de vannes	22/07/21	1471 Avenue de Stalingrad
		04/08/21	12 Rue Valence
		23/08/21	50 Rue Mirabeau
		13/09/21	-
		14/09/21	7 Rue Antoine Ferrein
		16/09/21	7 Rue Antoine Ferrein
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	30/09/21	201 Rue de Gergovie
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/10/21	-
Manoeuvre de vannes	26/10/21	0,FRANCE	



Commune	Nature	Date	Adresse
		28/10/21	
		05/11/21	
		10/11/21	-
		07/12/21	-
		08/12/21	7 Rue Antoine Ferrein
		10/12/21	404 Avenue Joseph Amouroux
	Purge de réseau	21/12/21	154d Avenue de Gaillard
Astaffort	Purge de réseau	22/01/21	673 La Houarde
		26/01/21	582 Bilain
	Manoeuvre de vannes	29/01/21	706 Le Gres
		29/01/21	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/05/21	47015VA00006,Purge auto ASTAFFORT La Tuilerie (4701PU)
	Manoeuvre de vannes	28/07/21	863 Lahon de Bilain
27/12/21		0,47015,FRANCE	
Aubiac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	15/02/21	33 Chemin d'Aurion
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	15/02/21	2 Chemin de Baque
	Manoeuvre de vannes	08/03/21	-
		10/05/21	-
		14/09/21	5 Chemin d'Aurion
Bajamont	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	19/03/21	805 Côte de Pépelat
	Purge de réseau	01/06/21	6 Place des Jonquilles
		27/07/21	671 Chemin de Vignet
Boé	Manoeuvre de vannes	10/08/21	870 Av Georges Guignard
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	16/09/21	4 Allée de Riols
		09/11/21	
Bon-Encontre	Manoeuvre de vannes	28/01/21	943 Darel
		28/01/21	
		28/01/21	
		28/01/21	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	24/02/21	1 Impasse Elsa Triolet
	Manoeuvre de vannes	10/03/21	981 Cassou
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	11/03/21	-
	Purge de réseau	13/03/21	12 Impasse Boudon de Saint-Amans
Bon-Encontre	Manoeuvre de vannes	27/04/21	652 Lamarque
	Manoeuvre de vannes	29/04/21	652 Lamarque
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	16/06/21	71 Rue Francois Mauriac
Brax	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	04/03/21	175 a Avenue des Landes
	Manoeuvre de vannes	03/04/21	2 Rue des Tamaris
	Purge de réseau	18/08/21	-
	Manoeuvre de vannes	23/09/21	250 Avenue des Landes
		28/09/21	16 Chemin de Fonfrède
Castelculier	Manoeuvre de vannes	12/01/21	Las Cavailles Hautes
		13/01/21	



Commune	Nature	Date	Adresse
		23/02/21	929 Bois Joly
		24/02/21	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	18/05/21	4 Rue Résidence les Chaumes
	Manoeuvre de vannes	18/08/21	Chemin de Palé
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	16/09/21	364 Route du Bois Joly
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	16/09/21	364 Route du Bois Joly
Caudecoste	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/05/21	-
	Manoeuvre de vannes	14/12/21	311 Rue du Stade
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	14/01/21	829 Route de Lacépède
		15/01/21	
		15/01/21	
	Purge de réseau	21/01/21	216 Avenue de la Libération
		23/01/21	363 Route de Targebayle
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/01/21	-
	Manoeuvre de vannes	25/02/21	1484 Route de Chadois
		25/02/21	
		26/02/21	
		26/02/21	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/03/21	9 Route de la Carrérote
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/03/21	9 Route de la Carrérote
	Manoeuvre de vannes	23/03/21	16 Route des Escloupès
		25/03/21	-
	Entretien / Vérification de ventouses	10/05/21	47069VA00015,Ventouse -- STM vers PR
		10/05/21	47069VA00014,Ventouse - - Cocard
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	19/05/21	275 Chemin de Montréal
Entretien / Vérification de ventouses	15/06/21	47069VA00015,Ventouse - - STM vers PR	
	15/06/21	47069VA00014,Ventouse - - Cocard	
Manoeuvre de vannes	24/08/21	289 Route de Labarthe	
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/08/21	203 Avenue de la Libération	
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	28/09/21	17 Rue des Ecoles
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	19/10/21	47069RE00002, - 4701000101
	Purge de réseau	03/11/21	-
	Manoeuvre de vannes	15/12/21	215 Route de la Vieille Côte de Monbran
Cuq	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/05/21	47076VA00003,Purge auto CUQ Matras (4701PU)
Estillac	Manoeuvre de vannes	11/05/21	47091RE00001 - 4701000101
	Purge de réseau	08/06/21	8 All du Ministre
	Manoeuvre de vannes	13/09/21	2 Chemin des Elfes
	Manoeuvre de vannes	14/09/21	16 Chemin du Cap d'Estoupes





Commune	Nature	Date	Adresse
	Manoeuvre de vannes	15/09/21	
		24/11/21	
		02/12/21	-
Fals	Manoeuvre de vannes	11/01/21	47092SR00001,Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon
		13/01/21	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	26/03/21	411 Côte de Fals
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	28/12/21	0,47092,47220,FALS,FRANCE
Foulayronnes	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/01/21	112 Impasse Scaliger
		22/01/21	550 Cruzel
		04/02/21	123 Route Royale
		15/02/21	3300 Rue Eugène le Roy
		15/02/21	3300 Rue Eugène le Roy
		15/02/21	3300 Rue Eugène le Roy
		17/02/21	4 Impasse Scaliger
		18/02/21	111 Impasse Scaliger
		09/03/21	-
	24/03/21	52 Rue du 8 Mai 1945	
	Manoeuvre de vannes	29/03/21	235 Route Royale
	Purge de réseau	08/04/21	5 Rue des Fauvettes
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	10/05/21	1074 Avenue de la Candélie
	Manoeuvre de vannes	19/05/21	3050 Route de la Ségone
		19/05/21	10 Chemin de Recoule
		26/05/21	-
	Purge de réseau	01/06/21	7 Allée Auguste Renoir
		03/06/21	Allée de la Tuquette
		10/06/21	3 Allée Maurice Chevalier
		15/06/21	570 Route d'Aillot
		23/06/21	11 Allée du Pech de Bedel
	Manoeuvre de vannes	11/08/21	5 Avenue de la Candélie
		13/08/21	550 Cruzel
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	20/08/21	1 Allée de Saint-Marty	
	09/09/21	-	
Purge de réseau	10/09/21	-	
	13/09/21	-	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	04/10/21	5 Rue des Fauvettes
Foulayronnes	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	05/10/21	3231 Route des Moulins
		Purge de réseau	06/10/21
	Manoeuvre de vannes	04/11/21	-
		17/11/21	9 Rue Louis Pasteur
		22/11/21	-
	Purge de réseau	28/12/21	-
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	30/12/21	201 Route de Ridounel
Laplume	Manoeuvre de vannes	04/08/21	979 Route du Saumont,
		05/08/21	2529 Route du Saumont,



Commune	Nature	Date	Adresse
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	02/09/21	-
	Manoeuvre de vannes	17/11/21	-
Layrac	Manoeuvre de vannes	25/01/21	341 Brumas
		25/01/21	
		26/01/21	
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	05/02/21	-
	Purge de réseau	19/02/21	2348 Route de Caudecoste
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/03/21	60 Côte d'Al Riou
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	23/03/21	618 Route des Trouillés
	Manoeuvre de vannes	08/06/21	835 Le Brouchoua
	Purge de réseau	25/08/21	16 Avenue de Badie
	Manoeuvre de vannes	06/12/21	Petit Coussoulet
08/12/21		520 Route de Pachas	
		16/12/21	52 Route des Trouillés
Le Passage	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/01/21	-
		02/03/21	17 Rue Saint Exupéry
		25/03/21	-
	Manoeuvre de vannes	27/04/21	474 Chemin de Lescournat
		28/04/21	
		19/05/21	-
		21/07/21	5000 Gaussens
		08/09/21	456 Route de Condom
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	07/10/21	Impasse de Beauregard
	Manoeuvre de vannes	13/10/21	-
		13/10/21	
		18/10/21	
20/10/21			
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	29/10/21	0,47520,LE PASSAGE,FRANCE	
Marmont-Pachas	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	06/08/21	35 Route d'Astaffort
Moirax	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/01/21	-
	Manoeuvre de vannes	02/06/21	1815 Route de Massée
		09/12/21	677 Chemin de Pujos
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	10/12/21	677 Chemin de Pujos
Pont-du-Casse	Manoeuvre de vannes	29/07/21	R des Lilas,47480,Pont-du-Casse
	Purge de réseau	03/09/21	256 Impasse de Sainte Foy
	Manoeuvre de vannes	11/10/21	-
		09/11/21	0,47480,PONT-DU-CASSE,FRANCE
Saint-Caprais-de-Lerm	Manoeuvre de vannes	12/01/21	Chemin de Loubas
	Manoeuvre de vannes	18/01/21	Chemin de Loubas
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	07/05/21	158 Jouatas



Commune	Nature	Date	Adresse
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	04/08/21	232 Chemin de Loubas,
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/10/21	-
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Purge de réseau	09/02/21	6 Chemin de Ronde
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	23/03/21	611 Route de Roubis
		28/05/21	1097 Route de Granfonds
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Manoeuvre de vannes	26/01/21	601 Route de Lusignan,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan
		28/01/21	601 Route de Lusignan,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan
	Purge de réseau	19/10/21	-
		27/12/21	0,47246,47450,
Saint-Nicolas-de-la-Balermie	Purge de réseau	06/09/21	1296 Route de Vidaillan
		06/09/21	1187 Route de Vidaillan
Saint-Pierre-de-Clairac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	26/01/21	-
	Purge de réseau	29/05/21	Route de St Pierre
	Manoeuvre de vannes	30/09/21	1252 Route d'Agen
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	29/10/21	658 Route de Saint Jean
Sauvagnas	Vérification ponctuelle de vanne	02/08/21	
	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	03/09/21	-
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	01/12/21	11 Rue Saint Salvy
Sauveterre-Saint-Denis	Purge de réseau	25/08/21	1132 Route du Château
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	31/08/21	-
Sérignac-sur-Garonne	Vérification ponctuelle de vanne	19/04/21	47300CO00007,Comptage SERIGNAC AE de BRUCH (4701AE113)
	Manoeuvre de vannes	09/06/21	
	Purge de réseau	05/08/21	1499 Avenue du Brulhois
	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	17/08/21	2506 Route de Bequin
Sérignac-sur-Garonne	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	02/09/21	997 Route de Bequin,
	Manoeuvre de vannes	10/12/21	4 Rue Lagrange,
Sérignac-sur-Garonne	Manoeuvre de vannes	16/12/21	0,47300,47310,SERIGNAC-SUR-GARONNE,FRANCE
		27/12/21	



## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

### Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Total
Agen	52	55
Astaffort	3	3
Aubiac	5	5
Bajamont	1	1
Boé	5	5
Bon-Encontre	8	8
Brax	2	2
Castelculier	3	3
Colayrac-Saint-Cirq	3	3
Estillac	3	3
Foulayronnes	7	7
Laplume	1	1
Layrac	4	4
Le Passage	13	13
Pont-du-Casse	5	5
Saint-Caprais-de-Lerm	4	4
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	3	3
Saint-Pierre-de-Clairac	1	1
Sérignac-sur-Garonne	7	8
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>134</b>

## Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Agen	Station d'Agen Lacapelette	Sonde de niveau US Eau filtrée	21/01/2021	Curatif
	Réservoir d'Agen Prouchet	Réservoir d'Agen Prouchet	29/01/2021	Curatif
	Réservoir d'Agen Barleté	Réservoir d'Agen Barleté	05/02/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Pompe de Reprise 1	08/02/2021	Curatif
		Pompe de Reprise 2	08/02/2021	Curatif
		Pompe de Reprise 3	08/02/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Turbidimètre eau traitée	10/02/2021	Curatif
		Analyseur physico chimique	10/02/2021	Curatif
		Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 3	15/02/2021	Curatif
		Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 2	15/02/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Analyseur de chlore Method Electrochim	01/03/2021	Curatif
		Moteur électrique Pompe Reprise 1	04/03/2021	Curatif
		Moteur électrique Pompe Reprise 3	04/03/2021	Curatif
		Variateur pompe Reprise EF2	04/03/2021	Curatif
		Moteur électrique Pompe Reprise 2	04/03/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 1	10/03/2021	Curatif
		Analyseur de chlore eau traitée	15/03/2021	Curatif
		Turbidimètre décantation physico-chimique	15/03/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Sonde de niveau US	24/03/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	06/04/2021	Préventif
	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	06/04/2021	Préventif
	Station d'Agen Rouquet	Analyseur d'ozone labo portable	07/04/2021	Curatif
		pH-mètre	08/04/2021	Curatif
		pH-mètre coagulation floculation	09/04/2021	Curatif
		Station d'Agen Rouquet	23/04/2021	Curatif
	Reprise d'Agen Gaillard	Reprise d'Agen Gaillard	29/04/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	01/06/2021	Curatif
	Reprise d'Agen Gaillard	Reprise d'Agen Gaillard	28/06/2021	Curatif
	Réservoir d'Agen Hermitage	Réservoir d'Agen Hermitage	01/07/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Vanne manuelle de vidange	03/08/2021	Curatif
Station d'Agen Lacapelette		04/08/2021	Curatif	
Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	05/08/2021	Curatif	
Réservoir d'Agen Hermitage	Réservoir d'Agen Hermitage	09/08/2021	Curatif	
Reprise d'Agen Gaillard	Reprise d'Agen Gaillard	08/09/2021	Curatif	





Commune	Installation	Equipement	Date	Type
	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	09/09/2021	Curatif
	Reprise d'Agen Gaillard	Monorail	20/09/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	15/10/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Pompe 3	15/10/2021	Curatif
		Télesurveillance	28/10/2021	Curatif
		Télesurveillance	02/11/2021	Curatif
	Réservoir d'Agen Carmes	Télesurveillance	02/11/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Télesurveillance	03/11/2021	Curatif
	Réservoir d'Agen Hermitage	Alarme Anti-Intrusion	03/11/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Télesurveillance	03/11/2021	Curatif
		Armoire de Commande	08/11/2021	Curatif
		Débitmètre Eau Brute Lacapelette (4701EX260)	10/11/2021	Curatif
	Réservoir d'Agen Prouchet	Tuyauterie Distribution	16/11/2021	Curatif
	Réseau communal de Agen - 4701000101	V sectt/BAC - AEPND0033034772	17/11/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Analyseur ozone point de rosée	26/11/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Télesurveillance	29/11/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Télesurveillance	03/12/2021	Curatif
	Forage d'Agen Lalande	Télesurveillance	03/12/2021	Curatif
	Station d'Agen Rouquet	Vanne d'admission (AD) pneumatique	20/12/2021	Curatif
	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	21/12/2021	Préventif
Réservoir d'Agen Carmes	Vanne altimétrique	27/12/2021	Curatif	
Astaffort	Reprise d'Astaffort village	Reprise d'Astaffort village	30/04/2021	Curatif
	Réservoir Astaffort Le Gres	Tuyauterie commune Distrib/Refoul	23/11/2021	Curatif
		Télesurveillance	13/12/2021	Curatif
Aubiac	Réservoir d'Aubiac Aurion	Robinet à flotteur	04/01/2021	Curatif
	Réservoir d'Aubiac Prentigarde	Réservoir d'Aubiac Prentigarde	01/03/2021	Curatif
	Réservoir d'Aubiac Aurion	Réservoir d'Aubiac Aurion	02/06/2021	Curatif
		Réservoir d'Aubiac Aurion	20/08/2021	Curatif
	Réservoir d'Aubiac Prentigarde	Réservoir d'Aubiac Prentigarde	15/09/2021	Curatif
Bajamont	Réservoir de Bajamont Serres	Stabilisateur de pression amont (4754STAB12)	08/02/2021	Curatif
Boé	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	Pompe 3	08/02/2021	Curatif
		Pompe 2	08/02/2021	Curatif
		Pompe 1	17/02/2021	Curatif
		Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	01/09/2021	Curatif
		Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	01/09/2021	Curatif
Bon-Encontre	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	Vanne de Régulation Hydraulique	10/03/2021	Curatif
		Vanne d'alimentation / distribution	11/03/2021	Curatif
		Vanne distribution réservoir	15/03/2021	Curatif



Commune	Installation	Equipement	Date	Type
	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	16/09/2021	Curatif
	Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat	Télesurveillance	10/12/2021	Curatif
	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	Télesurveillance	13/12/2021	Curatif
	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	Télesurveillance	13/12/2021	Curatif
	Réservoir de Bon-Encontre Darel	Télesurveillance	24/12/2021	Curatif
Brax	Forage de Brax Borde de Revignan	Pompe immergée	09/02/2021	Curatif
		Armoire de Commande	20/05/2021	Curatif
Castelculier	Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	Télesurveillance	04/01/2021	Curatif
	Réservoir de Castelculier la Souque	Réservoir de Castelculier la Souque	06/01/2021	Curatif
	Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	Tuyauterie	24/02/2021	Curatif
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	Boîte à boues	28/01/2021	Curatif
		Stabilisateur de pression amont (4754STAB42)	09/02/2021	Curatif
	Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	Télesurveillance	01/12/2021	Curatif
Estillac	Réservoir d'Estillac le Buscon	Réservoir d'Estillac le Buscon	28/05/2021	Curatif
		Réservoir d'Estillac le Buscon	30/09/2021	Curatif
		Réservoir d'Estillac le Buscon	11/10/2021	Curatif
Foulayronnes	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	15/01/2021	Curatif
	Réservoir de Foulayronnes Tuquet	Réservoir de Foulayronnes Tuquet	10/02/2021	Curatif
	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	17/02/2021	Curatif
	Réservoir de Foulayronnes Cruzel	Réservoir de Foulayronnes Cruzel	30/03/2021	Curatif
	Reprise Foulayronnes Corne	Télesurveillance	01/12/2021	Curatif
		Télesurveillance	01/12/2021	Curatif
Réservoir de Foulayronnes Artigues	Télesurveillance	02/12/2021	Curatif	
Laplume	Réservoir de Laplume	Réservoir de Laplume	13/01/2021	Curatif
Layrac	Réservoir de Layrac Sempot	Robinet à flotteur	29/01/2021	Curatif
		Réservoir de Layrac Sempot	04/06/2021	Curatif
		Réservoir de Layrac Sempot	19/11/2021	Curatif
	Reprise de Layrac Belloc	Télesurveillance	03/12/2021	Curatif
Le Passage	Réservoir du Passage Ganet	Sonde de niveau piézo	17/03/2021	Curatif
	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	11/05/2021	Curatif
		Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	29/05/2021	Curatif



Commune	Installation	Equipement	Date	Type
	Station du Passage Sivoizac	Station du Passage Sivoizac	28/06/2021	Curatif
		Station du Passage Sivoizac	16/07/2021	Curatif
		Station du Passage Sivoizac	12/10/2021	Curatif
	Réservoir du Passage Ganet	Télésurveillance	14/10/2021	Curatif
	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	20/10/2021	Curatif
	Station du Passage Sivoizac	Station du Passage Sivoizac	28/10/2021	Curatif
	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	Compteur électrique	18/11/2021	Curatif
	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Tuyauterie refoulement	24/11/2021	Curatif
	Réservoir du Passage Ganet	Télésurveillance	30/12/2021	Curatif
	Interconnexion du Passage Ratier (vanne)	Interconnexion du Passage Ratier (vanne)	30/12/2021	Curatif
Pont-du-Casse	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	01/02/2021	Curatif
		Pompe 1	09/03/2021	Curatif
		Ballon anti-bélier	16/03/2021	Curatif
		Pompe 2	12/05/2021	Curatif
		Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	13/10/2021	Curatif
Saint-Caprais-de-Lerm	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	Stabilisateur de pression amont (4754STAB2)	08/03/2021	Curatif
		Télésurveillance	27/10/2021	Curatif
		Compteur d'eau St Caprais (4754RE176)	17/11/2021	Curatif
		Télésurveillance	21/12/2021	Curatif
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	Télésurveillance	11/10/2021	Curatif
	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	19/11/2021	Curatif
	Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	Télésurveillance	01/12/2021	Curatif
Saint-Pierre-de-Clairac	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	Télésurveillance	03/11/2021	Curatif
Sérignac-sur-Garonne	Station Sérignac sur Garonne (150m3/h future)	Station Sérignac sur Garonne (150m3/h future)	24/06/2021	Curatif
	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	13/07/2021	Curatif
		Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	06/08/2021	Curatif
		Surpresseur Air de Lavage Filtres	21/10/2021	Curatif
		Compresseur air de Process	22/10/2021	Curatif
		Armoire de Commande	10/11/2021	Curatif
		Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	30/12/2021	Curatif
	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	30/12/2021	Préventif



## Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Installation & Equipement	Date
Agen	Reprise d'Agen Lalande Couyba	30/08/2021
	Réservoir d'Agen Barleté	30/08/2021
	Réservoir d'Agen Hermitage	30/08/2021
	Réservoir d'Agen Prouchet	30/08/2021
	Forage d'Agen Lalande	30/08/2021
		30/08/2021
	Station d'Agen Rouquet	22/10/2021
	Station d'Agen Lacapelette	22/10/2021
Astaffort	Reprise d'Agen Gaillard	22/10/2021
	Chloration intermédiaire et vanne motorisée d'Astaffort	09/11/2021
Bajamont	Reprise d'Astaffort village	09/11/2021
Boé	Réservoir de Bajamont Serres	30/08/2021
		26/10/2021
Bon-Encontre	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	26/10/2021
	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	30/08/2021
	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	30/08/2021
	Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	25/10/2021
	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	27/10/2021
	Réservoir de Bon-Encontre Darel	28/10/2021
	Surpresseur de Bon-Encontre Lalux	28/10/2021
Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat	29/10/2021	
Brax	Forage de Brax Borde de Revignan	22/10/2021
		22/10/2021
Castelculier	Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	10/09/2021
	Chloration intermédiaire de Castelculier RN813	28/10/2021
	Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	28/10/2021
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	30/08/2021
Estillac	Réservoir d'Estillac le Buscon	30/08/2021
Fals	Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	30/08/2021
Foulayronnes	Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	30/08/2021
	Reprise Foulayronnes Corne	30/08/2021
	Réservoir de Foulayronnes Cruzel	30/08/2021
	Réservoir de Foulayronnes Artigues	30/08/2021
Laplume	Réservoir de Laplume	30/08/2021
Layrac	Vanne motorisée de Layrac Goulens	30/08/2021
	Reprise de Layrac Belloc	30/08/2021
	Réservoir de Layrac Goulens	30/08/2021
	Surpresseur de Layrac Mazerès	09/11/2021
Le Passage		09/11/2021
	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	10/09/2021
	Réservoir du Passage Gaussens	10/09/2021
	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	13/10/2021
Pont-du-Casse	Réservoir du Passage Ganet	20/10/2021
	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	30/08/2021
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	10/09/2021
	Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	10/09/2021
	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	10/11/2021
Sérignac-sur-Garonne	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	10/09/2021
	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	28/09/2021





ANNEXES



# ANNEXES COMPLEMENTAIRES

## CONSTRUIRE SANS DETRUIRE

Le plan d'action « Construire Sans Détruire » a été mis en place par le Gouvernement pour sécuriser les travaux à proximité de réseaux, ainsi que pour améliorer la prévention des endommagements des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

### Déclarations avant travaux

Les travaux prévus à proximité de canalisations et réseaux enterrés doivent être déclarés à leurs exploitants, avant leur exécution, au moyen de déclaration de projet de travaux (DT), de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), de déclaration conjointe (DT-DICT) ou d'avis de travaux urgents (ATU), en fonction du type d'intervention prévu.

En tant qu'exploitant de réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'irrigation et d'eau en gros, la société SAUR se doit de répondre à ces demandes (sauf ATU, réservés aux réseaux dits sensibles pour la sécurité).

Nous parlerons de partie « **EXPLOITANT** ».

En tant qu'exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés, dans le cadre de réparations de fuites, pose de canalisations, etc..., la société SAUR se doit aussi d'émettre ce type de demandes.

Nous parlerons de partie « **DECLARANT** ».

Les données comprennent les demandes pour l'eau potable et l'assainissement.

COMMUNES	EXPLOITANT					DECLARANT				
	ATU	DT	DICT	DTDIC	TOT	ATU	DT	DICT	DTDICT	TOT
AGEN	15	313	198	326	852	135	8	3	101	247
ASTAFFORT		37	37	127	201	18		1	6	25
AUBIAC		22	8	30	60	10		2	6	18
BAJAMONT	4	34	12	39	89	31			3	34
BOE	3	75	58	152	290	12			17	29
BON ENCONTRE	3	74	23	159	276	26		1	10	37
BRAX	3	34	23	41	101	17		1	9	27
CASTELCULIER	1	45	27	42	115	21	2		10	33
CAUDECOSTE	1	13	8	89	111	10		1	4	15
COLAYRAC ST CIRQ	2	44	27	71	144	56		3	18	77
CUQ	1	16	4	63	84	11			2	13
ESTILLAC	1	42	37	76	156	15			11	26
FALS		7	7	71	85	6			1	7
FOULAYRONNES	10	81	36	128	255	166	1	2	19	188
LAFOX		18	14	21	53	4		2	4	10
LAPLUME	3	29	21	29	81	20			8	28
LAYRAC	1	99	46	112	258	29	5	2	9	45
LUSIGNAN PETIT	1	5	2	6	14	5		1		6
MARMONT PACHAS	1	4	4	7	16	5		1	1	7
MOIRAX	2	10	12	31	55	25		1	8	34
PONT DU CASSE	3	87	37	125	252	42			15	57
ROQUEFORT	1	15	23	28	67	7			4	11
ST CAPRAIS DE LERM	2	15	5	44	66	21			9	30
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	3	59	54	61	177	24		6	11	41
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	1	46	18	43	108	32		2	7	41
ST NICOLAS DE LA BALERME		3	1	32	36	1			4	5
ST PIERRE DE CLAIRAC	1	15	10	26	52	18			6	24
SAUVAGNAS	1	13	9	25	48	24			5	29
SAUVETERRE ST DENIS		4	3	22	29	2				2
SERIGNAC SUR GARONNE	2	11	12	19	44	15	3		3	21



### **Bilan des relèves GPS sur le réseau**

Les interventions (fuite, casse, renouvellement...) font désormais l'objet de relèves GPS ultérieures, visant à améliorer la connaissance de la localisation de ces réseaux.

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté "DT-DICT" du 15 février 2012 définit des classes de précision qui permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux. Les ouvrages et tronçons d'ouvrages sont ainsi répartis en trois classes, selon l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant :

- Classe A : incertitude inférieure ou égale à 40 cm (réseau rigide) ou 50 cm (réseau flexible),
- Classe B : incertitude inférieure ou égale à 1,5 mètre,
- Classe C : Incertitude supérieure à 1,5 mètre, ou localisation inconnue de l'exploitant.

Tout exploitant de réseau enterré ou aérien, sensible ou non sensible pour la sécurité, a pour obligation de répondre à une DT ou à une DICT en précisant la classe de précision de tous les tronçons des réseaux qu'il exploite (Classes de précision).

L'ensemble des travaux de réparation des interventions permettent au délégataire d'améliorer la précision des données dont il dispose. Il doit alors assurer la mise à jour de ses plans en classe A conformément à l'article 6 de l'arrêté du 15 février 2012.

Afin de satisfaire à ces nouvelles obligations réglementaires, vous avez fait confiance à SAUR pour relever les coordonnées GPS de classe A sur votre réseau.

### **Répartition et nombre d'interventions relevées sur le réseau**

Type d'intervention	Nombre d'interventions relevées
Fuite / casse sur branchement AEP	112
Fuite / casse sur conduite de réseau AEP	274
Pose de Point de fourniture	135
Travaux sur branchement (exécution)	50
Renouvellement vannes et accessoires	2
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>



## SITUATION PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

	Montants
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/20</b>	<b>-11 458,67</b>
<b><i>Dotation électromécanique au programme année 2021 [ matériel électromécanique MEM ]</i></b>	<b>220 132,34</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2021 213 970,00 € x 1,0288 = 220 132,34 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2021 [vannes réseau]</i></b>	<b>24 536,88</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2021 23 850,00 € x 1,0288 = 24 536,88 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2021 [branchements AEP]</i></b>	<b>51 440,00</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2021 50 000,00 € x 1,0288 = 51 440,00 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2021 [branchements Plomb]</i></b>	<b>34 207,60</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2021 33 250,00 € x 1,0288 = 34 207,60 €	
<b><i>Engagements réalisés :</i></b>	
Electromécanique	
<b>Correction Opérations Années antérieures</b>	
<b>Annulation clôture 2020 suite erreur de reprise sur facteur K</b>	
<b>Clôture trimestrielle au 31/03/2020 LOT 1</b>	<b>2 739,59</b>
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>	
Chloromètre 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-717,12
Chloromètre 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-717,12
<b>47001SR00001 - Reprise d'Agen Lalande Couyba</b>	
Pompe doseuse TOTAL Renouvellement complet du matériel	-779,48
<b>47300SS00001 - Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry</b>	
Stabilisateur de pression TOTAL Renouvellement du stab d'alimentation du RE	-525,89
<b>Clôture trimestrielle au 30/06/2020 LOT 2-3</b>	<b>1 948,69</b>
<b>47032SG00002 - Réservoir de Bon-Encontre Darel</b>	
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
<b>Clôture trimestrielle au 30/09/2020 premier batch (LOT4-5)</b>	<b>19 510,78</b>
<b>47001PE00001 - Forage d'Agen Lalande</b>	
Compteur forage Lalande (4701EX255) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-919,78
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>	
Vanne pneumatique de Purge de Boue pneumatique Renouvellement complet du matériel TOTAL	-429,23
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>	
Compteur forage 1 Rouquet (4701EX258) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-1558,95



Compteur forage 2 Rouquet (4701EX259) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-1558,95	
Pompe 1 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-3273,80	
Pompe 2 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-3273,80	
<b>47015CO00001 - Comptage ASTAFFORT secto Sous St Jean (4701CS050)</b>		
Téléreport CS ASTAFFORT Ld Sous St Jean (4701CS050) Renouvellement complet du matériel LA Substitution TOTAL	-624,62	
<b>47032SR00002 - Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage</b>		
Pompe doseuse Renouvellement de la pompe chloration réseau TOTAL	-779,48	
<b>47040PE00001 - Forage de Brax Borde de Revignan</b>		
Compteur forage de Brax (4701EX252) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-919,78	
<b>47060CO00001 - Comptage CAUDECOSTE Secto Le Bourg (4701CS076)</b>		
Téléreport compteur secto CAUDECOSTE Le Bourg (4701CS076) Renouvellement complet du matériel LA Substitution TOTAL	-625,66	
<b>47145SS00001 - Surpresseur de Layrac Mazerès</b>		
Variateur pompe 2 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-663,07	
Variateur pompe 1 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-663,07	
Vanne de Distribution cuve gauche Renouvellement complet du matériel TOTAL	-242,16	
Vanne de Distribution cuve droite Renouvellement complet du matériel TOTAL	-242,16	
<b>47293CO00001 - Comptage SAUVETERRE SAINT DENIS Jacquet (4701CS126)</b>		
Téléreport CS SAUVETERRE SAINT DENIS Jacquet (4701CS126) Renouvellement complet du matériel LA Substitution TOTAL	-625,66	
<b>47051CO00003 - Comptage RE CASTELCULIER Cavailles haute (4754CS125)</b>		
Débitmètre distribution Castelculier Cavailles (4754CS125) Renouvellement du compteur par un débitmètre TOTAL	-772,20	
<b>47031PE00001 - Exhaure de Boé Cassia Lacapelette</b>		
Débitmètre élévation Exhaure Boé Lacapelette (4701PT057) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-2338,43	
<b>Cloture trimestrielle au 30/09/2020 deuxième batch (LOT6)</b>		25 592,76
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Pompe refoulement 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20200602	-13900,64	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Pompe de Reprise EF1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10912,65	
Vanne de régulation Eau Filtrée (EF) pneumatique 1 TOTAL Renouvellement complet	-389,74	
Vanne de régulation Eau Filtrée (EF) pneumatique 3 TOTAL Renouvellement complet	-389,74	
<b>Cloture trimestrielle au 15/10/2020 LOT7</b>		14 801,71
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Ordinateur de supervision TOTAL Renouvellement de l'ordinateur de supervision	-5456,33	
Vanne pneumatique de Purge de Boue pneumatique TOTAL Renouvellement total	-429,23	
Variateur pompe Reprise EF1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-741,02	
Variateur pompe Reprise EF3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-741,02	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Analyseur ozone point de rosée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3117,90	
Vanne de régulation Eau Filtrée (EF) pneumatique 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-389,74	
<b>47145SG00001 - Réservoir de Layrac Sempot</b>		
Clapet TOTAL Renouvellement complet du matériel	-86,26	
Collecteur de Distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel	-663,07	
Collecteur de Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel	-507,18	
Collecteur de Vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel	-389,74	
Compteur RE Layrac Sempot (4701RE028) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-288,93	
Echelle accès cuve fixe TOTAL Renouvellement complet du matériel	-507,18	
Echelle accès vannes fixe TOTAL Renouvellement complet du matériel	-389,74	



Rambarde TOTAL Renouvellement complet du matériel	-779,48
Vanne Conduite Distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel	-73,79
Vanne Conduite Distribution/Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel	-73,79
Vanne conduite Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel	-93,54
Vanne manuelle de vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel	-73,79
<b>Cloture trimestrielle au 31/12/020 LOT8</b>	<b>179 412,28</b>
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>	
Analyseur de chlore Méthod Electrochim TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3507,64
Ballon anti bélier Barleté TOTAL Aménagement du local pour la pose du ballon antibélier LA 4701000101-P-20200602-95500858	-18893,43
Débitmètre Eau Brute Lacapelette (4701EX260) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1130,76
Moteur électrique Pompe Reprise 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1558,95
Moteur électrique Pompe Reprise 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1558,95
Moteur électrique Pompe Reprise 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1558,95
pH-mètre coagulation floculation TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
pH-mètre eau brute TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
pH-mètre eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Pompe de Reprise 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6235,80
Pompe de Reprise 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6235,80
Pompe de Reprise 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6235,80
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement de la sonde et du transmetteur	-351,28
Sonde de niveau US Eau filtrée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-351,28
Turbidimètre eau décantée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Turbidimètre eau filtrée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Turbidimètre eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Turbidimètre en continu eau brute TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Variateur Le Passage 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20200602	-3729,01
Variateur pompe Reprise EF2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-741,02
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>	
Analyseur de chlore eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Analyseur d'ozone labo portable TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2728,16
Analyseur physico chimique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
pH-mètre TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
pH-mètre coagulation floculation TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Pompe de Reprise EF2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10912,65
Pompe immergée 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10522,91
Pompe immergée 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10522,91
Turbidimètre eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1948,69
Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,13
Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,13
Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,13
<b>47019SG00001 - Réservoir de Bajamont Serres</b>	
Stabilisateur de pression amont (4754STAB12) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-576,81
<b>47031PE00001 - Exhaure de Boé Cassia Lacapelette</b>	
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7210,66
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7210,66
Pompe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7210,66





<b>47032CO00001 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit BAQUEROT (4701CS273)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit BAQUEROT (4701CS273) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47032SR00003 - Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux</b>	
Vanne d'alimentation / distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,13
Vanne de Régulation Hydraulique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3469,18
Vanne distribution réservoir TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,13
<b>47040PE00001 - Forage de Brax Borde de Revignan</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3507,64
Pompe immergée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-12861,34
<b>47051SG00001 - Réservoir de Castelculier la Souque</b>	
Stabilisateur de pression amont (4754STAB3) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-576,81
<b>47069SG00002 - Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service</b>	
Boîte à boues TOTAL Renouvellement complet du matériel	-311,79
Stabilisateur de pression amont (4754STAB42) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2455,87
<b>47137CO00013 - Comptage LAPLUME AE Moles de Moncaut (4701AE240)</b>	
Téléreport compteur LAPLUME AE Moles de Moncaut (4701AE240) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47145SG00001 - Réservoir de Layrac Sempot</b>	
Robinet à flotteur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-409,48
<b>47158CO00001 - Comptage MARMONT-PACHAS Secto Lacourbe (4701CS103-4701CS104)</b>	
Téléreport CS MARMONT PACHAS Lacourbe (4701CS103-4701CS104) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-625,66
<b>47209CO00008 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-dit CAMBES (4701CS270)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-dit CAMBES (4701CS270) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47209CO00009 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit MERRENS (4701CS271)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit MERRENS (4701CS271) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47209CO00010 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit LA BOSSE (4701CS272)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit LA BOSSE (4701CS272) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47209CO00011 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit MERRATS (4701CS274)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit MERRATS (4701CS274) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47209SR00001 - Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé</b>	
Ballon anti-bélier TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3999,23
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5495,82
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5495,82
<b>47234SG00001 - Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane</b>	
Stabilisateur de pression amont (4754STAB2) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-576,81
<b>47279CO00001 - Comptage ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245)</b>	
Téléreport CS ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-624,62
<b>47300CO00007 - Comptage SERIGNAC AE de BRUCH (4701AE113)</b>	
Téléreport TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-624,62
<b>47300S00001 - Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry</b>	
Stabilisateur de pression by pass pompes TOTAL Renouvellement complet du matériel	-525,89
<b>Correction clôture 2020 suite erreur de reprise sur facteur K</b>	
<b>Clôture trimestrielle au 31/03/2020 LOT 1</b>	-2691,88
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>	
Chloromètre 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-704,63
Chloromètre 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-704,63
<b>47001SR00001 - Reprise d'Agen Lalande Couyba</b>	



Pompe doseuse TOTAL Renouvellement complet du matériel	-765,90	
<b>47300SS00001 - Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry</b>		
Stabilisateur de pression TOTAL Renouvellement du stab d'alimentation du RE	-516,73	
<b>Cloture trimestrielle au 30/06/2020 LOT 2-3</b>		-1914,75
<b>47032SG00002 - Réservoir de Bon-Encontre Darel</b>		
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75	
<b>Cloture trimestrielle au 30/09/2020 premier batch (LOT4-5)</b>		-19170,99
<b>47001PE00001 - Forage d'Agen Lalande</b>		
Compteur forage Lalande (4701EX255) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-903,76	
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Vanne pneumatique de Purge de Boue pneumatique Renouvellement complet du matériel TOTAL	-421,76	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Compteur forage 1 Rouquet (4701EX258) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-1531,80	
Compteur forage 2 Rouquet (4701EX259) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-1531,80	
Pompe 1 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-3216,78	
Pompe 2 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-3216,78	
<b>47015CO00001 - Comptage ASTAFFORT secto Sous St Jean (4701CS050)</b>		
Téléreport CS ASTAFFORT Ld Sous St Jean (4701CS050) Renouvellement complet du matériel LA Substitution TOTAL	-613,74	
<b>47032SR00002 - Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage</b>		
Pompe doseuse Renouvellement de la pompe chloration réseau TOTAL	-765,90	
<b>47040PE00001 - Forage de Brax Borde de Revignan</b>		
Compteur forage de Brax (4701EX252) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-903,76	
<b>47060CO00001 - Comptage CAUDECOSTE Secto Le Bourg (4701CS076)</b>		
Téléreport compteur secto CAUDECOSTE Le Bourg (4701CS076) Renouvellement complet du matériel LA Substitution TOTAL	-614,76	
<b>47145SS00001 - Surpresseur de Layrac Mazerès</b>		
Variateur pompe 2 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-651,53	
Variateur pompe 1 Renouvellement complet du matériel TOTAL	-651,53	
Vanne de Distribution cuve gauche Renouvellement complet du matériel TOTAL	-237,94	
Vanne de Distribution cuve droite Renouvellement complet du matériel TOTAL	-237,94	
<b>47293CO00001 - Comptage SAUVETERRE SAINT DENIS Jacquet (4701CS126)</b>		
Téléreport CS SAUVETERRE SAINT DENIS Jacquet (4701CS126) Renouvellement complet du matériel LA Substitution TOTAL	-614,76	
<b>47051CO00003 - Comptage RE CASTELCULIER Cavailles haute (4754CS125)</b>		
Débitmètre distribution Castelculier Cavailles (4754CS125) Renouvellement du compteur par un débitmètre TOTAL	-758,75	
<b>47031PE00001 - Exhaure de Boé Cassia Lacapelette</b>		
Débitmètre élévation Exhaure Boé Lacapelette (4701PT057) Renouvellement complet du matériel TOTAL	-2297,70	
<b>Cloture trimestrielle au 30/09/2020 deuxième batch (LOT6)</b>		-25147,05
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Pompe refoulement 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20200602	-13658,55	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Pompe de Reprise EF1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10722,60	
Vanne de régulation Eau Filtrée (EF) pneumatique 1 TOTAL Renouvellement complet	-382,95	
Vanne de régulation Eau Filtrée (EF) pneumatique 3 TOTAL Renouvellement complet	-382,95	
<b>Cloture trimestrielle au 15/10/2020 LOT7</b>		-14543,93
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Ordinateur de supervision TOTAL Renouvellement de l'ordinateur de supervision	-5361,30	
Vanne pneumatique de Purge de Boue pneumatique TOTAL Renouvellement total	-421,76	



Variateur pompe Reprise EF1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-728,12
Variateur pompe Reprise EF3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-728,12
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>	
Analyseur ozone point de rosée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3063,60
Vanne de régulation Eau Filtrée (EF) pneumatique 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-382,95
<b>47145SG00001 - Réservoir de Layrac Sempot</b>	
Clapet TOTAL Renouvellement complet du matériel	-84,76
Collecteur de Distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel	-651,53
Collecteur de Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel	-498,35
Collecteur de Vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel	-382,95
Compteur RE Layrac Sempot (4701RE028) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-283,89
Echelle accès cuve fixe TOTAL Renouvellement complet du matériel	-498,35
Echelle accès vannes fixe TOTAL Renouvellement complet du matériel	-382,95
Rambarde TOTAL Renouvellement complet du matériel	-765,90
Vanne Conduite Distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel	-72,51
Vanne Conduite Distribution/Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel	-72,51
Vanne conduite Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel	-91,91
Vanne manuelle de vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel	-72,51
<b>Cloture trimestrielle au 31/12/020 LOT8</b>	-176287,71
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>	
Analyseur de chlore Méthod Electrochim TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3446,55
Ballon anti béliér Barleté TOTAL Aménagement du local pour la pose du ballon antibéliér LA 4701000101-P-20200602-95500858	-18564,39
Débitmètre Eau Brute Lacapelette (4701EX260) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1111,07
Moteur électrique Pompe Reprise 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1531,80
Moteur électrique Pompe Reprise 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1531,80
Moteur électrique Pompe Reprise 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1531,80
pH-mètre coagulation floculation TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
pH-mètre eau brute TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
pH-mètre eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Pompe de Reprise 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6127,20
Pompe de Reprise 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6127,20
Pompe de Reprise 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6127,20
Sonde de niveau US TOTAL Renouvellement de la sonde et du transmetteur	-345,17
Sonde de niveau US Eau filtrée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-345,17
Turbidimètre eau décantée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Turbidimètre eau filtrée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Turbidimètre eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Turbidimètre en continu eau brute TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Variateur Le Passage 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20200602	-3664,07
Variateur pompe Reprise EF2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-728,12
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>	
Analyseur de chlore eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Analyseur d'ozone labo portable TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2680,65
Analyseur physico chimique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
pH-mètre TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
pH-mètre coagulation floculation TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Pompe de Reprise EF2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10722,60



Pompe immergée 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10339,65
Pompe immergée 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-10339,65
Turbidimètre eau traitée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1914,75
Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-341,08
Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-341,08
Vanne manuelle sortie Eau Filtrée 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-341,08
<b>47019SG00001 - Réservoir de Bajamont Serres</b>	
Stabilisateur de pression amont (4754STAB12) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-566,77
<b>47031PE00001 - Exhaure de Boé Cassia Lacapelette</b>	
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7085,09
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7085,09
Pompe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7085,09
<b>47032CO00001 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit BAQUEROT (4701CS273)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit BAQUEROT (4701CS273) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74
<b>47032SR00003 - Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux</b>	
Vanne d'alimentation / distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel	-341,08
Vanne de Régulation Hydraulique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3408,77
Vanne distribution réservoir TOTAL Renouvellement complet du matériel	-341,08
<b>47040PE00001 - Forage de Brax Borde de Revignan</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3446,55
Pompe immergée TOTAL Renouvellement complet du matériel	-12637,35
<b>47051SG00001 - Réservoir de Castelculier la Souque</b>	
Stabilisateur de pression amont (4754STAB3) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-566,77
<b>47069SG00002 - Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service</b>	
Boîte à boues TOTAL Renouvellement complet du matériel	-306,36
Stabilisateur de pression amont (4754STAB42) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2413,10
<b>47137CO00013 - Comptage LAPLUME AE Moles de Moncaut (4701AE240)</b>	
Téléreport compteur LAPLUME AE Moles de Moncaut (4701AE240) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74
<b>47145SG00001 - Réservoir de Layrac Sempot</b>	
Robinet à flotteur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,35
<b>47158CO00001 - Comptage MARMONT-PACHAS Secto Lacourbe (4701CS103-4701CS104)</b>	
Téléreport CS MARMONT PACHAS Lacourbe (4701CS103-4701CS104) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-614,76
<b>47209CO00008 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-dit CAMBES (4701CS270)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-dit CAMBES (4701CS270) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74
<b>47209CO00009 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit MERRENS (4701CS271)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit MERRENS (4701CS271) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74
<b>47209CO00010 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit LA BOSSE (4701CS272)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit LA BOSSE (4701CS272) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74
<b>47209CO00011 - Comptage secto Plateau Darel Lieu-Dit MERRATS (4701CS274)</b>	
Téléreport CS Plateau Darel Lieu-Dit MERRATS (4701CS274) TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74
<b>47209SR00001 - Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé</b>	
Ballon anti-bélier TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3929,58
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5400,11
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5400,11
<b>47234SG00001 - Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane</b>	
Stabilisateur de pression amont (4754STAB2) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-566,77
<b>47279CO00001 - Comptage ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245)</b>	



Compteur ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-613,74	
<b>47300CO00007 - Comptage SERIGNAC AE de BRUCH (4701AE113)</b>		
Téléreport TOTAL Renouvellement complet du matériel LA Substitution	-613,74	
<b>47300SS00001 - Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry</b>		
Stabilisateur de pression by pass pompes TOTAL Renouvellement complet du matériel	-516,73	
<b>Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin</b>		
Annulation renouvellement fait sur ancien contrat Electricité commande / Télésurveillance: Renouvellement complet [2019]		1 650,00
<b>Opération 2021</b>		
<b>Cloture trimestrielle au 31/03/2021 LOT1&amp;2</b>		
		-35 795,04
<b>47016SG00002 - Réservoir d'Aubiac Aurion</b>		
Télésurveillance PARTIEL Renouvellement carte IP du matériel - Fichier suivi substitution secto 470100	-617,28	
<b>47051SS00001 - Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque</b>		
Tuyauterie TOTAL Renouvellement complet du matériel	-7863,12	
<b>47100SG00002 - Réservoir de Foulayronnes Tuquet</b>		
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel - Fichier suivi substitution secto 470100	-617,28	
<b>47145CO00007 - Comptage LAYRAC Secto RN21 (4701CS027)</b>		
Téléreport Compteur LAYRAC Secto RN21 (4701CS027) TOTAL Renouvellement complet du matériel - Fichier suivi substitution secto 470100	-617,28	
<b>47145CO00008 - Comptage LAYRAC Cheval de fer (4701CS024)</b>		
Téléreport débitmètre LAYRAC Cheval de fer Belloc 4701CS024 TOTAL Renouvellement complet du matériel - Fichier suivi substitution secto 470100	-617,28	
<b>47145SG00001 - Réservoir de Layrac Sempot</b>		
Téléreport compteur RE Layrac Sempot (4701RE028) TOTAL Renouvellement complet du matériel - Fichier suivi substitution secto 470100	-617,28	
<b>47201PT00002 - Station du Passage Sivoizac</b>		
Matériau de Garnissage 1 filtre 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20210211	-24845,52	
<b>Cloture trimestrielle au 30/06/2021 LOT3</b>		
		-211,93
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Clapet pompe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-211,93	
<b>Cloture trimestrielle au 30/09/2021 LOT4&amp;5</b>		
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Débitmètre chlore Inter-Chloration 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-502,05	
Débitmètre Chlore Post-Chloration 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-502,05	
Débitmètre Chlore Post-Chloration 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-502,05	
Hydroéjecteur Inter-Chloration 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,73	
Hydroéjecteur Inter-Chloration 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,73	
Hydroéjecteur Post-Chloration 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,73	
Hydroéjecteur Post-Chloration 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-347,73	
Vanne manuelle de vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel	-239,71	
Vanne manuelle de vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel	-239,71	
Débitmètre chlore TOTAL Renouvellement complet du matériel	-502,05	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Masse filtrante Sable 9 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4005,12	
<b>47001SG00006 - Réservoir d'Agen Carmes</b>		





Pompe de surpression n°1 secours Hôpital Agen TOTAL Mise en place d'une surpresseur secours pour Hôpital d'Agén LA 4701000101-P-20210422	-11247,87
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1929,00
<b>47001SR00002 - Reprise d'Agén Gaillard</b>	
Clapet Ppe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-96,71
Monorail TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1543,20
Pompe 3 (Secours) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5401,20
Vanne ballon anti-belier TOTAL Renouvellement complet du matériel	-239,71
Vanne d'Aspiration Ppe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-162,55
Vanne d'Aspiration Ppe 4 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-162,55
Vanne isolement Gnie Nourrice Aspi TOTAL Renouvellement complet du matériel	-239,71
Vanne Refoul. Ppe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-162,55
Variateur pompe 1 TOTAL Renouvellement du démarreur par un variateur	-1022,63
Variateur pompe 2 TOTAL Renouvellement du démarreur par un variateur	-1022,63
<b>47234SG00001 - Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane</b>	
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2415,62
<b>47269SG00001 - Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud</b>	
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1929,00
<b>47293CO00002 - Comptage SAUVETERRE SAINT DENIS Lescassades (4701CS127)</b>	
Débitmètre SAUVETERRE SAINT DENIS Lescassades (4701CS127) TOTAL Mise en place d'un débitmètre électromagnétique en remplacement d'un Farnier LA 4701000101-P-20210429 Substitution branchements	-2572,00
<b>Cloture trimestrielle au 31/12/2021 LOT6&amp;7</b>	-184 537,59
<b>47001PT00004 - Station d'Agén Rouquet</b>	
Masse filtrante Sable 7 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-3975,53
Transformateur Triphasé TOTAL Renouvellement complet du matériel -Projet avenant AEP Agén PPR - V6	-32200,00
Cellules haute tension TOTAL Renouvellement complet du matériel- Projet avenant AEP Agén PPR - V6	-17250,00
Masse filtrante Sable 8 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4005,12
<b>47001SR00002 - Reprise d'Agén Gaillard</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-22376,40
Transformateur Triphasé TOTAL Renouvellement complet du matériel	-8719,08
Cellules haute tension TOTAL Renouvellement complet du matériel- Projet avenant AEP Agén PPR - V6	-18700,00
<b>47031PE00001 - Exhaure de Boé Cassia Lacapelette</b>	
Compresseur décolmatage TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2700,60
<b>47032SR00002 - Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage</b>	
Transformateur Triphasé TOTAL Renouvellement complet du matériel-Projet avenant ASST Agén PPR - V6	-35000,00
<b>47032SR00003 - Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux</b>	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5401,20
Démarreur pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-644,03
Démarreur pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-644,03
<b>47060CO00002 - Comptage CAUDECOSTE Secto LD Martet (4701CS079)</b>	
Compteur secto CAUDECOSTE Ld Martet (4701CS079) TOTAL Mise en place d'un débitmètre électromagnétique LA 4701000101-P-20210429 Substitution branchements	-2572,00
<b>47069SG00002 - Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service</b>	
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1929,00
<b>47092SR00001 - Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon</b>	
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-6944,40
<b>47100SG00001 - Réservoir de Foulayronnes Corne Allée Nostradamus</b>	
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1929,00
<b>47100SR00001 - Reprise Foulayronnes Corne</b>	
Armoire électrique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4120,34



Coffret télétrans TOTAL Renouvellement du coffret télétransmission par deux variateurs		-1728,38
Plaques de couvertures TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1929,00
Porte TOTAL Renouvellement complet du matériel		-169,75
<b>47234CO00002 - Comptage ST-CAPRAIS-DE-LERM Malbes (4701VE055)</b>		
Téléreport compteur d'import St Caprais Malbes (4754AE055) TOTAL Renouvellement complet du matériel		-540,12
<b>47300SS00001 - Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry</b>		
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2314,80
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-3317,88
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-3317,88
Variateur pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-718,10
Variateur pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-718,10
Vanne Refoulement pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-112,14
Vanne Refoulement pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-112,14
Vanne Refoulement pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-112,14
Vanne Refoulement pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-112,14
Vanne d'isolement Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-112,14
Vanne d'isolement Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-112,14
<b>Réseau</b>		
<b>Opérations 2021</b>		
Renouvellement de branchements AEP	50	-51 440,00
Renouvellement de branchements Plomb	57	-58 641,60
<b>Courrier d'Accord 11/02/2021 pour CAG d'un filtre de l'usine de Sivoizac</b>		
Renouvellement de de 24,15 branchements AEP	24,15	-24 845,52
<b>Substitution REDUCTEURS FOUYTE PORC</b>		
Renouvellement de 2,5 branchements AEP	2,5	-2 572,00
Renouvellement de vannes	80	-37 036,80
<b>Substitution :</b>		
Mise en place d'une vanne de régularisation au reservoir de l'Hermitage =>4 brchts AEP	4	-4 115,20
Mise en place d'une vanne de régularisation à Colayarac Bas Service => 6 vannes AEP	6	-2 777,76
Renouvellement du brcht de M FRADET au Passage d'Agen=>6 brchts AEP	6	-6 172,80
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>		<b>-121 419,22</b>



## SITUATION PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT COMPTEUR

		Montants
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/20</b>		<b>495 326,99</b>
<i>Dotation réseau au programme année 2021 [compteurs abonnés]</i>		<b>252 123,49</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2021		
245 065,60 € x 1,0288 = 252 123,49 €		
<b>Réseau</b>		
Renouvellement de compteurs DN15		0,00
Renouvellement de compteurs DN20		0,00
Renouvellement de compteurs DN25		0,00
Renouvellement de compteurs DN30		0,00
Renouvellement de compteurs DN40		0,00
Renouvellement de compteurs DN50		0,00
Renouvellement de compteurs DN60		0,00
Renouvellement de compteurs DN60/65		0,00
Renouvellement de compteurs DN80		0,00
	<b>Total Compteurs</b>	<b>0,00</b>
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>		<b>747 450,47</b>

## SITUATION COMPTE CANALISATION ET BRANCHEMENTS

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/20</b>	<b>38 566</b>
<b>Dotation au compte canalisations et branchements AEP année 2021</b>	<b>185 184</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2021 $180\,000,0\text{ €} \times 1,0288 = 185\,184,00\text{ €}$	
<b>Réseau</b>	
<b>Annulation des Situations non encore émises 2020 :</b>	
Maillage Le Passage avenue des Landes (devis de 22 711,05 € avancement 50%)	11 355,53
Passage d'Agen - Rocade d'estillac (devis de 40 995 € avancement 97%)	39 765,15
Passage d'Agen - Rocade d'estillac tranche 2 (devis de 13 047 € avancement 25%)	3 261,00
<b>Situations émises 2021 :</b>	
Passage d'Agen - Rocade d'estillac pour 40 995 €	-40 995,00
Passage d'Agen - Rocade d'estillac tranche 2 pour 14 102,1 €	-14 102,10
Renouvellement de la canalisation Lieu dit Rouere à St Hilaire de Lusignan	-15 402,00
Passage d'Agen – Réalisation d'un maillage avenue des Landes – route de Brax	-21 691,30
FOULAYRONNES route de la Ségone / allée de Prats Renouvellement réseau AEP	-38 011,00
LE PASSAGE "Avenue du Bruilhois" face Optimum Pose stabilisateur de pression	-9 712,80
SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN "Dourgnac" route de Garitor Renouvellement branchement AEP fuyard	-17 634,00
LE PASSAGE Route de Condom /Allée de Tenareze Maillage Ø300 / Pose vanne automatique	-24 848,90
LE PASSAGE Route de Condom /Allée de Tenareze Maillage Ø300 / Pose vanne automatique	-7 385,00
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>88 349,50</b>



## SITUATION COMPTE DEVELOPPEMENT DURABLE

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/20</b>	<b>8 715,07</b>
<b>Dotation au compte développement durable année 2021</b>	<b>61 728,00</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2021 $60\ 000,0\ € \times 1,0288 = 61\ 728,00\ €$	
<b>Réseau</b>	
<b>Situations émises</b>	
Aménagement station de Rouquet Aire de Lavage, Zone de stockage,...) d'un montant de 44 037,30 € 50% sur AEP et 50% sur ASST	-22 018,65
Etudes d'intégration et peintures graphistes des ouvrages AEP et EU	-1 136,40
Mise en place des 52 ruches et matériel associé pour installation, peinture et entretien (Dalle béton compris)	-10 818,29
Panneaux de "Garonne en fête"	-1 205,00
Peinture/fresque usine de ROUQUET (STREETARTERIE)	-15 216,00
Bilan Faune et flore sur les usines AEP	-7 400,00
<u>Avancements en cours en 31/12/2021 :</u>	
Mise en place d'un sous-comptage des consommations des équipements énergivores de la Station de Lacapelette 4 310 €	
Mise en place d'un sous-comptage des consommations des équipements énergivores de la Station de Rouquet 4 370 €	
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>12 648,73</b>





## ATTESTATIONS D'ASSURANCES

### Attestation Dommages aux Biens



#### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES dont le siège social est situé 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex09, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS**  
**11 Chemin de Bretagne**  
**CS 40082**  
**92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex**

agissant tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra et notamment pour le compte de ses filiales, est assurée par le contrat Tous Risques Sauf n°127 100 212.

Les garanties s'exercent notamment pour le compte de la société désignée ci-après, laquelle a la qualité d'assuré :

**SAUR SAS**  
**11 Chemin de Bretagne - CS 40082**  
**92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex**

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les événements suivants :


Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

*La présente attestation d'assurance, valable du 1<sup>er</sup> Avril 2022 au 31 Mars 2023 inclus, sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère*

Fait à Paris, le 25 Mars 2022

**MMA IARD SA**  
RCS Le Mans 440 048 882  
Siège Social: 14 Bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9



MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882  
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances



## Responsabilité civile



Allianz Global Corporate & Specialty SE

### Attestation d'Assurance

Nous, soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE, Succursale en France**, situé 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS**  
11, Chemin de Bretagne  
CS 40082  
94442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, et notamment de :

**SAUR SAS**  
11 Chemin de Bretagne - CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00281522** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités en raison de dommages causés à des tiers.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

#### Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus .....20.000.000 euros par sinistre

#### Responsabilité Civile Après Livraison / Réception

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus ..... 20.000.000 euros par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance : du 01/04/2022 au 31/03/2023 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris la Défense, le 25 mars 2022

Pour la Compagnie

<b>Allianz Global Corporate &amp; Specialty SE</b>	
Succursale en France	
Signé par	Cours Michelet MBemba Toure
E-mail:	CS 30051 mbemba.toure@allianz.com
Heure de signature	Paris La Défense 03-2022 15:02:02
Adresse IP:	147.424.608 RCS Nanterre 118.61.8.42

Allianz Global Corporate & Specialty SE  
Succursale en France  
1 cours Michelet - CS 30051  
92076 Paris La Défense Cedex  
487 424 608 RCS Nanterre

Siège social :  
Königinstrasse 28  
80802 Munich  
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312  
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht  
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne  
[www.agcs.allianz.com](http://www.agcs.allianz.com)







## **Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)**



### ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI IARD, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

**STE SAUR**  
**11, CHEMIN DE BRETAGNE**  
**CS40082**  
**92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX**  
**SIREN 339379984**

est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° AP392620 pour la période de validité du 01/01/2022 au 31/12/2022 couvrant les activités professionnelles suivantes :

#### **ENTREPRISE GÉNÉRALE**

Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

#### **TERRASSEMENT**

Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

#### **VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)**

Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.

Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

#### **CONTRACTANT GENERAL**

Réalisation d'une opération de construction portant sur la maîtrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.

Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :

Voiries Réseaux Divers:

- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

Ouvrages d'hygiène publique :

- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

### **1. PERIMÈTRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE**

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.
- aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P<sup>1</sup> ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P<sup>2</sup>,
  - pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
    - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P<sup>3</sup>,
    - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
    - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(<sup>1</sup>) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

(<sup>2</sup>) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE ([www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr](http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr)) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

(<sup>3</sup>) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**





## 2. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p> <p>Elle est gérée en capitalisation.</p>	<p>○ En Habitation :</p> <p>Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>○ Hors habitation :</p> <p>Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>○ En présence d'un CCRD :</p> <p>Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

## 3. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p>	<p>6.000.000 € par sinistre</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.</p>	

Fait à PARIS le 30/12/2021

Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations  
Generali Iard



## Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement



### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe SA - Tour CB21 – 16, Place d'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex, attestons par la présente que

#### SAUR SAS

11 Chemin de Bretagne - CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales, sont assurés par la police n° 7 201 983 contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et sites visés au contrat.

#### Garanties et limites :

Garanties	Limites par sinistre	Limites pour la période de garantie *
<b>Tous dommages confondus :</b>	<b>25.000.000 €</b>	<b>25.000.000 €</b>
- <b>dont Garantie Responsabilité Civile (A) y compris au titre du préjudice écologique</b>	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont dommages matériels et immatériels	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont dommages aux biens confiés et biens des préposés	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont préjudice écologique du fait des produits, ouvrages ou déchets livrés	10.000.000 €	25.000.000 €
- <b>dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)</b>	15.000.000 €	15.000.000 €
- dont dommages environnementaux en l'absence de pollution	15.000.000 €	15.000.000 €
- <b>dont Garantie Frais de dépollution du Site (C)</b>	15.000.000 €	15.000.000 €
- dont frais de décontamination et reconstruction y compris suite à une pollution subie	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont frais relatifs à une pollution subie	15.000.000 €	15.000.000 €
- <b>dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)</b>	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont garanties relevant de l'annexe « Etudes et travaux »	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont garantie du fait des activités d'épandage de boue	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont dommages causés par l'amiante selon les dispositions de l'article 12.1.	2.500.000 €	5.000.000 €
- <b>dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis</b>	150.000 €	500.000 €

\* Il est rappelé que la capacité est accordée en une seule enveloppe pour la période d'assurance sans renouvellement annuel des capacités.

Il est rappelé que sont inclus pour chaque garantie les Frais de défense associés (sans préjudice des dispositions de l'article 3.1.6. des Conditions générales relatif aux frais de défense lors de la mise en cause de la Responsabilité des dirigeants).

**Territorialité :** Monde hors Etats-Unis et Canada

Cette attestation est délivrée pour la période du 1<sup>er</sup> Avril 2020 au 1<sup>er</sup> Avril 2023 à zéro heure pour servir et valoir ce que de droit. Elle est valable dans la seule limite des montants et conditions de garantie, franchises et exclusions du contrat précité et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur sous réserve des réglementations locales applicables.

En cas de sinistre, les sommes dues par l'assureur au titre de la police citée ci-dessus seront payées au souscripteur du contrat.

Fait à Paris La Défense le 08 Avril 2020

AIG Europe SA  
Tour CB21 – 16 Place de l'Iris  
92040 PARIS LA DEFENSE Cedex  
Tel : 01 49 02 42 22  
Facsimile : 01 49 02 44 04

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CB21 - 16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +33 1 49 02 42 22 - Facsimile : +33 1 49 02 44 04

## Attestation Tous risques chantiers



### GENERALI Iard

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police N° AH 116929 - Attestation

Assuré :

**SAUR SAS**

11 Chemin de Bretagne - CS 40082

92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Police n° **AH 116929**



<b>Période de</b>	du 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023
<b>Fonctionnement de la garantie :</b>	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1 <sup>er</sup> avril 2020, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : <ul style="list-style-type: none"><li>• le coût estimé est inférieur à 30 000 000 euros.</li><li>• la durée des travaux est inférieure à 36 mois</li><li>• la durée des essais n'excède pas 12 mois</li></ul> Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
<b>Biens Assurés :</b>	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
<b>Etendue de la garantie :</b>	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
<b>Territorialité :</b>	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, à l'exception : <ul style="list-style-type: none"><li>• des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CANADA et AUSTRALIE</li><li>• des pays sous embargo, et notamment des pays suivants : CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE, IRAN et VENEZUELA</li></ul>

La présente attestation est valable pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 28 mars 2022

**GENERALI Iard**  
SA au capital de 94 630 300 Euros  
Entreprise Régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris  
RCS PARIS B 552 062 663

#### GENERALI Iard

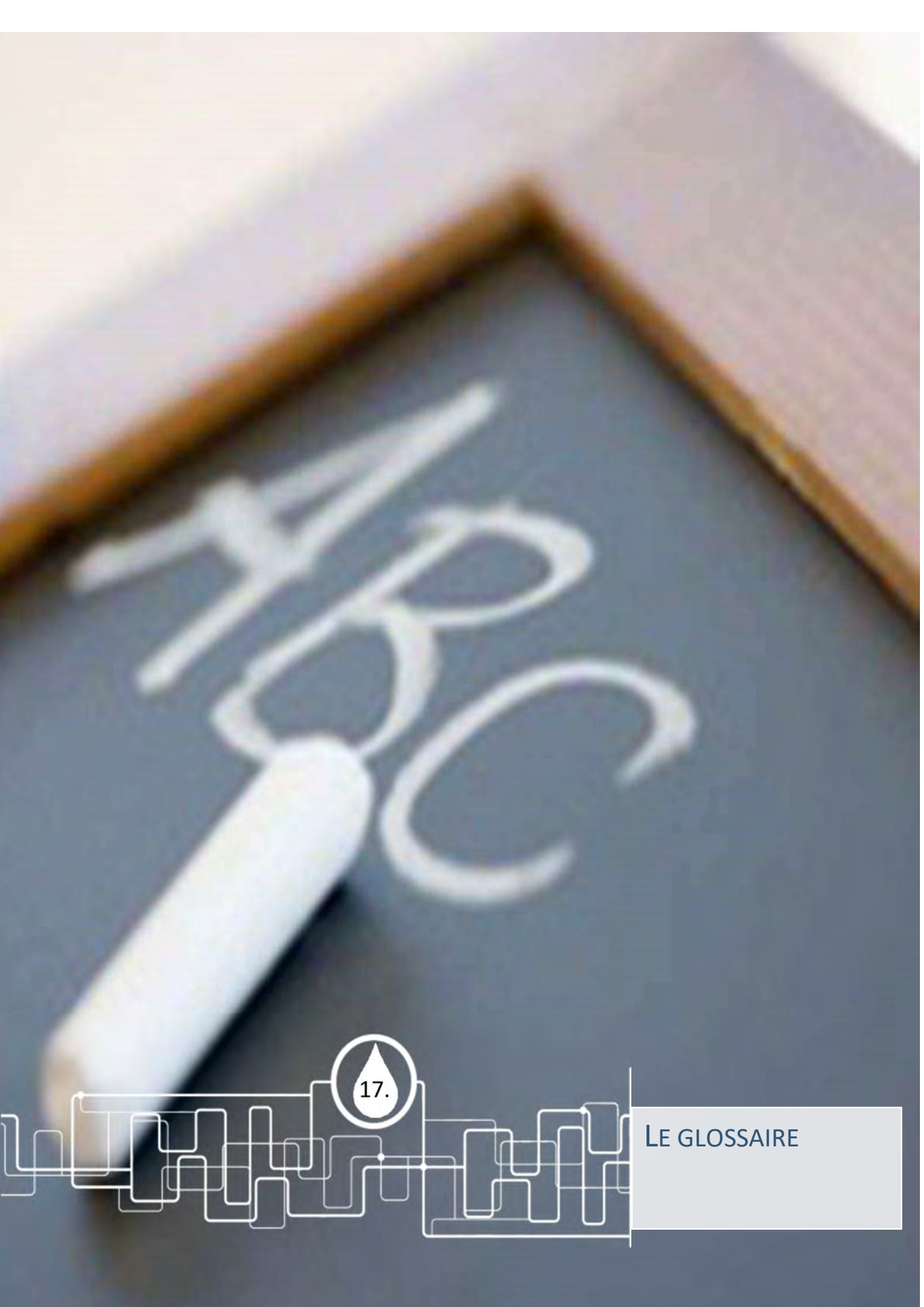
Société anonyme au capital de 94 630 300 euros

Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris

Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75456 Paris cedex 09

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026







Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).



**Echantillon** : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

**Garantie pour continuité de service** (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégué prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

**Indice linéaire de pertes en réseau** : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

**Indice linéaire des volumes non comptés** : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

**Paramètre d'une analyse** : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

**Patrimoine immobilier** : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégué fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégué, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégué (bureaux) entièrement dédié au service.

**Période de relève des compteurs** : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période de temps correspondant sensiblement à une année.

**Point de mise en distribution** : Point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

**Programme contractuel de renouvellement** : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégué dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.





Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégué de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.



Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimes, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- l'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- l'eau utilisée par les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- l'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- l'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- l'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros) : Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).



Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).

Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vu d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat . Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.



18.

LES NOUVEAUX  
TEXTES  
REGLEMENTAIRES



## NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES EAU POTABLE

*Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2021 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.*

*Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.*

### PROTECTION ET GESTION DE LA RESSOURCE

➤ **Décret n°2021-588 du 14 mai 2021 relatif à la création d'un comité d'anticipation et de suivi hydrologique**

Le décret a pour effet la création d'un comité d'anticipation et de suivi hydrologique en vue notamment de mieux anticiper et gérer les épisodes de sécheresse en métropole et dans les territoires ultramarins. Il est composé de membres issus des différents collèges du Comité national de l'eau.

➤ **Décret n°2021-795 du 23 juin 2021 relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse**

Le décret :

Encadre la réalisation d'études d'évaluation des volumes prélevables dans les milieux naturels en période de basses eaux pour les usages anthropiques, sur les bassins en déséquilibre sur cette période ;

Renforce l'encadrement et l'harmonisation à l'échelle du bassin et du département de la gestion de crise sécheresse dans les zones d'alerte et la célérité des décisions afin de renforcer l'efficacité et l'équité de celles-ci ;

Simplifie le classement de bassins en zone de répartition des eaux où des exigences renforcées dans la gestion des prélèvements sont applicables, en unifiant la compétence au seul niveau du préfet coordonnateur de bassin ;

Renforce la compétence du préfet coordonnateur de bassin en matière de gestion quantitative de la ressource en eau et notamment en matière de cadrage et de portage des études d'évaluation des volumes prélevables et d'approbation de leur répartition entre usages ;

Améliore le contenu du dossier de demande et de l'arrêté d'autorisation unique de prélèvement prévue pour la gestion collective de l'irrigation en répondant aux insuffisances et incompréhensions signalées par le juge ;

Renforce le statut de prescriptions annuelles du plan annuel de répartition qui fixe précisément à chaque irrigant le volume auquel il a droit et les modalités de prélèvement et d'en accélérer l'établissement de manière à coller à la temporalité des campagnes d'irrigation.





## ENVIRONNEMENT

- **Loi n°2020-1672 du 24 décembre 2020 relative au Parquet Européen, à la justice environnementale et à la justice pénale spécialisée**

Ce dispositif législatif instaure de nouvelles mesures en matière de lutte contre les atteintes à l'environnement qui sont les suivantes :

Création d'une nouvelle convention judiciaire d'intérêt public en matière environnementale (CJIP) : l'article 15 donne la possibilité au procureur de la République de proposer à une personne morale mise en cause pour un délit prévu par le code de l'environnement et ses infractions connexes, de conclure une CJIP ;

Une nouvelle spécialisation des juridictions judiciaires en matière environnementale : la loi introduit dans le code de procédure pénale un nouvel article 706-2-3 créant des pôles régionaux spécialisés en matière d'atteinte à l'environnement.

- **Décret n°2021-837 du 29 juin 2021 portant diverses réformes en matière d'évaluation environnementale et de participation du public dans le domaine de l'environnement**

Le décret modifie plusieurs dispositions du code de l'environnement compte tenu des évolutions apportées par la loi n° 2018-148 du 2 mars 2018 ratifiant les ordonnances n° 2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. Ce décret modifie également des dispositions relatives à la nomenclature et à la procédure d'évaluation environnementale pour mieux transposer la directive 2011/92/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. Enfin, ce décret modifie également une disposition du code de la sécurité sociale.

- **Décret n°2021-1000 du 30 juillet 2021 portant diverses dispositions d'application de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique et de simplification en matière d'environnement**

Le titre III de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 a introduit plusieurs dispositions visant à accélérer et simplifier les procédures administratives applicables aux entreprises dans le domaine de l'environnement. Le décret vise principalement à prévoir les dispositions réglementaires nécessaires à son application.

Le décret retouche :

- La procédure d'autorisation environnementale ;
- La procédure d'enregistrement ICPE ;
- La demande de prolongation ou de renouvellement d'une autorisation environnementale ;
- La décision d'exécution anticipée des travaux ;
- La consultation du public en matière environnementale.

## EXPLOITATION DES OUVRAGES

- **Décret n°2021-474 du 20 avril 2021 relatif au paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux entreprises dont l'activité est affectée par une mesure de police administrative en réponse à l'épidémie du covid-19**



Le décret précise les bénéficiaires de l'interdiction des suspension, interruption ou réduction, y compris par résiliation de contrat, de la fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau et de l'obligation de report des factures dues pour ces fournitures, prévue par l'article 14 de loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

En revanche, les fournisseurs et services distribuant l'eau potable pour le compte des communes compétentes au titre de l'article L. 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales, les fournisseurs d'électricité titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 333-1 du code de l'énergie et fournisseurs de gaz titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 443-1 du même code ne sont pas tenus d'appliquer les dispositions du VI de l'article 14 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 susmentionnée aux échéances de paiement de factures reportées en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19, exigibles entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'un délai de deux mois après la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire prévu par la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.

## DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### ➤ **Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux**

En application de l'article R. 2112-2 du code de la commande publique, le présent arrêté approuve le nouveau cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

Ce document fixe les conditions d'exécution de nature administrative applicables à cette catégorie de marchés publics. Son utilisation n'est pas obligatoire ; il ne s'applique qu'aux marchés publics qui s'y réfèrent expressément et il est possible de s'y référer tout en dérogeant à certaines de ses clauses dans les documents particuliers du marché.

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

Les nouveaux CCAG issus des arrêtés du 30 mars 2021, entrés en vigueur définitivement le 1er octobre dernier, ont fait l'objet d'une nouvelle modification. Au-delà de simples retouches quant à la forme, quelques corrections plus conséquentes ont été réalisées. Elles constituent, d'après la DAJ, des harmonisations visant à "éviter toute difficulté dans l'interprétation des nouveaux CCAG". (**Arrêté du 30 septembre 2021 modifiant les cahiers des clauses administratives générales des marchés publics**)

### ➤ **Décret n°2021-631 du 21 mai 2021 relatif à la suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives**

Les opérateurs économiques français, candidats à un marché public, n'auront plus à fournir à l'acheteur public un extrait du registre national du commerce et des sociétés (K pour les entreprises individuelles et K bis pour les sociétés commerciales) ou du répertoire des métiers pour attester qu'ils ne se trouvent pas dans un des cas d'interdictions de soumissionner, mentionnés à l'article L. 2141-3 du code de la commande publique, liés à l'existence d'une procédure collective. Désormais, la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE, soit le numéro SIREN, suffira.

### ➤ **Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**



La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a été publiée au journal officiel le 24 août 2021. Les dispositions qui impactent la commande publique entrent en vigueur à une date fixée par décret, et au plus tard le 22 août 2026. Les modifications sont les suivantes :

Le verdissement des spécifications techniques :

Antérieurement, le code de la commande publique ne prévoyait qu'une obligation de prendre en compte les objectifs de développement durable au stade de la détermination de la nature et de l'étendue du besoin. La présente loi complète cette obligation en l'étendant, pour les marchés publics et les contrats de concession, à la phase de formalisation du besoin par des spécifications techniques (article L.2111-2 et L. 3111-2 du code de la commande publique). En imposant une prise en compte de ces objectifs, l'article 35 de la loi concrétise une obligation d'introduire des considérations environnementales dès le stade de la définition du besoin ;

La prise en compte des considérations environnementales de l'offre dans les critères d'attribution :

La loi prévoit une obligation de prise en compte des considérations environnementales dans les clauses du marché. De ce fait, l'article 35 de la loi oblige les acheteurs et les autorités concédantes, de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre ;

Les caractéristiques environnementales n'ont pas été énumérés. La formulation retenue par l'article 35 laisse aux acheteurs une certaine souplesse pour qu'ils aient la capacité de déterminer le critère le plus approprié au regard des caractéristiques du contrat.

La prise en compte des considérations environnementales dans les conditions d'exécution ;

La loi impose aux acheteurs de fixer dans leurs contrats des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives à l'environnement ;

L'obligation est inscrite à l'article L. 2112-2 du code de la commande publique qui dispose que les acheteurs doivent impérativement prévoir dans leurs marchés publics des conditions d'exécution prenant en compte l'environnement. Pour les contrats de concession, cette obligation est inscrite au sein de l'article L. 3114-2 du même code.

La prise en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans les conditions d'exécution du marché ;

L'article 35 instaure, pour les marchés publics et concessions, dont le montant est supérieur aux seuils européens, une obligation de prendre en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi, notamment en faveur des personnes défavorisées, dans les conditions d'exécution.

Autres mesures :

Les objectifs de développement durable sont désormais inscrits au côté des principes fondamentaux de la commande publique (nouvel article L. 3-1) ;

Les acheteurs peuvent désormais exclure un soumissionnaire qui ne satisfait pas à l'obligation d'établir un plan de vigilance pour l'année qui précède celle de l'engagement de la consultation (article L. 2141-7-1 et L. 3123-7-1 du code de la commande publique) ;



L'inclusion, dans les rapports annuels du délégataire, de la description des mesures mises en œuvre pour garantir la protection de l'environnement et l'insertion par l'activité économique dans le cadre de l'exécution du contrat (article L. 3131-5 du code de la commande publique ;

Enfin, la loi climat renforce les pénalités applicables en cas de mauvais raccordement au réseau d'assainissement : désormais la somme due (au moins équivalente à la redevance qui aurait dû être payée) pourra être majorée jusqu'à 400% contre 100% auparavant (article L. 1331-8 du code la santé publique).

➤ **Décret n°2021-1111 du 23 août 2021 modifiant les dispositions du code de la commande publique relatives aux accords-cadres et aux marchés publics de défense ou de sécurité**

Le décret supprime, à compter du 1er janvier 2022, la possibilité de conclure des accords-cadres sans maximum.

Il simplifie également la passation des marchés publics de défense ou de sécurité, en particulier ceux répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure au seuil européen. Notamment, il relève à 100 000 euros HT le seuil de dispense de procédure applicable à ces marchés, et supprime l'obligation de publication au BOAMP ou dans un JAL des avis de marché à partir de 90 000 euros HT et des avis d'attribution des marchés supérieurs au seuil européen.

Il favorise également l'accès des PME à ces marchés en supprimant l'obligation de constituer des garanties financières en contrepartie du versement de certaines sommes.

➤ **Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République**

L'article 1er de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République impose à tous les titulaires de contrats de la commande publique « *d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public* ».

Désormais les titulaires doivent prendre les mesures nécessaires à cet effet en s'assurant notamment que l'ensemble des personnes participant à l'exécution de la mission de service public (salariés, sous-traitants ...) « *s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitent de façon égale toutes les personnes et respectent leur liberté de conscience et leur dignité* ».

Les nouvelles prescriptions issues de la loi confortant le respect des principes de la République s'appliquent aux contrats pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis de publicité a été envoyé à la publication à compter du 25 août 2021.

Concernant les contrats en cours et ceux pour lesquels une consultation ou un avis de publicité était en cours à cette même date, les modifications éventuellement nécessaires pour se conformer aux dispositions devront être apportées dans un délai d'un an (25 août 2022) mais uniquement s'agissant des contrats dont le terme intervient après le 25 février 2023.

➤ **Arrêté du 7 octobre 2021 relatif à la composition du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux et de génie civil**

Le présent arrêté remplace et abroge l'arrêté du 28 mai 2018 du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la transition écologique relatif à la composition du cahier des clauses techniques générales de travaux de génie civil. Cette modification a été rendue nécessaire par l'évolution des spécifications techniques applicables aux travaux de génie civil et de bâtiment produits par des groupe de travail d'experts.



➤ **Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique**

Cet avis vient fixer les seuils européens applicables à la commande publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour 2 ans. Les seuils de procédure formalisée pour les marchés publics sont les suivants :

2022-2023	
Marchés de fournitures et services des pouvoirs adjudicateurs centraux	<b>140 000 euros</b>
Marchés de fournitures et services des autres pouvoirs adjudicateurs	<b>215 000 euros</b>
Marchés de fournitures et services des entités adjudicatrices et marchés de fournitures et services de défense ou de sécurité	<b>431 000 euros</b>
Marchés de travaux et les contrats de concession	<b>5 382 000 euros</b>

Le seuil applicable aux contrats de concessions est de **5 382 000 €HT**.

## **DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

➤ **Arrêté du 28 janvier 2021 relatif à la détermination du plafond annuel de taxes et redevances perçues par chaque agence de l'eau pour l'année 2021**

L'article 1 de l'arrêté vient fixer le montant du plafond annuel des taxes et redevances perçues par les agences de l'eau mentionné au tableau I de l'article 46 de la loi de finances pour 2012.

➤ **Décret n°2021-128 du 8 février 2021 relatif au vice-président représentant les usagers dans les conseils d'administration des agences de l'eau**

Le décret vient préciser que le deuxième vice-président représente à la fois les usagers économiques et les usagers non-économiques du conseil d'administration de chaque agence de l'eau.

➤ **Loi organique n°2021-467 du 19 avril 2021 relative à la simplification des expérimentations mises en œuvre sur le fondement du quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution**

La loi organique rénove et allège le cadre juridique des expérimentations locales :

Elle prévoit qu'il est désormais possible de mettre fin à la procédure par laquelle le Gouvernement autorise les collectivités territoriales à participer aux expérimentations prévues par la loi ou le règlement, de sorte que la seule délibération motivée permettra aux collectivités territoriales de mettre en œuvre une expérimentation ;

Toutefois, le représentant de l'Etat peut présenter une demande de suspension assortie d'un recours dirigé contre la délibération précitée ;

Les mesures expérimentales pourront être maintenues dans tout ou partie des collectivités territoriales ayant participé à l'expérimentation. Les normes qui régissent l'exercice de la compétence locale ayant fait l'objet de l'expérimentation pourront être modifiées à l'issue de celle-ci.





- **Arrêté du 27 mai 2021 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2018 approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement**

L'arrêté du 27 mai 2021 vient compléter l'arrêté du 19 octobre 2018 en y ajoutant les annexes 2 à 4 :

- Annexe 2 - système d'information de la planification de l'eau et des milieux aquatiques
- Annexe 3 - système d'information de l'hydrométrie et de la prévision des crues
- Annexe 4 - système d'information des services publics d'eau et d'assainissement

- **Décret n°2021-807, 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau en application de l'article L. 211-1**

Conformément à l'article 69 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, le décret permet la mise en œuvre de la réutilisation des eaux usées traitées et de l'utilisation des eaux de pluie dans les installations classées de protection de l'environnement (ICPE) et les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA).

- **Décret n°2021-1076 du 12 août 2021 relatif au Comité national de l'eau**

Le décret complète la composition du Comité national de l'eau, par l'ajout parmi ses membres du vice-président du Comité national de la biodiversité (CNB) et du président du bureau du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML). Il intègre dans le collège des usagers, un représentant de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, et met à jour l'intitulé de certains organismes représentés. Par ailleurs, il complète la disposition relative à la présidence des comités consultatifs et permanents.

- **Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements & décret n°2021-1311, du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements**

L'ordonnance et le décret viennent favoriser, pour la publication, la transmission ou la conservation des actes, le recours à la voie électronique. De ce fait, l'obligation d'assurer l'affichage et la publication sur papier des actes, est révoquée.

Une dérogation est toutefois prévue pour les communes de moins de 3500 habitants, les syndicats de communes et les syndicats mixtes qui ne disposent pas des moyens techniques et humains pour dématérialiser les actes. Un second seuil, fixé à 50 000 habitants, au-dessus duquel la transmission des actes au préfet est obligatoirement électronique.